

IMAGES DU PATRIMOINE

UN BELVÉDÈRE EN YVELINES

Andrésey, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt



ILE-DE-FRANCE

Carte de localisation

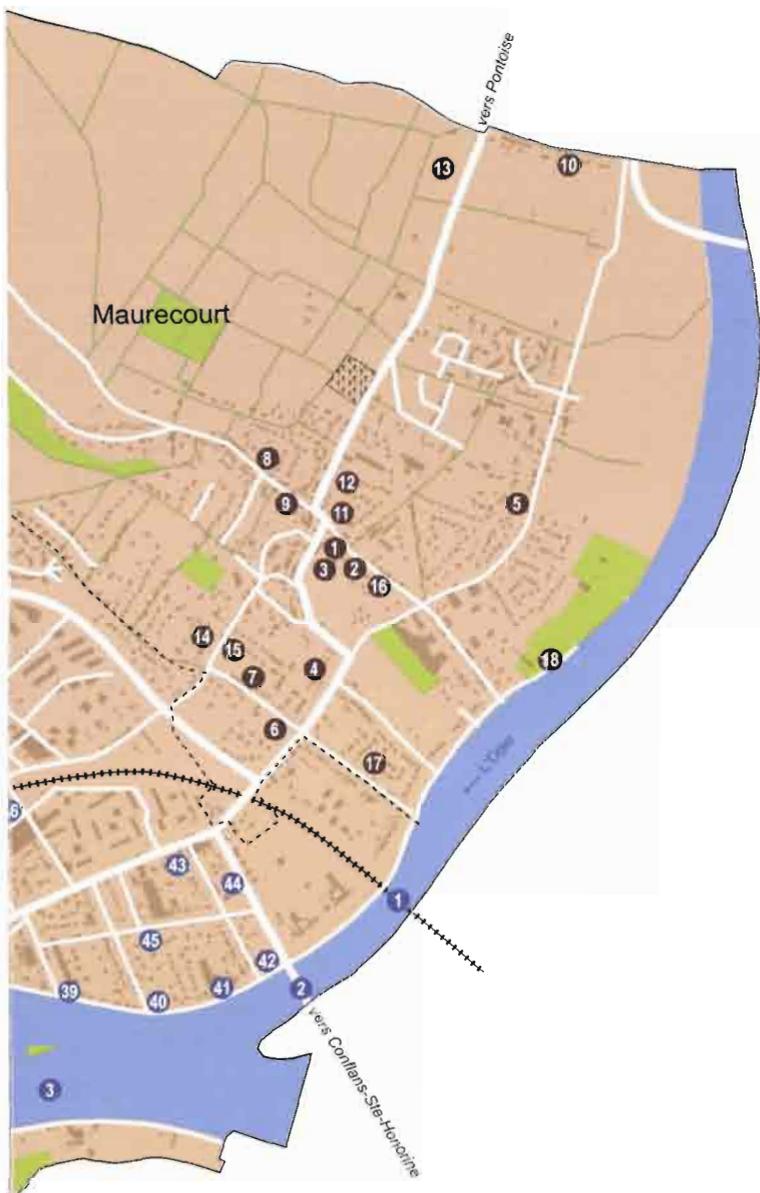


Maurecourt

- 1 Église paroissiale de la Nativité de Notre-Dame
- 2 École primaire les Tilleuls
- 3 Mairie
- 4 Maison de campagne, 44 rue du Maréchal-Delattre-de-Tassigny
- 5 Maison de notable dit « château de Choisy »
- 6 Maison de notable, 1 rue Carnot
- 7 Fermes, 18-20 rue Carnot
- 8 Maison de vigneron, 18 rue du Général-de-Gaulle
- 9 Maison de notable, 7 rue du Général-de-Gaulle



Jouy-le-Moutier (95)



Andrésy

- 1 Pont de chemin de fer
- 2 Pont routier
- 3 Barrage à aiguilles (détruit)
- 4 Barrage-écluses
- 5 Barrage de Denouval
- 6 Chalet Denouval
- 7 Manoir Denouval
- 8 Maison de campagne, 12 rue de Chanteloup
- 9 Maison de notable, 101 quai de Seine
- 10 Villa « Le Castelet », 87 rue Maurice-Berteaux
- 11 Maison de vigneron, 116 rue du Général-Leclerc
- 12 Villa « La Cigogne », 67 rue du Général-Leclerc
- 13 Villa, 80 rue du Général-Leclerc
- 14 Maison de campagne, 70 rue du Général-Leclerc
- 15 Villa, 60 bis rue du Général-Leclerc
- 16 Maison de notable, 57 rue du Général-Leclerc
- 17 Maison de notable, 45 rue du Général-Leclerc
- 18 Villa « La Blulette », 2 impasse de la Gare
- 19 Villa, 6 impasse de la Gare
- 20 Maison de notable, 4 rue de la Gare
- 21 Maison de campagne, 31 rue du Général-Leclerc
- 22 Maison de notable, 27 rue du Général-Leclerc
- 23 Maison de bourg, 22 rue du Général-Leclerc
- 24 Maison de campagne, 1 rue du Général-Leclerc
- 25 Cour Beaulieu
- 26 Maison de notable, 60 boulevard Noël-Marc
- 27 Maison de campagne, 56 boulevard Noël-Marc
- 28 Maison de campagne, 46 boulevard Noël-Marc
- 29 Maison de campagne, 40 boulevard Noël-Marc
- 30 École primaire Saint-Exupéry
- 31 Maison de campagne, 36 boulevard Noël-Marc
- 32 Église paroissiale Saint-Germain
- 33 Maison de bourg, 35 rue de l'Église
- 34 Belvédère, 3 rue du Cimetière
- 35 Maison de notable « Les Tilleuls », actuellement mairie
- 36 Cave, 41 rue de l'Église
- 37 Ancien manoir
- 38 Maison de notable, 2-4 avenue d'Eylau
- 39 Villa « Louis XIII », 42 avenue de Fin-d'Oise
- 40 Maison de notable « Rêve cottage », 18 avenue de Fin-d'Oise
- 41 Bureaux et ateliers des « Guêpes »
- 42 Maison de marinier, 52 quai d'Oise
- 43 Maisons en série, 43-55 avenue Gallieni
- 44 Maisons de mariniers, 20-22 rue Gallieni
- 45 Maisons de mariniers, 47 rue Victor-Hugo
- 46 Villa, 1 rue de la Halte
- 47 École d'apprentis de la CCIP
- 48 Villa, 34 avenue des Coutayes
- 49 Château du Faÿ
- 50 Maison de notable, « La Barbannerie »

Chanteloup-les-Vignes

- 1 Église paroissiale Saint-Roch
- 2 Mairie-école
- 3 Maison de notable, 9 bis rue du Chapitre
- 4 Maison de vigneron, 1 rue de la Plâtrière
- 5 Maisons de vigneron, rue Charles-Barrois
- 6 Maison de vigneron, 1 rue Saint-Roch
- 7 Maison de vigneron, 10 rue de Triel
- 8 Villa, rue de l'Hautil
- 9 La ZAC de la Noé

- 0 Cave, 14 rue de l'Oise
- 1 Cave, 2 rue du Général-de-Gaulle
- 2 Cave, Impasse Hoche
- 3 Murs à chasselas, Glatigny
- 4 Murs à chasselas, 12 rue de la Gare
- 5 Murs à chasselas, 17 rue de la Gare
- 6 Pavillon « la Pinsonnette », 6 rue Maurice-Berteaux
- 7 Maisons de mariniers, 14-18 rue de l'Éperon
- 8 Maisons de mariniers, quai Boubou-Dado
- 9 Ferme de Bellefontaine





IMAGES DU PATRIMOINE – 252
ÎLE-DE-FRANCE

UN BELVÉDÈRE EN YVELINES

Andrézy, Chanteloup-les-Vignes,
Maurecourt

Textes

Roselyne Bussière

Avec la participation

d'Isabelle Duhau

et de Laurence de Finance

Photographies

Laurent Kruszyk

SOMOGY
ÉDITIONS
D'ART



Inventaire général du patrimoine culturel

Cet ouvrage a été réalisé

par la Région Île-de-France, service de l'Inventaire général du patrimoine culturel, sous la direction scientifique d'Arlette Auduc, conservateur régional.

Il est édité dans le cadre d'une convention Région-Conseil général des Yvelines.

Relecture

Ministère de la Culture, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, département recherche, méthode, expertise :
Catherine Chaplain, Laurence de Finance, Pascal Liévaux et Bernard Toulhier.

Enquêtes d'inventaire topographique

Laurence de Finance (2002),
Roselyne Bussière,
avec la participation de Malika Belmimoun, Marie Delassus, Aurélien Joudrier et Stéphane Laugier.

Nous remercions tout particulièrement

Dominique Hervier qui nous a confié ce terrain ;
Madame Gautier-Desvaux, directrice des Archives départementales, Catherine Cernokrak et Cécile Garguelle, CAO, mesdames Bezaud et Perraudin ainsi que tout le personnel des Archives départementales si efficace, compétent et dévoué ;
Jean-Charles Capronnier aux Archives nationales ;
À Andrésy, madame Batut, madame de la Croix ;
À Chanteloup, madame Alvergnat ainsi que monsieur et madame Masle ;
À Maurecourt, monsieur Baudin ainsi que monsieur et madame Hervé pour toutes les informations qu'ils nous ont généreusement données sur les murs à chasselas ;
Monsieur Pascal Durand ;
Thierry Zimmer, conservateur du patrimoine, auteur d'une thèse sur Ludovic Lépici ;
Julien Delannoy pour le regard qu'il nous a aidé à porter sur le patrimoine « ordinaire » ;

Les desservants des paroisses et tous les habitants qui ont bien voulu nous accueillir et permettre cette publication ;
Stéphane Asseline pour son aide précieuse dans la conception de la maquette.

L'ensemble de la documentation établie est consultable

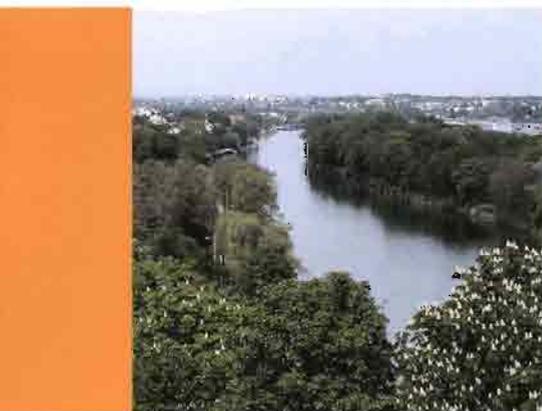
Sur Internet : www.culture.gouv.fr, bases de données :
Mérimée, Palissy et Mémoire
Ou
Région Île-de-France
Centre régional de documentation de l'Architecture et du Patrimoine
115, rue du Bac
75007 Paris
01 53 85 78 35

Ouvrage réalisé sous la direction de Somogy éditions d'art
Conception graphique : couleurrouge.com
Fabrication : Michel Brousset, Béatrice Bourgerie, Mathias Prudent
Contribution éditoriale : Catherine de Bernis
Suivi éditorial : Julia Bouyeure

© Somogy éditions d'art, Paris, 2008
© Région Île-de-France, Inventaire du patrimoine culturel, Paris, 2008
© ADAGP, Paris, 2008

ISBN 978-2-7572-0236-4
Dépôt légal : novembre 2008
Imprimé en Italie (Union européenne)

Sommaire



*En couverture :
Vue de la vallée de la Seine depuis le belvédère
du Manoir Denouval.*

*Sur le rabat :
Brumes matinales sur la Seine.*

Un belvédère en Yvelines

- Une terre de confins - p. 5
- Un pays de cocagne ? - p. 9
- Les révolutions du XIX^e siècle - p. 19
- À l'ombre de la capitale - p. 26
- Bienvenue dans un monde moderne - p. 38

Un patrimoine en images

- Des paroissiens actifs - p. 46
- L'affirmation de l'esprit républicain - p. 62
- Une expérience originale - p. 65
- Les maisons de campagne - p. 66
- La villégiature à l'ère des notables - p. 80
- Une famille de notables - p. 92
- La tradition aristocratique au service de la bourgeoisie - p. 96
- Une ferme encore en activité - p. 100
- L'architecture « ordinaire » - p. 104
- Caves, boves et celliers - p. 112
- Chanteloup-les-Vignes - p. 114
- Maurecourt - p. 118
- Villas et pavillons - p. 120
- La Z.A.C. de la Noé - p. 124
- Les « noces vaporeuses de la Seine et de l'Oise » - p. 128
- Le patrimoine de demain - p. 137
- Un paysage exceptionnel - p. 138

Annexes

- Glossaire - p. 143
- Liste des abréviations - p. 143

QUAI
DE SEINE



Un belvédère en Yvelines

Ruelle conduisant
à la Seine à Andrésy.

Depuis Thomas Platter qui en 1599 vantait « sa belle vue sur le paysage environnant » jusqu'à Antoine l'Aîné décrivant en 1712 « la vue la plus belle qui soit dans l'univers »¹, la boucle de la Seine qui s'étend de Saint-Germain-en-Laye à Poissy est célèbre pour ses panoramas magnifiques. Les trois communes d'Andrésy, Chanteloup-les-Vignes et Maurecourt situées sur ce méandre ont donc en commun un site panoramique exceptionnel entre la Seine, l'Oise et la forêt de l'Hautil.

Une terre de confins

Entre fleuve et colline

Cette colline, un des points les plus élevés d'Île-de-France (190 mètres) est une butte témoin dont le sommet est recouvert de meulières qui reposent sur 40 à 50 mètres de sables de Fontainebleau. Ensuite, une couche imperméable d'argiles et de marnes retient une nappe aquifère à l'origine de nombreuses sources. À la base, une épaisse couche de gypse repose sur un lit de calcaire lutétien qui affleure surtout à Andrésy et à Maurecourt. La forêt de l'Hautil (1 250 hectares) est partagée entre le département des Yvelines et celui du Val-d'Oise. Elle domine les trois communes qui s'étendent à flanc de coteau et dans la plaine alluviale de l'une et/ou l'autre rivière. Cette définition générale n'empêche pas de multiples variantes locales qui expliquent que chaque commune ait connu un destin différent.



La commission des Antiquités et Objets d'art lors d'une visite à Andrésy en 1890 (photographie, AD).



Andrésy. Église Saint-Germain. Détail de la sculpture du portail.

De la légende de César à la réalité du cimetière mérovingien

S'il n'est pas certain que Jules César lui-même soit venu sur place pour établir une flotte, il n'en est pas moins vrai que la situation d'Andrésy au confluent de l'Oise et de la Seine lui conférait, déjà à l'époque romaine, une importance vitale pour la circulation fluviale. De part et d'autre de l'Oise vivaient d'un côté les Vélocasses dont la capitale était Rouen et de l'autre les Parisii, ce qui a son importance car sont ainsi délimités deux diocèses, celui de Rouen et celui de Paris. Selon certains érudits, il ne serait pas impossible que le territoire des Parisii ait dépassé l'Oise. Il aurait alors été séparé de celui des Vélocasses par la colline de l'Hautil². Mais Michel Roblin a remis en cause cette hypothèse en s'appuyant sur les textes anciens : selon lui, les Vélocasses occupaient aussi l'autre côté de l'Oise et les Parisii devaient se contenter de voir la rivière de loin sauf à Conflans-Sainte-Honorine où leur domaine atteignait le confluent³. Selon l'académicien Lancelot⁴, au IV^e siècle après Jésus-Christ, Andrésy était le siège d'une compagnie de soldats romains accoutumés à la navigation dont le nom était *classis anderitianorum*. Cette hypothèse serait corroborée par la lexicologie : *anderitum* ou *anderetum* signifierait confluent en langue celte. Cela impliquerait donc l'existence d'un groupe de population dès l'époque gallo-romaine. Ce que confirme aussi la découverte fortuite en 1890 d'une nécropole mérovingienne de 492 sépultures mises au jour lors de la construction de la voie de chemin de fer par la Compagnie de l'Ouest. La plupart (402) étaient des sarcophages de plâtre et un petit nombre (31) étaient en pierre. Le mobilier funéraire recueilli (francisques, plaques, boucles) permet une datation du VI^e siècle⁵. Une nécropole aussi considérable suppose l'existence d'un bourg fortement peuplé.

La seigneurie du Chapitre Notre-Dame

Pourtant, la première mention écrite d'Andrésy ne remonte qu'à 829, date à laquelle l'évêque de Paris Inchadus donne le lieu appelé *Andresiacum cum omni integritate* aux chanoines de l'église de Paris⁶. Désormais l'histoire d'Andrésy est liée à celle du Chapitre Notre-Dame et ce jusqu'à la Révolution. Maurecourt qui est sur la paroisse d'Andrésy connaît la même histoire. Andrésy a compté d'autres seigneurs comme la famille de l'Isle dont, en 1564, Barthelemi de l'Isle est dit seigneur en partie d'Andrésy⁷. Mais le Chapitre profite des difficultés financières de la famille pour accroître la seigneurie et en 1680 les héritiers de Joachim de l'Isle lui vendent « le château principal manoir et maison seigneuriale du fief d'Andrésy ou Vilette size en la paroisse dudit Andrésy, cour, basse cour, colombier, mazures, pressoir, jardin et clos le tout clos

de murs⁸». Il s'agit en fait de ce qui deviendra la ferme seigneuriale d'Andrésey. Désormais le Chapitre est seul seigneur en ses terres.

Quant à Chanteloup, le premier document connu attestant son existence serait une donation faite par le seigneur de Marly, Thibault, en 1162, avant son départ à la croisade⁹.

Les embellissements religieux de la Renaissance

Dans la première moitié du XVI^e siècle, les habitants de Chanteloup, Maurecourt et Andrésey obtiennent la permission de construire ou d'agrandir et d'embellir leur lieu de culte, signe d'une population en essor et plutôt prospère. Cet essor s'inscrit dans celui de la population du Bassin parisien qui se remet alors des désastres démographiques de la fin du Moyen Âge¹⁰ et entraîne une conjoncture économique favorable avec une hausse des prix agricoles à partir de 1500. C'est ainsi que l'indice du prix du froment passe de 100 en 1526 à 188 en 1554. Et, souligne Jean Jacquart, les prix des « biens fonciers, terre, vignes et prés, augmentent encore plus vite, [...] indice de la multiplication des hommes et de leurs besoins¹¹ ». C'est tout d'abord à Chanteloup,

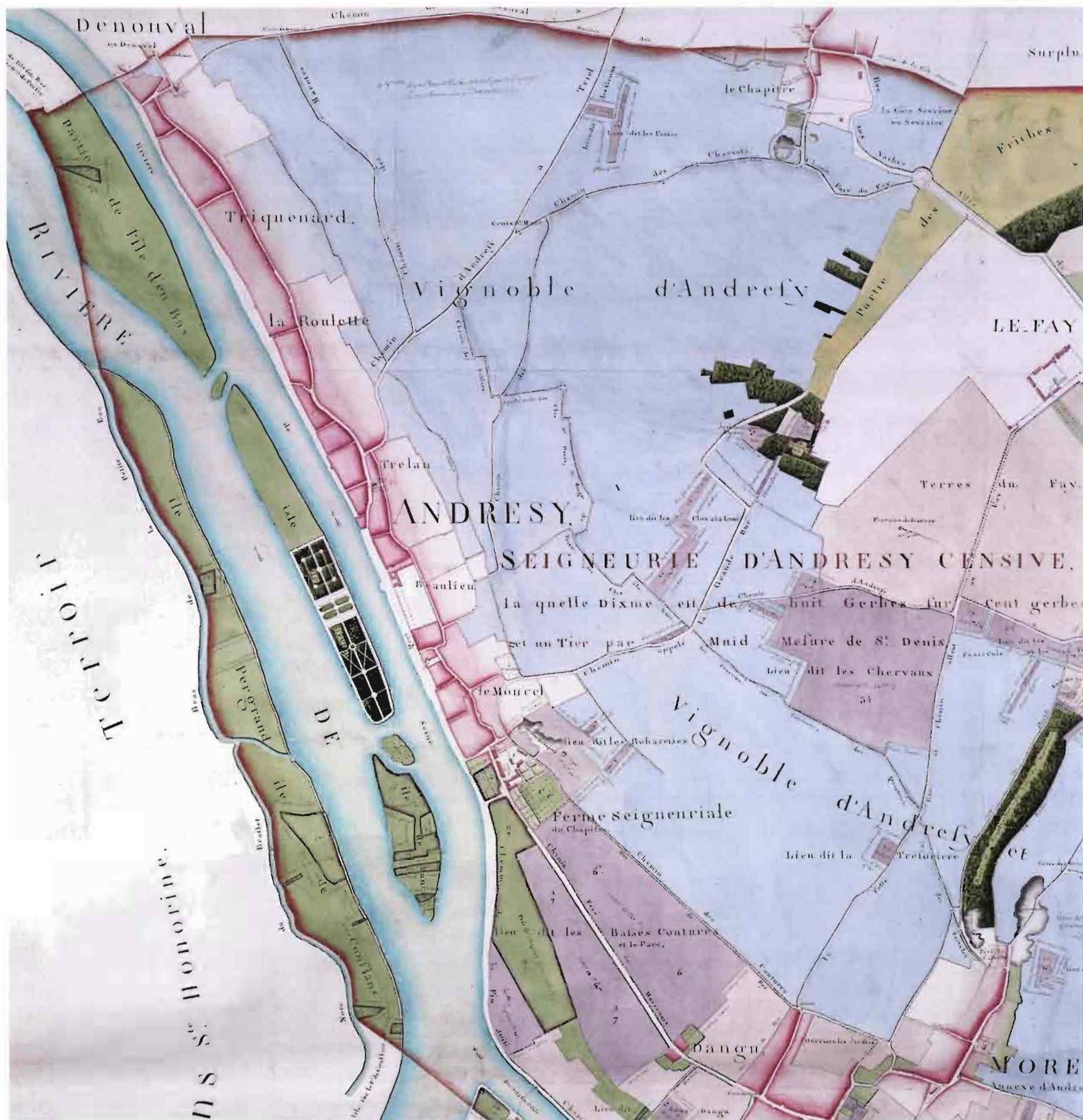


Andrésey. La croix « romane » dans le cimetière (Cl. MH).



Andrésey. Église Saint-Germain. Chapiteau représentant un acrobate.

comme l'indique la pierre de consécration de l'église conservée sous la tribune, qu'une chapelle fut construite grâce aux deniers et aumônes « des bonnes gens » et dédiée à saint Roch en 1518. À leur tour, en 1531, les « manants et habitants des hameaux de Maurecourt, Choisy et Glatigny » obtinrent de l'évêque de Paris la permission de bâtir une chapelle pour servir de succursale. Les dix perches de terre nécessaires furent données par Raoulin des Carets, laboureur, et sa femme Guillemette Naudin¹². La chapelle fut bénie le 9 mai 1562 par l'évêque de Philadelphie en présence de Jean de Brye, curé, et de Barthelemy de L'Isle, seigneur en partie. La dédicace se fit sous le vocable de Notre-Dame de Lorette¹³, choix plutôt original car peu de sanctuaires ont été placés sous cette invocation qui rappelait le miracle de la translation de l'église construite par sainte Hélène sur l'emplacement de la maison de la Vierge à Nazareth. Dans les deux cas, ce sont des chapelles à un seul vaisseau voûté d'ogives qui sont érigées. Et leur emplacement présente des similitudes : elles sont à proximité du noyau ancien du village mais ne l'ont pas structuré. Ce qui n'est pas le cas de l'église paroissiale d'Andrésey, insérée de longue date dans le tissu villageois. Elle fit l'objet de deux campagnes d'agrandissement au XVI^e siècle : la première en 1517 lorsque les habitants demandent l'autorisation d'accroître le chœur de l'église¹⁴, puis en



La seigneurie du Chapitre en 1778 (AN).

1538 à nouveau lorsqu'ils parlent d'agrandir l'église¹⁵. À deux reprises, il est précisé qu'elle ne peut contenir ni accueillir tous les paroissiens, signe manifeste d'un accroissement de population. Nous verrons plus loin quels sont les aménagements que l'on peut imputer à ces campagnes de construction.

Un pays de cocagne ?

Cette population dont nous avons signalé l'essor vivait de l'agriculture, et plus précisément de la viticulture.

Un terroir voué à la viticulture

Le terroir d'Andrésy nous est connu en détail grâce à un plan réalisé en 1778¹⁶. À cette date, il se répartit de la manière suivante : 60 % en vignes, 26 % en terres labourables, 10 % en bois et 4 % en prés. Le document apporte d'autres précisions qui permettent de cerner le mode de vie des habitants : la dîme du vin était de cinq pintes et un tiers de pinte par muid, mesure de Saint-Denis¹⁷. C'était une dîme à 2,8 % extrêmement raisonnable¹⁸ et il était beaucoup plus intéressant d'être vigneron que cultivateur. En effet, pour la dîme du blé et autres grains, les paysans laissaient huit gerbes sur cent au Chapitre, celle des pois, fèves et lentilles et autres menus grains était de huit bottes sur cent, celle des pois verts correspondait à un panier sur douze et celle de la filasse, c'est-à-dire les fibres végétales, à huit poignées sur cent. Pour les animaux, il n'est question que des agneaux et des cochons pour lesquels la dîme se percevait au treizième. Il n'est donc pas étonnant que, sur les sols s'y prêtant, la vigne occupe une place considérable.

Le difficile mais rentable travail de la vigne

Cette activité nous est bien connue grâce aux travaux de M. Lachiver¹⁹ sur le Bassin parisien mais aussi, plus précisément pour Chanteloup-les-Vignes, grâce à un document exceptionnel : un livre de raison tenu par trois générations de vignerons de Chanteloup au XVIII^e siècle²⁰. Ce manuscrit de 126 feuillets en différents cahiers a été rédigé de 1690 à 1740 par Louis Barrois, puis par son gendre et neveu, Roch Longé de 1741 à 1751, enfin par Georges Longé de 1761 à 1784. Il fournit une multitude d'informations sur la culture de la vigne, sa précarité, l'importance de la météorologie et le caractère aléatoire des revenus liés au vin.

Une pratique ancestrale

Depuis le Moyen Âge, la viticulture était très répandue en région parisienne, une viticulture de qualité grâce à l'emploi de cépages



Chanteloup-les-Vignes. Cul-de-lampe de la nef.

nobles. Le renom des vins français était grand et il alimentait un commerce beaucoup plus important qu'à la veille de la Révolution. Le terroir d'Andrésy-Chanteloup possédait de grands atouts : la qualité du sol, l'exposition, la présence de coteaux et de rivières. En effet, c'est par voie d'eau que le vin était essentiellement distribué. La situation d'Andrésy au confluent de la Seine et de l'Oise lui permettait de prendre part au commerce du vin qui s'effectuait dans deux directions : vers Rouen et vers l'Angleterre par la Seine, vers la Picardie, la Flandre et les Pays-Bas par l'Oise. Lorsqu'à partir du

XII^e siècle les vins français sont concurrencés par les vins bordelais en Angleterre, les marchands rouennais restent fidèles à Chanteloup : le livre de raison signale que, au XVIII^e siècle encore, les marchands normands venaient en octobre pour la foire de la Saint-Romain et début février pour celle de la Chandeleur. De plus, le rôle des abbayes dans la diffusion de la viticulture n'est plus à démontrer (vignoble d'Argenteuil pour l'abbaye Saint-Denis, de Suresnes pour Saint-Germain-des-Prés) et le Chapitre Notre-Dame n'était pas en reste : il avait deux grands pôles viticoles, celui de la rive droite autour d'Andrésy et celui de la rive gauche autour d'Aubergenville et Épône.

Un travail considérable...

Le travail de la vigne n'a pas subi de modifications fondamentales entre le Moyen Âge et le siècle de Louis XIII. Dans tous les cas, il s'agit d'un travail considérable dont voici les principales étapes.

Le calendrier agricole du vigneron est très chargé, beaucoup plus que celui du manouvrier ou du laboureur. Il ne passe pas l'hiver au coin du feu comme les calendriers sculptés sur les cathédrales gothiques pourraient le laisser penser : il plante les nouveaux ceps, retire les échelas, les trie. Dès février, il commence à tailler sa vigne. Il doit avoir fini pour le 15 mars après quoi il effectue le premier labour (houer).



Chanteloup-les-Vignes. Terris appartenant au Chapitre, 1702 (AN).



Chanteloup-les-Vignes. Inscription se trouvant sur l'ancien pressoir.

En mai, il attache aux échelas les jeunes jets (lier) avec de la paille de seigle et ébourgeonne pour donner aux fruits plus d'air et de lumière²¹.

Ensuite il effectue un second labour (biner).

À la mi-juillet, il tierce, c'est-à-dire laboure une troisième fois, alors que le raisin est déjà gros.

Vient ensuite la période des vendanges qui en Île-de-France ont ordinairement lieu vers la fin septembre. Pendant tout l'été le vigneron s'est activé dans sa cave. Il doit entretenir cuves et tonneaux. Le volume de la vendange étant extrêmement variable, il lui est difficile de prévoir de quelle capacité de stockage il aura besoin. Or, en cas de bonne récolte, le tonnelier monte ses prix. Le vigneron de Chanteloup note en 1706 : « il y eut un tiers de vin plus que l'on espérait et il fallait voir comme le monde courait à la futaille : il n'en savait trouver du tout, ni bonne ni mauvaise. » Il doit aussi entretenir les cuves en bois de chêne dans lesquelles le moût va fermenter.

Une fois prêt, le vigneron doit attendre que le seigneur proclame le ban de vendange, date délicate à fixer car plusieurs intérêts entrent en conflit : le petit vigneron qui fait lui-même sa récolte souhaite retarder le plus possible la date du ban alors que le gros vigneron craignant les intempéries ou le manque de main-d'œuvre veut la fixer au plus tôt. À Chanteloup et Andrésey, les raisins sont cueillis avec précaution et le vin fabriqué méticuleusement sans mélange de cépages, d'où sa renommée.

Pour la vinification, les raisins blancs ou noirs destinés à la fabrication du vin blanc sont directement portés au pressoir et le vin est mis dans les tonneaux. Les fûts sont placés dans les celliers, moins frais que les caves, ce qui ne retarde pas la fermentation. Pour le vin rouge, les opérations sont plus complexes : le raisin, placé dans la cuve, est aussitôt

écrasé par un ou deux hommes nus. Cette opération, dite de foulage, a lieu dans le cellier et la fermentation commence quelques jours après. Les petits vigneron n'ont pas assez de raisin pour remplir une cuve en une journée, ils pratiquent alors des mélanges ce qui n'améliore pas la qualité. Quand la fermentation est terminée, le vin est décuvé et placé dans des tonneaux remplis aux trois quarts : c'est le vin de goutte auquel on va ajouter plus tard le vin de presse. Les marcs sont portés au pressoir, déposés sur la maie et pressés plusieurs fois. C'est au pressoir que se perçoit la dîme. Puis le vigneron remporte son vin, ferme les fûts et les descend dans sa cave où a lieu une seconde fermentation, non tumultueuse cette fois. Le vin nouveau est prêt.

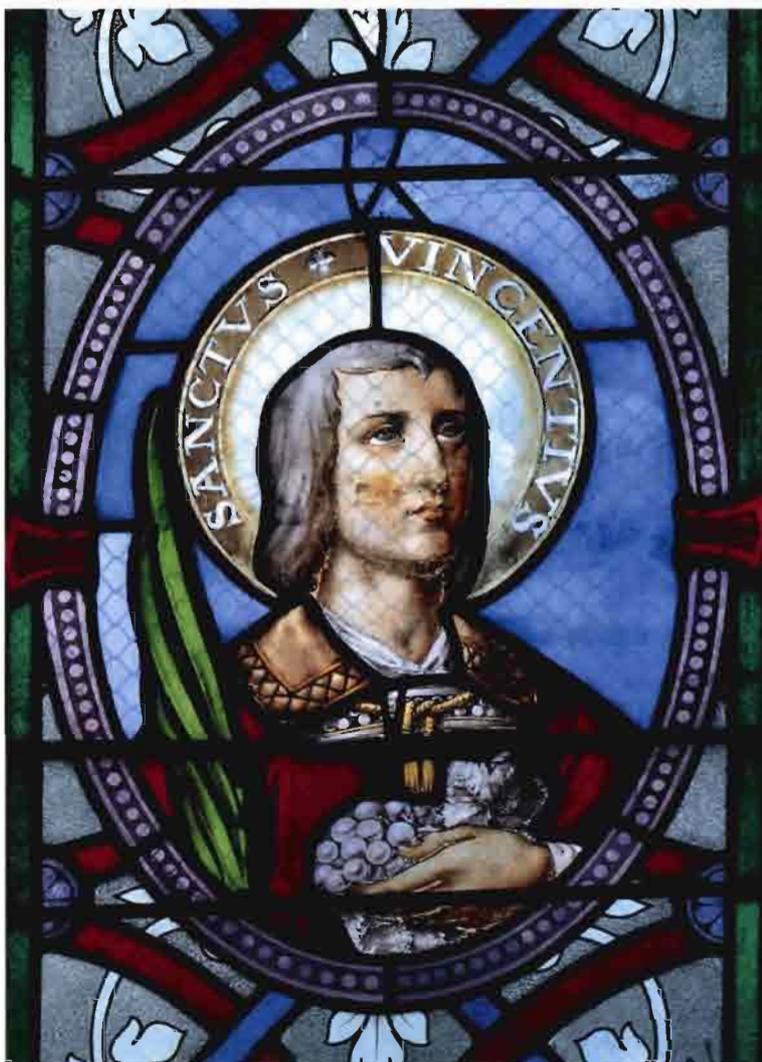
Le pressoir était un instrument très onéreux : c'était plus un instrument de prestige et de domination qu'une source de profit. À Andrésey, en 1709, il y a trois pressoirs appartenant au Chapitre Notre-Dame outre le pressoir de la ferme seigneuriale (un à Denouval²², un à la Roulette²³ et un à Treslan²⁴) et il y en avait deux à Maurecourt.

... pour un revenu aléatoire

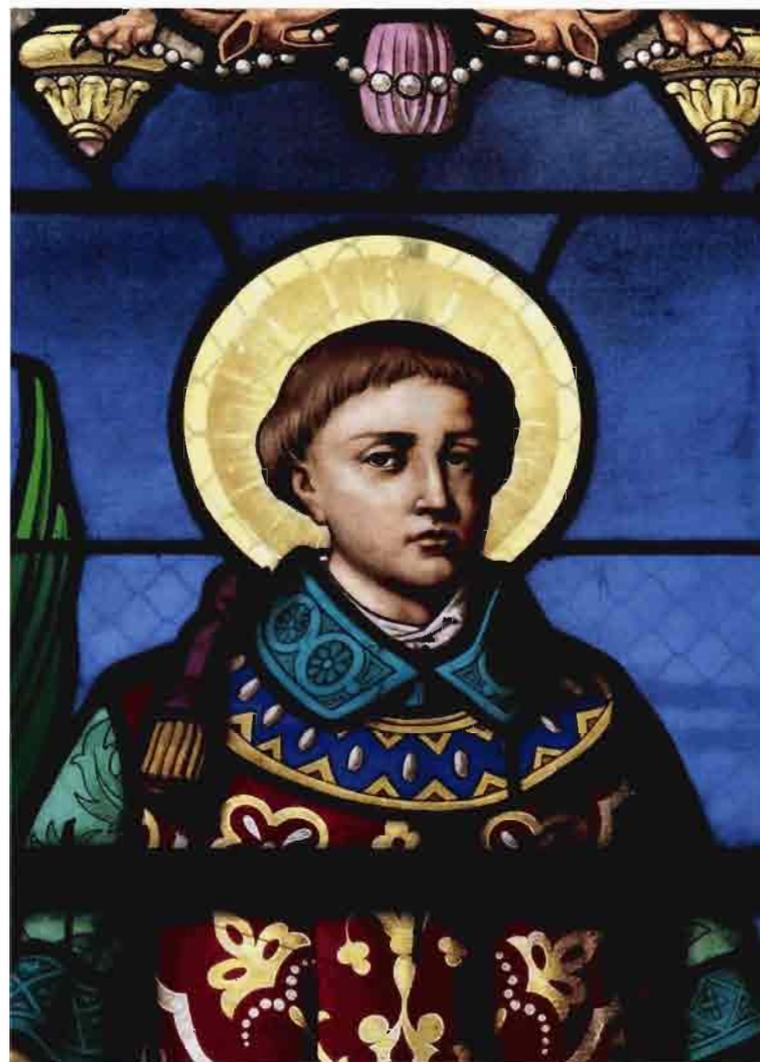
Les rendements sont forcément impossibles à évaluer précisément : les domaines d'Église fournissent toutefois quelques informations



Andrésey. Église Saint-Germain. Détail du vitrail de la baie 2 : les vendanges.



Maurecourt. Église de la Nativité-de-Notre-Dame. Détail du vitrail de la baie 2: saint Vincent, patron des vignerons.



Chanteloup-les-Vignes. Église Saint-Roch. Détail du vitrail de la chapelle Saint-Vincent.

analysables. Marcel Lachiver a pu estimer à 34,8 hl/ha le rendement des vignes d'Argenteuil qui appartenaient à l'abbaye Saint-Denis et à 28,02 hl/ha celui de l'ensemble des vignes de l'abbaye. Variable selon les terroirs, le rendement l'est aussi selon les années. C'est ainsi que l'écart entre une année exceptionnellement bonne (1677) et une très mauvaise (1675) est de 1 à 4,5. Pour les domaines plus petits, on n'a que peu de chiffres; par chance Georges-Léger Longé à Chanteloup a tenu un mémoire de sa production pendant vingt-deux années consécutives, de 1771 à 1792. Son rendement moyen est de 22,6 hl/ha avec une année record en 1785: 76,5 hl/ha.

La qualité du vin produit s'est dégradée tout au long du XVIII^e siècle, notamment à partir de l'année 1709 où la vigne a gelé; on a alors remplacé les cépages nobles (pinot noir, pinot blanc, chardonnay, meunier) par des gamay, dont le rendement est supérieur mais la qualité moindre. Malgré ce travail acharné, le revenu est aléatoire car la récolte est soumise aux caprices climatiques. Ce ne sont pas tant les gelées d'hiver que celles de printemps qui menacent la vigne, comme ce gel du 3 mai 1698 signalé par le vigneron de Chanteloup: « L'an 1698, le troisième de mai il a gelé à glace que toutes les vignes furent gelées partout à la réserve du terroir d'Andrésy qui ne fut pas gelé. »



9 — Chanteloup (S.-et-O.) - Cour Laurence

Chanteloup-les-Vignes. Une cour commune (carte postale, AD).



Chanteloup-les-Vignes. Une cour commune, vue actuelle.

Ensuite, le vigneron scrute le ciel, inquiet des orages et de la grêle comme celle du 23 juin 1694 «qui hacha tous les arbres, abattit tous les fruits et les fenêtres de l'église de saint Roch de Chanteloup furent cassées». La pluie de printemps empêche la fécondation des fleurs comme en 1716 ou en 1723 mais une trop grande sécheresse peut aussi être dommageable, ainsi en 1718 où les vigneron demandent aux chanoines de Poissy de dire des prières et d'effectuer des processions. L'abondance de récolte n'est pas forcément synonyme de prospérité. On peut même aller jusqu'à déverser le vin dans les ruisseaux. En 1724, le vigneron de Chanteloup indique que le muid de vin logé se vend 30 à 40 livres ce qui est peu. Il se peut qu'il ait travaillé à perte étant donné tous les frais.

Une catégorie sociale hétérogène

Leur qualification distingue les vigneron des simples manouvriers mais tous ne sont pas également dotés.

M. Lachiver distingue trois sortes de vigneron. Les plus pauvres, vigneron de l'indigence, ont moins d'un demi-hectare de vignes. Cela signifie qu'ils ont du travail pour un tiers de l'année et que le reste du temps ils doivent louer leurs bras, ce sont donc des manouvriers dont la dépendance est totale. Le manouvrier n'a, comme le révèlent les inventaires après décès, ni âne ni vache ni porc. C'est l'habitant typique des cours communes tel Augustin Beccasseau,

vigneron demeurant à Maurecourt qui possède en 1766, selon la déclaration qu'il en a fait au terrier (c'est-à-dire une déclaration faite devant notaire par les tenanciers de fief au seigneur) : « une moitié de maison consistante en un scellier par bas, chambre et grenier dessus, couvert de thuille, escalier hors-œuvre pour monter audit lieu, cour commune et passage commun pour aller et venir à la grande rue, la dite maison située audit Morcourt et proche l'église dudit lieu[...]», ou bien encore Pierre Puchereau, vigneron demeurant à Denouval et disposant d'une « portion de maison ». Ces petits vigneron partent de leur village pour aller chercher un travail saisonnier : en 1601, à Louvres, les archives révèlent que six vigneron de Chanteloup sont venus louer leurs bras pour la moisson des grains²⁵.

Juste au-dessus se situent les « vigneron de la petite aisance », petits propriétaires d'un ou deux hectares de vignes qui les occupent toute l'année. Ils ne dépendent donc pas des autres pour la recherche de travail. C'est le cas du vigneron de Chanteloup qui tenait son livre de raison. Ils possèdent un âne ou un cheval, une vache, un porc et quelques volailles et ils cultivent aussi un peu de céréales pour vivre en autosuffisance. Leur situation est plus favorable que celle des manouvriers mais ils ne sont pas à l'abri des mauvaises années et dans ce cas la seule solution pour eux est l'endettement. C'est ainsi que Pierre Hamel l'Aîné, vigneron à Chanteloup, reconnaît devoir

40 livres et 12 sous à un marchand d'Andrésy pour « marchandises d'échalas ». Le terrier d'Andrésy présente plusieurs exemples de ces vigneronns un peu plus dotés que les précédents, tel Barthélémy Roy qui a « une maison à Triquenard, consistant en voûte et cellier, deux chambres et deux greniers, le tout couvert de thuille, écurie, étable à vaches et à porcs, un jardin derrière contenant un demi arpent environ ». Ils s'endettent aussi pour s'agrandir comme Thomas Mercier, vigneron à Andrésy qui emprunte 399 livres pour construire un cellier et une chambre au-dessus du bassier* de sa maison²⁶.

Enfin, les plus gros vigneronns ont plus de deux hectares de vigne et souvent aussi des terres labourables. Dans cette catégorie se range probablement François Bertauld, vigneron à Maurecourt qui dispose d'« une grande maison [...] composée de plusieurs bâtiments à usage de demeure dans lesquels est un pressoir, cour entre les dits lieux et bâtiments couverts de thuille, jardin derrière, le tout contenant quarante perches, clos et enfermé de murs de toutes parts ». Ces trois catégories qui ont laissé des traces dans le patrimoine local seront illustrées dans la seconde partie de l'ouvrage.

La production viticole a marqué non seulement l'habitat mais aussi le parcellaire et, alors que toute vigne a quasiment disparu, on en trouve encore la marque dans des parcelles longues et étroites, desservies par des sentes rurales. Mais elles s'effacent dans le paysage gagné par la forêt ou par l'urbanisation. Seules les nombreuses sentes parallèles aux courbes de niveau subsistent encore pour le moment.

La lecture des revendications des paysans lors de la rédaction des cahiers de doléances donne une image précise de cette société rurale : par exemple à Chanteloup, la vigne est la seule culture, l'Hautil fournit des pâtures pour les bestiaux et des pierres à bâtir et enfin une partie de la population exploite des carrières à plâtre non sans mettre en péril la sécurité publique « en conduisant leurs fouilles sous les héritages voisins²⁷ ». Quant à la céréaliculture, elle était pratiquée par deux grosses fermes.

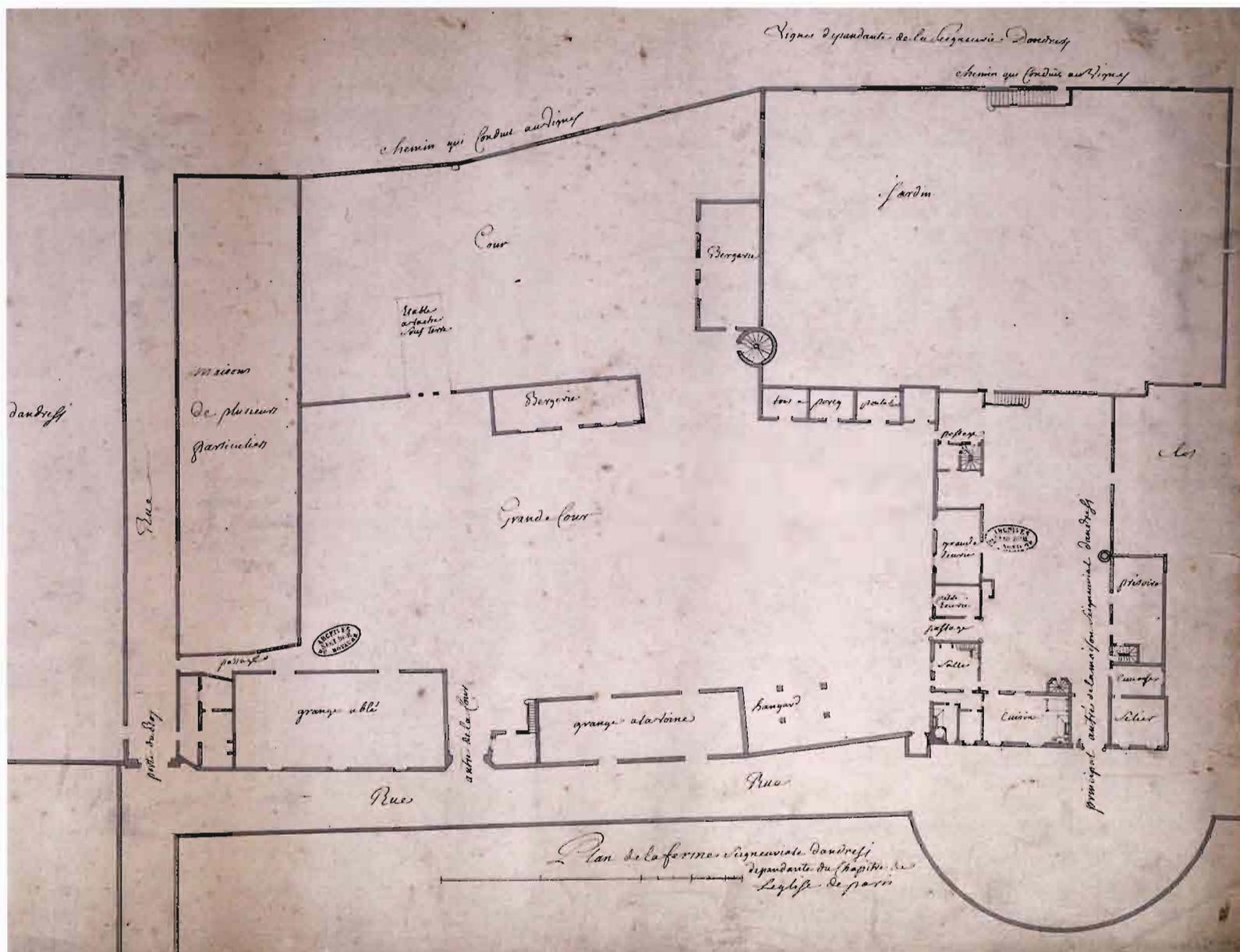
Deux gros fermiers tiennent le pays

Le Chapitre qui, on l'a vu, avait racheté le manoir d'Andrésy, en fit sa ferme seigneuriale dont le plan levé en 1778 permet de voir l'étendue ainsi que les diverses productions. Elle comprenait : la ferme elle-même, avec cours et jardins, le tout clos de murs sur 4 arpents, 88 perches, le clos devant la ferme, planté en arbres fruitiers (1 arpent, 1 perche), des terres labourables réparties en 37 pièces et couvrant une superficie de 229 arpents 78 perches. La ferme comportait peu de vignes (7 arpents et 11 perches)²⁸, un bois de 26 arpents et 15 perches et des prés sur 26 arpents. Un plan non daté

des Archives nationales restitue la distribution des bâtiments : habitation du fermier autour d'une petite cour d'une part et bâtiments agricoles, grange à blé, grange à avoine, bergerie, poulaillers, toits à porcs répartis autour d'une grande cour d'autre part. Une particularité est à noter : la présence d'une « étable à vache sous terre » tirant parti de la dénivellation du terrain et située sous une deuxième cour. Il ne reste quasiment rien de cette ferme. En revanche, la seconde grande ferme de la seigneurie, celle de Bellefontaine, est encore là et, qui plus est, en activité. À la fin du XVII^e siècle elle était rattachée au château de Glatigny et appartenait donc à monsieur Du Fresnoy, commis de la guerre.



Andrésy. La rue de l'Église.

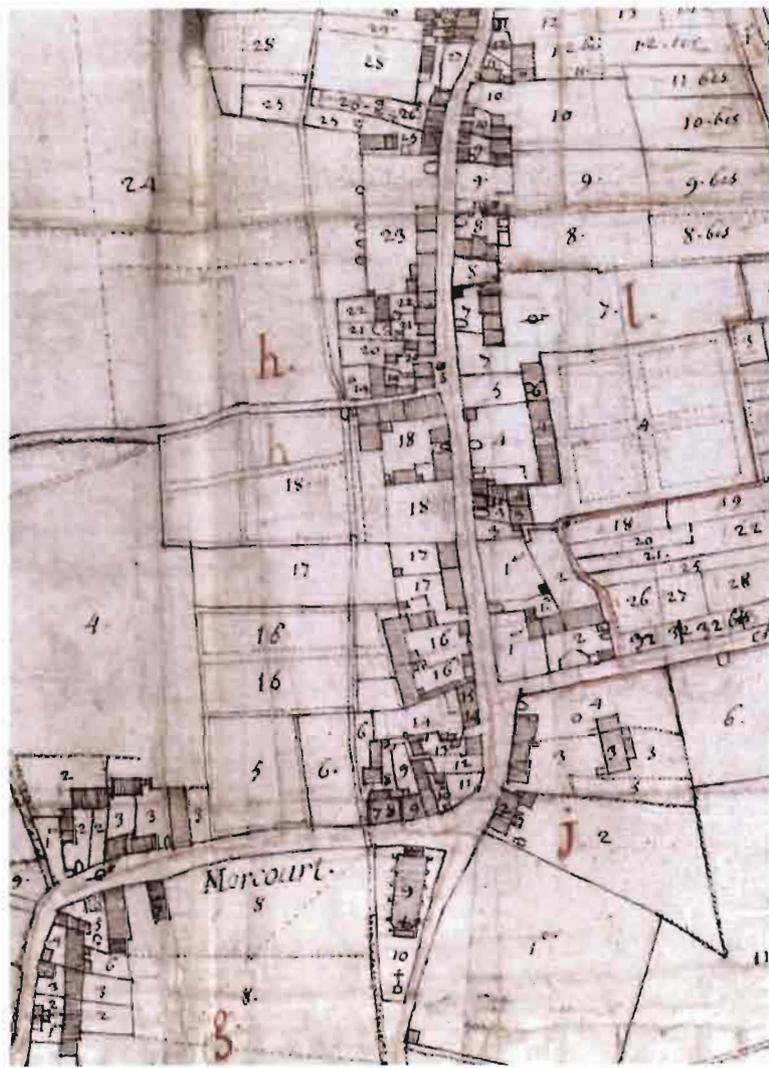


Andrésy: La ferme seigneuriale au XVIII^e siècle (plan, AN).

Des maisons de campagne discrètes

En 1786, le naturaliste Antoine Nicolas Duchesne rappelle à ses enfants leur visite à Andrésy : « Le village d'Andrésy, ainsi qu'on le voit sur la carte, est fort allongé. Maurecour qui en dépend forme une sorte de village séparé le long de l'Oise; le gros d'Andrésy borde la Seine. On dit qu'il s'y trouve un bon nombre de maisons de campagne, cependant il n'en résulte rien de bien orné sur le bord de l'eau.

La seule qui ait de l'importance est celle qu'occupait Madame de Marsan surtout à cause de l'île décorée qui lui fait face. » Il existait donc bien une villégiature d'Ancien Régime et pour la recenser de manière plus précise, une source exceptionnelle nous est fournie par plusieurs terriers. L'un de ceux conservés pour Andrésy est particulièrement élaboré puisque le notaire indique pour chaque déclarant les prénom, nom, filiation, profession et adresse. Suit la liste des



Maurecourt en 1731 (plan, AN).

parcelles qu'il détient avec leur mode d'utilisation (bâtiments, jardins, vergers, bois, vignes, prairies, labours...), leur surface et l'identité des confins, c'est-à-dire des parcelles voisines. Chaque notice évalue le cens et la liste des redevances et services qui lui sont attachés. À ces documents écrits sont adjoints – ou non – des plans d'arpentage. Pour Andrésy, le plan d'arpentage conservé date de 1731²⁹, tandis que l'on a encore plusieurs terriers : celui des années 1668-1669, celui de 1726-1727 et celui de 1766-1767³⁰. Ce dernier a été dépouillé systématiquement parce qu'il cite nommément les « maisons de campagne » permettant ainsi de localiser la villégiature à Andrésy et à

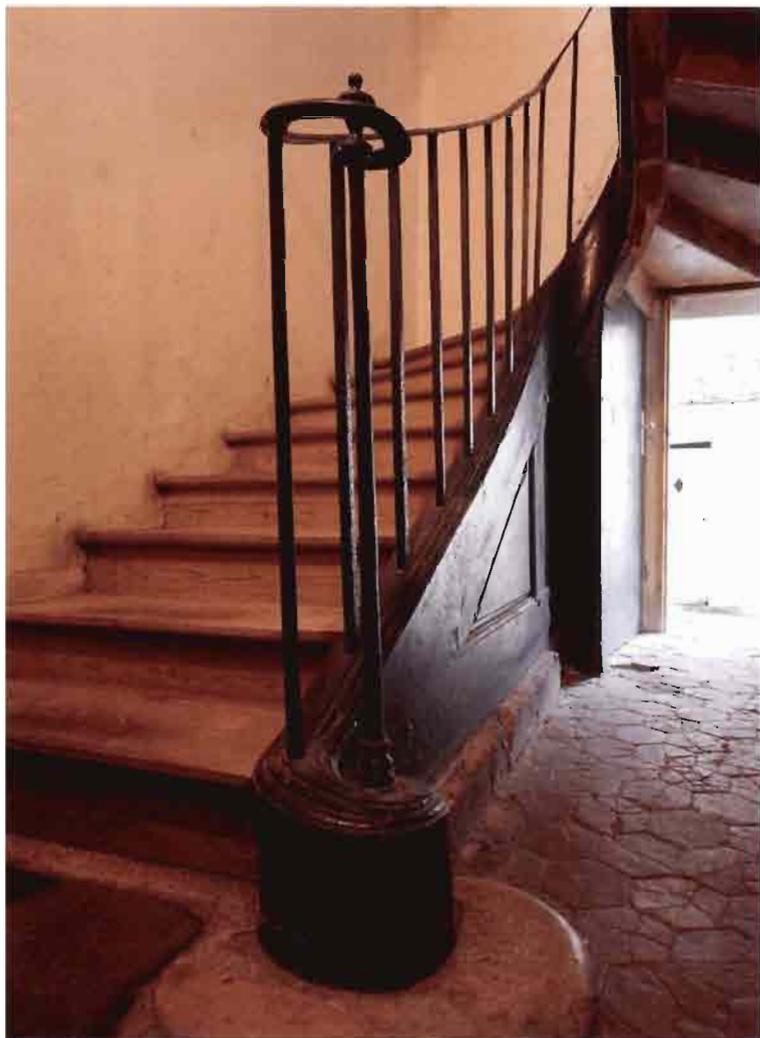
Maurecourt, toutes deux dans la dépendance du Chapitre de Notre-Dame. Les déclarants sont dits « demeurant habituellement à [...] mais de présent en leur maison de campagne », ce qui permet de connaître aussi leur origine géographique. Toutes les maisons de campagne citées dans ce terrier n'ont pas pu être localisées précisément, mais on peut leur donner des caractéristiques communes : la première d'entre elles est la vue sur la Seine. C'est véritablement la raison d'être de cette villégiature, comme l'attestent plusieurs éléments. Les jardins descendent en terrasse jusqu'à la Seine et les îles sont même parfois utilisées dans la mise en valeur du paysage. C'est le cas, facilement repérable, du château de la princesse de Marsan, mais aussi, par exemple, de la propriété du chevalier de Gaultier dont les terres descendent jusqu'au fleuve (entre les actuelles rue Jean-Jaurès et ruelle Cordon). Il propose au Chapitre de Paris un échange de terres dans l'île Nancy « vis à vis la maison, jardin et terrasse » pour « raisons de proximité, de convenance et d'agrément »³¹. Ces maisons tournent le dos à la rue et n'y présentent qu'une façade peu soignée, telle la maison qui appartenait en 1767 à Nicolas Deligny, « chef de fruitrie » du roi, habitant à Versailles. À l'irrégularité de la façade sur rue, fait écho la grande symétrie de la façade sur jardin à laquelle répond la composition d'ensemble des parterres.

Les maisons non mitoyennes de la rive, et n'ayant donc pas un accès direct au fleuve, sont de deux ordres. Soit elles ont un jardin de l'autre côté de la rue auquel elles sont reliées par un passage souterrain. C'est le cas de la maison de campagne du 70, rue du Général-Leclerc dont les textes anciens précisent qu'elle avait « une voûte sous le grand chemin pour aller et venir aux jardins [...] qui sont du côté de la Seine ». Soit elles mettent en valeur la vue sur le fleuve par la présence d'un balcon. Certains sont encore en place comme celui, le plus remarquable, du 46, boulevard Noël-Marc, d'autres sont mentionnés dans les sources : Charles Pierre Baptiste Ecuyer possède une maison de campagne à Beaulieu (actuellement le 22, boulevard Noël-Marc) dans laquelle il y a au premier étage une « salle de compagnie au bout de laquelle du costé de la riviere est un grand balcon saillant sur le grand chemin dans toute la façade ». Cette recherche de la vue est si présente que le même propriétaire possédait dans ses clos de vigne au-dessus de Beaulieu un belvédère dont celui de la rue du Cimetière peut être l'équivalent. Au 36 du même boulevard, on sait même que le balcon « était couvert d'un petit auvent à deux égoûts, couvert en ardoises, supporté par devant par deux pilastres en treillage³² ». Un autre détail prouve encore l'importance de la vue sur le fleuve : en 1792 la ville d'Andrésy dresse la liste des émigrés où figure le sieur Boissier, noté absent depuis six mois environ. Il louait

une chambre à alcôve chez mademoiselle de La Forge, chambre dont l'inventaire précise qu'elle est éclairée d'une croisée sur la rivière³³. La plupart de ces maisons ont en commun d'être relativement modestes, plus proches de la maison rurale que du château. Prenons comme exemple celle du 36, boulevard Noël-Marc dont il subsiste d'importants vestiges. Son plan est connu par un procès-verbal de vente sur saisie immobilière³⁴ : il s'agit de deux bâtiments perpendiculaires à la rue dans lesquels remises, bûcher, lucarnes à poulies se mêlent aux salons, salle à manger et autres pièces de réception. Ou bien encore la maison du 70, rue du Général-Leclerc dont la façade

arrière ne présente quasiment pas d'ouvertures et dont le toit à double pan et pignon couvert, sans croupe*, pourrait aussi bien appartenir à une maison de villageois.

Ces maisons de campagne portent par ailleurs bien leur nom. Elles comprennent un verger, un ou plusieurs clos de vigne, souvent une étable et même une volière à pigeons pour la plus importante d'entre elles³⁵. Lorsque la place manque, les propriétés s'étendent comme elles le peuvent : c'est ainsi que M. Bricaut qui possédait la maison du 1, rue Leclerc avait un cellier de l'autre côté de la rue (à l'entrée de la cour Beaulieu)³⁶. On sait que la propriété de



Andrésy. Maison de campagne, 46, boulevard Noël-Marc. L'escalier.



Andrésy. Maison de campagne, 20, boulevard Noël-Marc. L'escalier.



Chanteloup-les-Vignes. L'ancien « château » du Chapitre.

Nicolas Deligny avait des arbres fruitiers, trois grands pressoirs et un plus petit³⁷.

Les propriétaires de ces maisons sont de statuts très divers : bourgeois parisiens (comme Jean Carrire), apothicaire (le sieur Jouachain), marchand quincaillier (Augustin Frippier ou Gabriel Regnault), tous habitant à Paris. On trouve aussi des militaires : François-Marie de Gautier, mousquetaire, Guillaume Balthazar Boissier, ancien capitaine de troupes de la marine, Claude Yves de Tarboicher, officier des mousquetaires du roi, ou Louis Saussard, maréchal des logis. Les Versaillais sont membres de la maison du roi, comme Nicolas Deligny, chef de fruiterie, ou de la maison militaire, tel feu Balthazar Vallier dont la veuve Charlotte Ozenesse déclare un « corps de logis avec celliers, écurie, foulerie, caves, grande cour » à Treslan, ou encore membres de la noblesse de robe comme Louis Audrillard de Vareilles qui possédait une grande maison à Denouval. C'est donc un éventail très large de la société de l'Ancien Régime qui venait en villégiature à Andrésy.

Cette grande diversité dans les statuts se répercute évidemment dans les bâtiments : le seul point commun entre la simplicité de la maison de l'abbé des Essarts, 52-54, boulevard Noël-Marc, et la munificence du « château de la Princesse », 40, boulevard Noël-Marc, est la vue sur la Seine. La mixité sociale qui en découle est renforcée par l'étroite imbrication des propriétés dont la cour Beaulieu est un bon exemple. À Maurecourt et à Chanteloup-les-Vignes la villégiature est plus diffuse, plus conforme aussi à l'idée que l'on se fait de la « maison des champs » probablement parce qu'elle n'est plus liée directement à la présence du fleuve. La principale maison de villégiature repérée à

Chanteloup est celle qui appartenait au Chapitre de Notre-Dame. En 1727 elle est déclarée comme ayant été acquise depuis un an de Messire Claude Henry Le Prestre, chevalier, par M. Pécoul. Cet écuyer était proche de la famille royale puisqu'en 1749 la dauphine, fille de Louis XV, s'arrête chez lui de retour des eaux de Forges et en 1759 la princesse Marie-Charlotte de Bourbon Condé assiste en personne à la bénédiction de la chapelle qu'il vient de construire³⁸. Quant à Maurecourt, on y trouve plusieurs maisons de campagne telles celle d'Anne-Marie Costelle demeurant ordinairement à Paris, rue Saint-Denis, ou celle de Louis Saussard.

La spécificité d'Andrésy ressort à la lecture des rôles de supplément pour les impositions des six derniers mois de 1789³⁹ : contrairement aux autres paroisses viticoles, où les propriétaires domiciliés à l'extérieur du village sont peu nombreux (une vingtaine à Argenteuil), à Andrésy ils sont 58. Ils possèdent à eux tous 75,4 arpents soit 12% seulement des vignes, donc en moyenne ils ont moins d'un hectare qu'ils exploitent directement, donnant ainsi du travail aux vignerons locaux, sans les concurrencer puisque cette production est destinée à leur propre consommation.

Deux grands châteaux à l'écart des villages

A. N. Duchesne que nous avons cité plus haut ne mentionne aucun des deux grands châteaux d'Andrésy, probablement parce qu'il se contente d'une visite le long de la vallée de la Seine. Pourtant, deux grandes propriétés se détachent sur les plans du XVIII^e siècle : le château

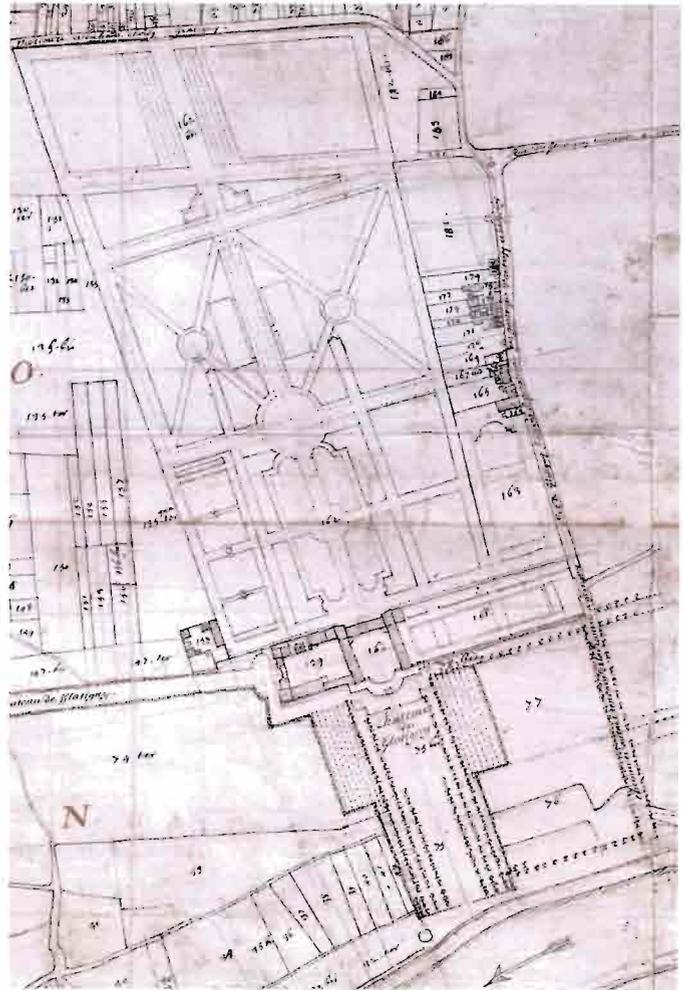


Maurecourt. Rue de l'Oise. Anciens murs de clôture du château de Glaigny.



Maurecourt. 14, rue de l'Oise. Linteau de cheminée provenant probablement du château de Glatigny, aujourd'hui détruit.

de Glatigny et celui du Faÿ. Le château de Glatigny, aujourd'hui détruit, est attesté sur un plan de 1702. Il avait été construit à la fin du XVII^e siècle par monsieur Du Fresnoy, enrichi au service du roi. Ce commis de la guerre avait fait aménager une galerie des batailles ornée de tableaux des principaux faits d'armes de Louis XIV dont les épitaphes furent rédigées par son ami La Fontaine. C'est la dernière œuvre de ce grand écrivain qui ne put l'achever et mourut le 13 mars 1695 alors qu'il en était à la paix de Nimègues⁴⁰. Le château avait un jardin régulier de très vaste amplitude qui descendait de la route de Jouy-le-Moutier jusqu'à l'Oise, comme le montre le plan ci-contre. Il changea de propriétaire au XVIII^e siècle et fut acquis en 1777 par le marquis de Polignac, qui était alors premier écuyer du comte d'Artois. Comme ce dernier venait d'acheter le château de Maisons, non loin de là, en attendant que le château neuf de Saint-Germain-en-Laye soit reconstruit, on peut se demander si cette acquisition n'est pas liée à une volonté du marquis de se rapprocher de son maître. Toutefois, il ne le conserve qu'une dizaine d'années et en 1786 il le revend à Henri Lavabre, écuyer. Une partie du parc du château fut réaménagée en jardin anglais comme l'indique un plan de 1814. À cette date, les bâtiments sont en grande partie ruinés et la propriété fait l'objet d'un lotissement par Jacques Maîtrejean. Les parcelles sont toutes achetées par des cultivateurs locaux. Le cadastre napoléonien montre qu'il ne reste déjà quasiment plus rien de cette vaste demeure. Toutefois, une belle cave voûtée en berceau qui se trouve rue de l'Oise, à l'emplacement du pressoir, pourrait être le vestige le plus important de la propriété. Un linteau de cheminée en emploi dans cette même propriété doit provenir du démantèlement du château.



Maurecourt. Le château de Glatigny en 1731 (plan, AN).

Le château du Faÿ, lui, a survécu à la Révolution. Pourtant, à la différence du château de Glatigny qui n'était en fait qu'une vaste maison de campagne, c'était un château seigneurial avec des droits afférents symbolisés par son vaste colombier*. Il fut reconstruit après 1827 comme nous le verrons plus loin.

Les révolutions du XIX^e siècle

Un orage vite passé

Lorsque la Révolution éclate, les habitants de ces villages y assistent de loin comme au feu d'artifice organisé à Versailles pour le mariage du dauphin en 1770: «Ce feu était si multiplié par les fusées volantes que l'on ne voyait que de la lumière à plus de cinq à six lieues à la ronde et je puis dire que beaucoup de monde ont été sur le bord des



Andrésey. Maison de notable. 12, boulevard Noël-Marc, ayant appartenu à Pierre Joseph Geoffroy.

côtes pour le voir⁴¹. » Ainsi, les habitants de Chanteloup dans leur cahier de doléances « s'en rapportent entièrement à la justice du roi et la prudence des états généraux pour la réforme des abus ».

Mais par la suite, les trois villages ont connu les changements d'état d'esprit communs à tous les Français : pleins d'espoir en la réunion des États généraux comme le montre le texte déjà cité des Chantelouvais, ils sont excédés au lendemain de la prise de la Bastille et leur jacquerie se tourne le 17 juillet contre Charles-Antoine Thomassin, fermier depuis 1770 des biens du Chapitre de Notre-Dame mais aussi de trois autres fermes, notamment à Puiseux où il habitait. Ils décident d'aller pendre cet « accapareur » mais l'intervention d'une douzaine de députés venus spécialement de Versailles les en dissuade⁴². Un an plus tard, la population se rassemble pour

célébrer la fête de la Fédération et, après la proclamation de la République, la fête de l'Être suprême. Comme ailleurs, les églises deviennent Temples de la raison, les cloches sont fondues conformément à la loi du 23 juillet 1793 qui ordonnait de n'en conserver qu'une, l'argenterie et les ornements liturgiques sont inventoriés puis vendus, y compris les bancs de l'église d'Andrésey⁴³. Les biens du Chapitre puis ceux des émigrés sont vendus et parmi les acquéreurs se trouve un certain Pierre-Joseph Geoffroy.

Le fabuleux destin de Pierre-Joseph Geoffroy

Né en 1760 dans une modeste famille de Maurecourt, il devient en peu de temps, pendant la Révolution, un notable propriétaire des plus grandes maisons d'Andrésey. Les matrices cadastrales gardent la liste



Andrésy. Tombeau de la famille Geoffroy-Lepic.

de toutes ses propriétés qui sont considérables : à Andrésy, au total, elles s'élèvent à près de 93 hectares, parmi lesquels se trouvent des bois (à la Barbannerie), une quinzaine de maisons, des vignes, des carrières, la ferme du Moussel (ancienne ferme seigneuriale), des vergers, des îles⁴⁴... À Maurecourt, la récapitulation des matrices cadastrales signale à son nom plus de 27 hectares⁴⁵. Lorsqu'il achète la ferme seigneuriale d'Andrésy en 1797 (30 germinal an V) il est dit « négociant patenté⁴⁶ ». La propriété la plus onéreuse qu'il ait acquise est un immeuble de rapport à Versailles, 45, rue de la Paroisse, qu'il achète pour 43 110 francs en 1806⁴⁷. Grâce à cet enrichissement, un deuxième échelon est gravi dans la hiérarchie sociale lorsqu'il devient maire d'Andrésy en 1808. Le troisième échelon, définitif celui-ci, est franchi en 1809 grâce au mariage de sa fille unique, Joséphine Félicité,

alors âgée de 19 ans, à Louis-Joseph Lepic, baron d'Empire. Désormais voilà cette famille maucourtoise entrée de plain-pied dans la notabilité. Lors du recensement de 1817, Pierre-Joseph et son épouse Catherine Damesme sont dits propriétaires. Ils ont à leur service un cuisinier, Prosper Rousseau, un charretier, Pierre Courtois, deux autres employés de maison, Joséphine Delaitre et Robert Chevrot, et un couple de jardiniers avec deux enfants. Nous retrouvons la trace de cette famille à maintes reprises au fil de cet ouvrage.

Petits litiges administratifs entre voisins

Comme le rapporte le registre des délibérations du directoire du district de Saint-Germain-en-Laye du 4 juin 1791 parlant des délimitations entre Triel, Chanteloup et Maurecourt : « Ces délimitations ont été si bizarrement tracées que le territoire d'Andrésy s'étendait jusqu'à une partie des maisons de Chanteloup et que celui de Triel



Maurecourt. Marianne.



Fin-d'Oise. Un remorqueur et son convoi (photographie, MIDF).

comprenait une partie du hameau de Denouval qui tient à Andrésey⁴⁸. » Le résultat est un échange : le hameau du Chapitre qui dépendait d'Andrésey dépend désormais de Chanteloup, Denouval est entièrement rattaché à Andrésey, les partitions Triel-Chanteloup et Andrésey-Maurecourt sont entérinées. Cette clarification des circonscriptions administratives n'est pas alors poussée à son terme : le hameau de Glatigny reste coupé en deux entre Maurecourt et Jouy-le-Moutier⁴⁹ et Andrésey conserve une bande de terre de l'autre côté de l'Oise, près de Conflans-Sainte-Honorine. Cette dernière situation est clarifiée en

1823 par ordonnance royale : les deux communes échangent des terres ; Conflans rejoint l'Oise contre un terrain qu'elle cède à Andrésey sur la rive gauche de la Seine⁵⁰. Leur territoire ainsi nettement circonscrit et scindé, les trois communes connaissent des destins différents dont leur aspect actuel est le reflet. L'une des principales conséquences de ces évolutions est que Chanteloup et Maurecourt, anciens hameaux respectivement de Triel et d'Andrésey, se sont coupés de la Seine. Or c'est sur la Seine que les changements les plus importants ont lieu. C'est donc Andrésey qui va en profiter la première.

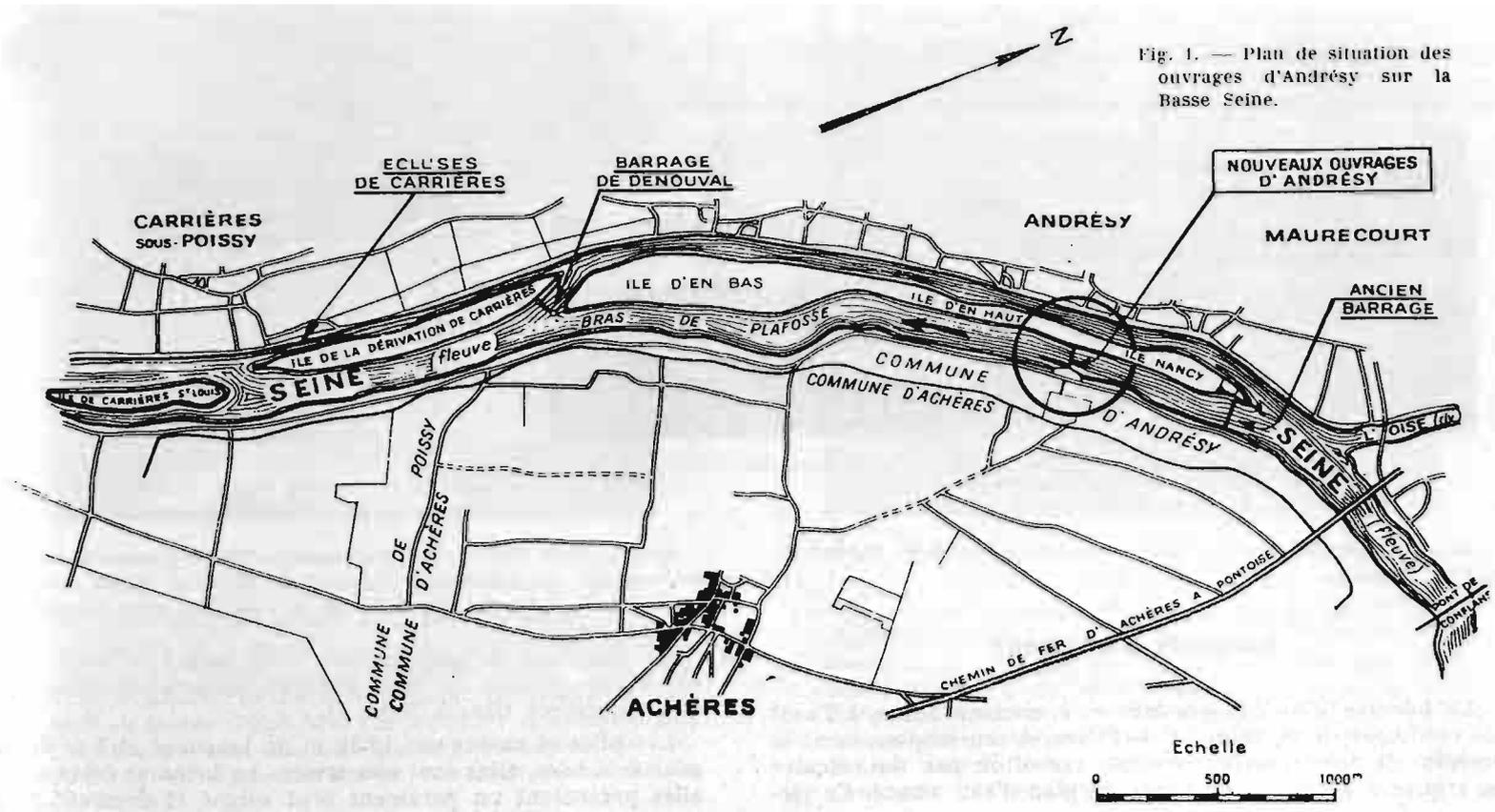


Fig. 1. — Plan de situation des ouvrages d'Andrézy sur la Basse Seine.

Andrézy. Plan de réaménagement du fleuve en 1960 (plan, MIDF).

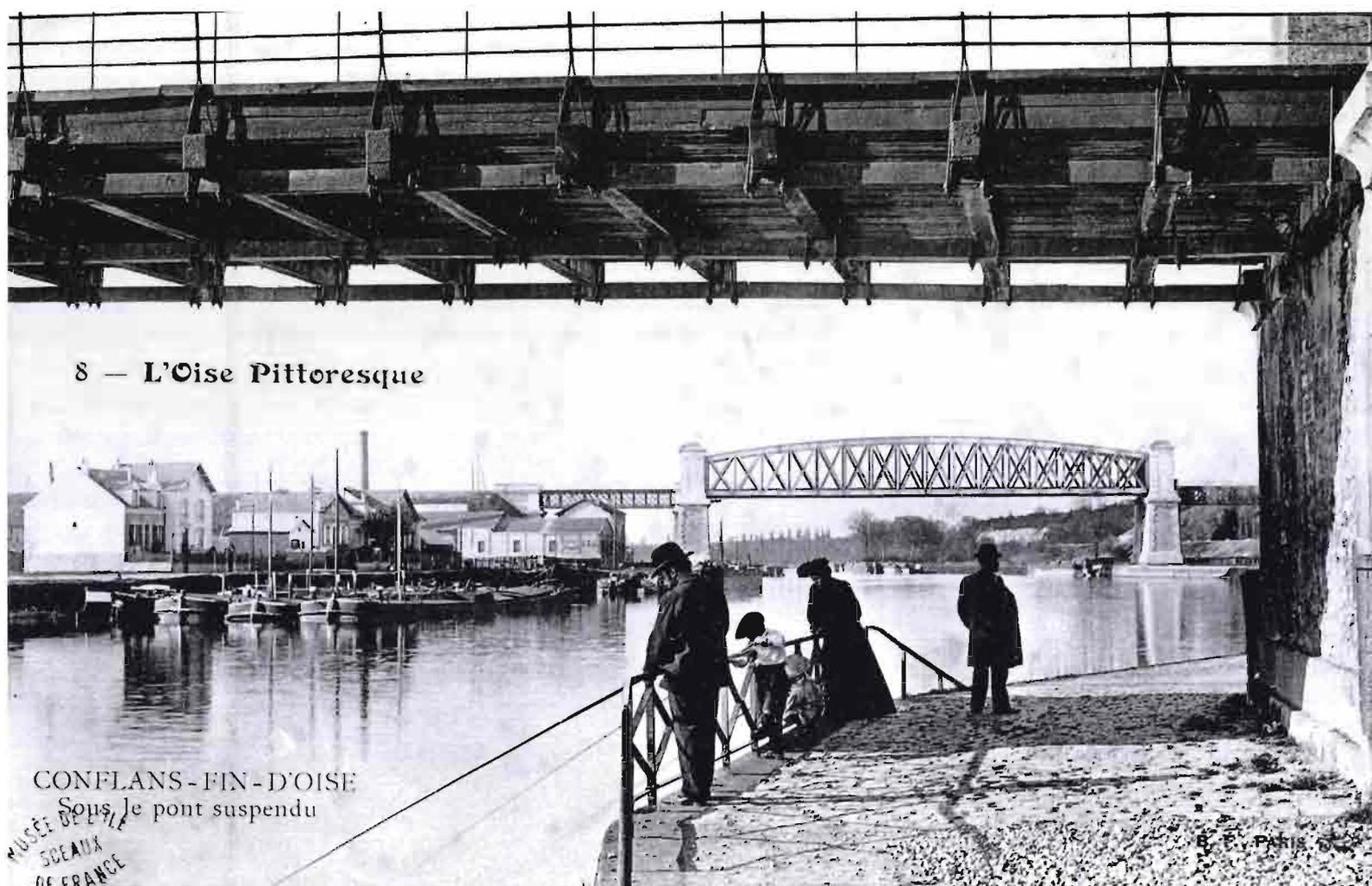
La Seine maîtrisée

En effet, au moment où la Révolution industrielle entraîne des bouleversements considérables, l'Oise et la Seine deviennent des enjeux majeurs du développement économique et de l'approvisionnement de Paris, notamment en ressources alimentaires et énergétiques⁵¹. Le confluent prend toute sa place dans cette stratégie où, dès 1830, le nombre de bateaux venus de l'Oise dépasse celui des bateaux venus de la basse Seine⁵². Si Andrézy est concernée par le développement de la machine à vapeur comme les autres villes riveraines, notamment Conflans-Sainte-Honorine⁵³, trois faits la touchent plus spécifiquement : la construction d'un pont suspendu sur l'Oise, l'aménagement d'un barrage mobile à fermettes sur la Seine et, à la fin du siècle, la multiplication des remorqueurs.

La construction d'un pont suspendu sur l'Oise

Jusqu'en 1836, pour franchir l'Oise, il fallait prendre le « petit bac » qui dépendait jusqu'à la Révolution⁵⁴ de la seigneurie du Chapitre de

Notre-Dame. Le tarif, établi en 1831 pour tous les bacs de la Seine, de l'Oise et de la Marne, donne une bonne idée du capharnaüm qui pouvait être transporté sur ces embarcations : on y trouve des êtres humains, des chevaux et des mulets, des ânes, des troupeaux d'ovins, de bovins, de porcins, des volailles, des charrettes, des instruments aratoires, des engrais, des récoltes... Un détail prouve que ce mode de transport était peu commode et devait susciter de nombreuses querelles : le tarif stipule que le passeur pouvait attendre que son bac se remplisse mais qu'il devait passer quand le nombre de voyageurs était suffisant ou avait assez patienté. On imagine aisément les discussions des passagers. De plus, le bac ne fonctionnait pas en période de crues⁵⁵. C'est dire si la construction d'un pont dut être accueillie avec soulagement par les riverains. En 1831, le ministre du Commerce et des Travaux publics avait demandé aux préfets d'examiner quels bacs pouvaient être remplacés par des ponts pour donner du travail aux chômeurs. À cette date, malgré l'hostilité du corps des Ponts et Chaussées, les ponts suspendus « en fil de fer » avaient fait



Andréy. Les deux ponts sur l'Oise vers 1910 (carte postale, MIDF).

leurs preuves. Le premier d'entre eux, celui de Tournon sur le Rhône, était en place depuis 1825 et son auteur, Marc Seguin, avait publié un ouvrage *Des Ponts en fil de fer* vantant leurs avantages. Pour Andréy, cette formule en présentait trois : elle permettait de franchir l'Oise sans pile intermédiaire et son coût était très inférieur à celui d'un pont de pierre. De plus, l'ouvrage, construit sur une initiative privée, ne coûtait pas un denier public. Le 2 décembre 1836, une ordonnance royale en autorise la réalisation confiée à une société en commandite créée entre Seguin, Huguenet et Legay. Un péage sera perçu pendant 67 ans. Ce pont marque le paysage du confluent de son élégante silhouette jusqu'à sa destruction en 1929. Deux autres ouvrages lui ont succédé depuis. Du côté d'Andréy, l'arrivée du pont suspendu se trouvait dans l'axe de l'actuelle rue du Maréchal-

Gallieni, ce qui n'a pas bouleversé le paysage environnant. Lors du recensement de 1851, Fin-d'Oise n'est habité que par la famille de Nicolas Pervillé, marchand de vin⁵⁶. Ce n'est que dans la seconde moitié et surtout à la fin du XIX^e siècle que l'on voit les constructions se multiplier, et ce plus en lien avec l'installation de la société générale de remorquage et de touage qu'avec la présence du pont. Il faut préciser qu'à l'époque ce dernier ne desservait pas un axe routier important et restait relativement étroit : sa largeur utile était de 5,5 mètres, il n'avait pas de trottoir et son état n'avait cessé de se dégrader malgré sa reconstruction en 1872⁵⁷. De plus, les véhicules étaient de plus en plus lourds et en 1918 le passage du pont est interdit aux véhicules de plus de 5 000 kg sur tous les ponts suspendus de Seine-et-Oise. Chaque voiture devait passer isolément. N'oublions



Andrésy. Mariniers en train de repeindre leur bateau.



Andrésy. Maisons de mariniers. 20, rue Galleni.

pas non plus les droits de péage qui selon l'instituteur auteur de la monographie « rappellent les vieilles redevances seigneuriales⁵⁸ ». Dès 1922, on réfléchit à la reconstruction du pont qui est effective en 1929, date d'achèvement des travaux.

Les barrages d'Andrésy

La construction de deux barrages du type Poirée, système mis au point en 1833 par l'ingénieur du même nom, a considérablement modifié le paysage d'Andrésy. La navigation sur la Seine est, on l'a dit, un enjeu majeur : en 1837 une première loi relative au perfectionnement de la Seine est votée et dans la foulée un barrage « Poirée » construit à Bezons⁵⁹. Mais aux yeux des mariniers les progrès ne sont pas suffisamment rapides : ils envoient une lettre au ministre des Travaux

publics dans laquelle ils se plaignent de ce qu'« on néglige d'entretenir les voies navigables » alors que « depuis trente ans la marine du fleuve paye chaque année, sous titre d'octroi de navigation, un impôt spécial d'un million, destiné disait-on à pourvoir à l'amélioration de la Seine⁶⁰ ». Ces requêtes et un rapport du comte d'Angerville permettent le vote de la loi du 31 mai 1846 qui décide la canalisation de la Seine. Grâce à cette loi, le cours de la Seine offre un mouillage de 1,60 mètre et une navigation plus pérenne est désormais possible.

Les aménagements sont considérables : outre le barrage de Bezons déjà construit, cinq autres sont prévus : deux à Andrésy, un à Notre-Dame-de-la-Garenne, un à Poses et un à Meulan. Le modèle choisi est le barrage à fermes et aiguilles mis au point par l'ingénieur Charles Poirée sur le canal du Nivernais⁶¹ et présentant l'avantage de pouvoir s'adapter aux fluctuations du débit : entièrement couché en cas de hautes eaux, il peut être fermé et maintenir un débit acceptable en cas d'étiage. À Andrésy, deux barrages sont construits : le premier, non éclusé, en amont à la tête de l'île Nancy qui est reliée par des digues à l'île de Devant et l'île d'en Bas formant ainsi un bras à la sortie duquel, à Denouval, un barrage mobile éclusé est construit.

Désormais donc, le chemin de halage à Andrésy est fixé sur la rive droite, alors que pendant des siècles il avait été tracé sur la rive gauche, derrière les îles, ce qui avait nettement favorisé le développement de la villégiature. Puis à la suite de la loi Freycinet de 1879, une nouvelle modification survient : la construction d'un canal de dérivation dans le prolongement du bras d'Andrésy avec deux écluses à Carrières. L'écluse de Denouval est alors abandonnée. Le trafic sur la Seine peut donc s'accroître. Toutefois, Andrésy profite moins que Conflans-Sainte-Honorine de l'accroissement du trafic fluvial car les bateaux qui descendent l'Oise et vont vers Paris sont plus nombreux que ceux qui vont en basse Seine. Dans les années 1830, si 1 200 bateaux passent annuellement à Andrésy (700 à la remonte vers Paris et 500 descendant vers la Seine), Conflans en compte presque le double (2 100), le trafic de l'Oise vers Paris se montant à 900 bateaux. Et cette inégale répartition perdure tout au long du siècle. Le développement de la machine à vapeur maintient lui aussi cette différence.

La navigation à vapeur : touage et remorquage

En effet, peu à peu, la traction à vapeur va supplanter la traction animale qui était jusqu'alors prédominante et avait fortement marqué le paysage fluvial en exigeant la présence d'un chemin de halage bien entretenu.

Le touage à l'aide d'un remorqueur à treuil qui prend appui sur une chaîne noyée s'installe sur la Seine en deux étapes : en 1854 une

première concession autorise l'installation d'une chaîne pour le touage entre Paris et Conflans (elle est accrochée à une pile du pont routier puis en 1877 à une pile du pont de chemin de fer) et en 1857 c'est le touage vers Rouen (pile du pont routier) qui est mis en place⁶². Les conséquences sont plus importantes pour Conflans que pour Andrésy car les convois se forment tous en amont du confluent à cause de l'emplacement des chaînes. La rupture de charge entre le touage vers Rouen et celui vers Paris a lieu à Conflans. Parallèlement, un autre système, plus souple, se met en place et prend de plus en plus d'importance : le remorquage.

Andrésy est d'emblée concernée puisque c'est sur son territoire qu'est installé le premier service régulier de remorquage destiné à pallier l'absence de touage sur le cours de l'Oise. En 1882, la Société anonyme de Touage et de Remorquage de l'Oise installe de petits remorqueurs appelés « Guêpes » à Fin-d'Oise du côté d'Andrésy. Le succès est rapide et en 1884 les « Guêpes » passent sur la Seine. D'autres compagnies, concurrentes, se mettent en place : en 1892 la Société de Remorquage des Batellerics Réunies installe ses remorqueurs, les « Bleues » sur la Seine, puis en 1896 sur l'Oise.

L'installation de compagnies de remorquage à Fin-d'Oise entraîne l'urbanisation de ce quartier et de la rive droite de l'Oise jusqu'à Maurecourt. On voit se multiplier les pavillons à rez-de-chaussée sur-élevé et les maisons mitoyennes destinées à abriter soit des familles travaillant pour les compagnies de remorquage, soit des mariniers à la retraite. Étant donné le mode de vie de ces « forains d'une espèce particulière⁶³ » qui sont essentiellement des petits artisans indépendants décrits par leurs contemporains comme étant « calmes, modestes, honnêtes et courageux, routiniers et individualistes⁶⁴ », il est impensable que, l'heure de la retraite venue, ils s'installent dans des logements collectifs. Mais, en même temps, comme leurs moyens sont très limités, la maison individuelle n'est toujours pas à la portée de leur bourse. C'est pourquoi on trouve de nombreuses maisons doubles qui ont l'apparence d'une petite villa mais qui sont en réalité coupées en deux dans le sens vertical. Elles sont implantées aussi bien à Andrésy qu'à Maurecourt, jamais très loin du fleuve ou de la rivière, comme si cette proximité était la condition de la survie des bateliers. À Maurecourt, on voit arriver autour de 1900 des bateliers belges qui achètent des parcelles à Port Belingue, c'est-à-dire en bord d'Oise. L'une d'entre elles est même achetée conjointement par Pierre Blassiaux, batelier à Maurecourt, et Piecq Zephir, marinier à Saint-Ghislain⁶⁵. On imagine aisément la maison double qu'ils vont ainsi pouvoir construire. D'autres mariniers, moins fortunés, vivent dans un cabanon en bois dont la forme oblongue n'est pas sans

rappeler celle de la péniche. Il est aussi frappant de constater que les bateliers restent ensemble même à terre, ce qui n'est pas surprenant pour un groupe qui a toujours pratiqué une forte endogamie : au début du XX^e siècle, neuf mariniers sur dix choisissaient leur compagnie parmi des filles de bateliers⁶⁶.

À l'ombre de la capitale

Le chemin de fer

L'arrivée du chemin de fer en deux étapes contribue à sceller les destins différents d'Andrésy et de Conflans-Sainte-Honorine. En 1877, l'ouverture de la ligne Achères-Pontoise entraîne la construction de la gare de Fin-d'Oise qui porte la double appellation Conflans-Andrésy mais est située à Conflans. Les piles du pont de chemin de fer sur la Seine servent à fixer la chaîne du toueur vers Paris. En 1892, l'ouverture de la ligne Argenteuil-Mantes et la construction du pont Eiffel sur l'Oise permettent à Andrésy, à Conflans et à Maurecourt d'être dotées de leur propre gare.

Au début du XX^e siècle, le conseil général de Seine-et-Oise voulut développer un réseau ferré d'intérêt local pour désenclaver les zones rurales. La loi du 25 juin 1907 déclara d'intérêt public ce réseau, géré par la Compagnie des Chemins de fer de Grande Banlieue, la C.G.B. La ligne Poissy-Pontoise qui passait à Maurecourt et Andrésy était relativement fruste. Sa voie unique empruntait fréquemment la chaussée, par exemple entre Maurecourt et Andrésy. Au-delà de la station d'Andrésy, elle longeait le chemin de halage sur plus de 2 kilomètres jusqu'à l'écluse de Carrières. Un service voyageurs fonctionna de 1912 à 1930 au rythme de trois trains par jour dans les deux sens. Pour desservir les dix arrêts entre Pontoise et Poissy, il ne fallait pas moins d'une heure et quart. Si dans les années fastes, le nombre de voyageurs atteint 50 000 par an, c'est dans le trafic de marchandises que la ligne présente sa plus grande originalité et s'avère la plus intéressante pour la production maraîchère locale. En 1926 est ouvert le service des Halles centrales de Paris qui a nécessité des locomotives spéciales (avec vue directe sur la voie et cheminées pare-étincelles) et des wagons maraîchers. De Poissy, la ligne rejoignait Saint-Germain-en-Laye puis empruntait des lignes du tramway jusqu'aux Halles. En 1931, le trafic se monte à 3 370 tonnes de fruits et légumes. Mais l'essor ne vint jamais et, sous les coups conjugués de l'expansion de l'automobile et de la fermeture des lignes de tramway parisiennes, la ligne d'intérêt local disparaît en 1939⁶⁷. Ne restent que les gares, seuls vestiges de



Andrésy. Ancienne gare du réseau d'intérêt local.



Maurecourt. Ancienne gare du réseau d'intérêt local.

cette brève histoire. Ce sont des bâtiments très simples en meulière, facilement reconnaissables.

La société Mallet apporte eau, gaz et électricité

En 1894, la municipalité d'Andrésy concède à Paul Mallet le droit d'implanter un réseau de distribution d'eau qui sera alimenté par une usine de pompage dont le fonctionnement est assuré par une usine à gaz située à côté du pont Eiffel. Paul Mallet était un entrepreneur qui appartenait à la nombreuse confrérie des centraliens travaillant au sein de l'industrie gazière. Cette spécialisation n'était pas le fruit du hasard mais de la formation dispensée par l'École centrale où édifier une usine à gaz était un exercice récurrent⁶⁸. Le groupe Mallet existait depuis plusieurs décennies puisqu'il avait été fondé par Alfred Mallet (1813-1885). Le choix d'Andrésy pour implanter une usine à gaz était stratégique et s'avéra rentable puisque, lorsque le groupe est nationalisé en 1946, il dessert en gaz 16 communes (soit près de 30 000 habitants), en eau 5 communes (14 000 habitants) et en électricité 15 communes (24 000 habitants). Très rapidement, l'usine d'Andrésy devient usine pilote du groupe et diverses expérimentations y sont effectuées : des pompes à moteur à gaz très puissantes

pour élever l'eau de l'Oise jusqu'en haut d'Andrésy, l'exploitation des sous-produits de la distillation du charbon⁶⁹... En 1926, les communes sont électrifiées et, en 1932, l'eau de l'Oise étant devenue impropre à la consommation, le groupe propose une alimentation par puits artésien, allant puiser l'eau à grande profondeur. Ce sont donc des progrès importants qui furent réalisés mais à une date relativement tardive.

Les égouts de Paris

La modernité pour les uns n'est pas forcément signe de progrès pour les autres, comme le montrent les incidents liés à l'arrivée des eaux usées de la ville de Paris. En 1896 est décidée l'extension de l'émissaire vers Méry et Triel afin d'accroître la capacité d'épandage pour les eaux des égouts parisiens. Les deux nouveaux champs d'épandage prévus sont ceux de Méry-Pierrelaye et de Carrières-Triel. Ce nouvel émissaire traverse les trois communes de Maurecourt, Andrésy et Chanteloup de manière différente. Il vient de Conflans-Sainte-Honorine et franchit l'Oise à l'aide d'un siphon (conduite forcée sur 280 mètres). À Maurecourt, son parcours est creusé en tranchée sur un peu plus de 1 000 mètres puis il passe en galerie

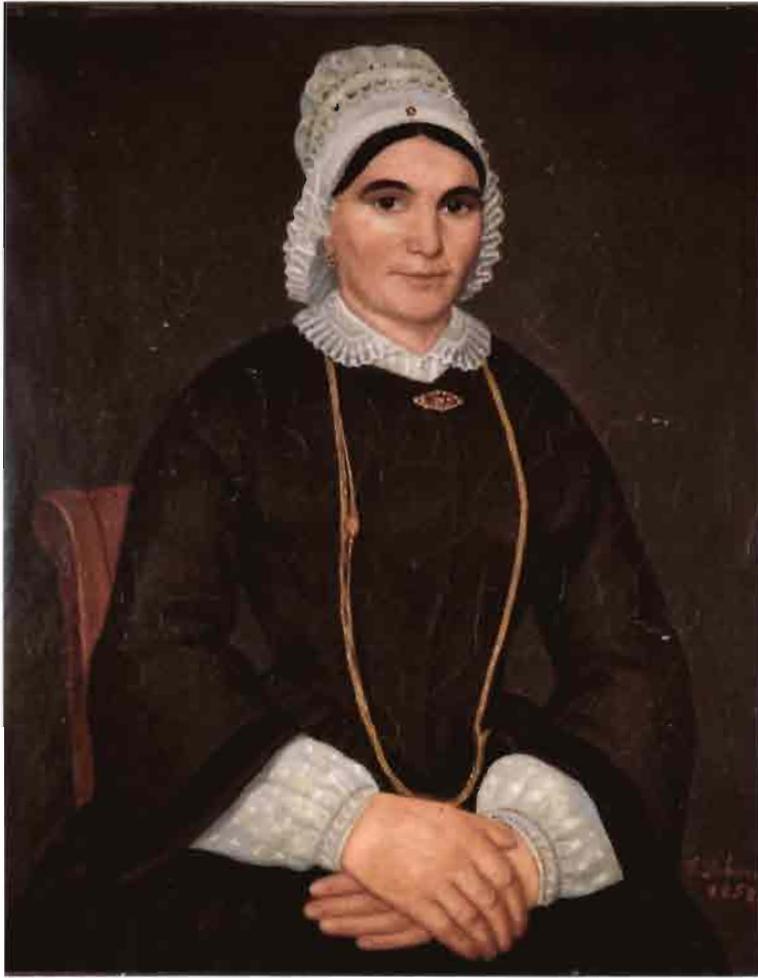


Chanteloup-les-Vignes. La plaine autrefois adonnée aux cultures maraîchères (carte postale, coll. part.).



Maurecourt. Rue de l'Émissaire.

souterraine sur 564 mètres, galerie qui se poursuit sur toute la longueur de la traversée d'Andrésy à une profondeur variant de 34 à 107 mètres. Enfin à Chanteloup aussi le parcours est souterrain. Ce n'est donc qu'à Maurecourt que l'emprise de l'émissaire se traduit dans le paysage par une large bande *non aedificandi* qui est le prolongement de celle de Conflans-Sainte-Honorine. Le 16 octobre 1899, une pétition largement signée par les habitants d'Andrésy proteste contre les mauvaises odeurs et la contamination de la nappe phréatique par l'épandage des eaux usées de la ville de Paris⁷⁰. Celui-ci avait commencé en septembre 1899 dans les champs de Carrières-Triel. Or la quantité d'eau épandue atteignant 200 000 m³ par jour avait entraîné un relèvement de la nappe souterraine qui envahit les puits et les caves, à Denouval notamment⁷¹. Ce problème fut réglé et les cultures, précisément le maraîchage, purent se développer dans les plaines d'épandage jusqu'à leur interdiction totale en 1999⁷².



Chanteloup-les-Vignes. Portrait d'une femme de vigneron en 1858 (coll. part.).

Le travail de la terre pour le marché parisien

La viticulture

Aucune révolution n'a affecté la production du vin au XIX^e siècle, même si des progrès ont été accomplis, la plupart du temps destinés à pallier les caprices climatiques. Deux procédés notamment permettaient de compenser les années où le raisin n'était pas assez mûr : l'égrappage et l'adjonction de raisins bouillants qui adoucissaient les vins et en accéléraient la fermentation⁷³. Le vin d'Île-de-France est alors en déclin mais pas celui d'Andrésy ni de Chanteloup-les-Vignes, îlots de qualité où la vigne, bien entretenue, donne des vins renommés. Le vin de Chanteloup se vend 60 à 70 francs l'hectolitre, alors que le vin de Triel se vend entre 40 et 50 francs. Les bourgeois de Paris viennent retenir le vin six mois à l'avance et, dans les bonnes années, les fabricants de Champagne s'approvisionnent à Chanteloup en vins blancs⁷⁴. Andrésy et

Chanteloup sont associés dans leur réputation : « Je connais tout le vignoble français, je n'ai pas rencontré beaucoup de terroirs travaillés avec plus de soins » écrit un contemporain⁷⁵. Contrairement à une légende tenace, ce n'est pas le phylloxéra arrivé dans l'ouest parisien en 1898 (il était apparu en 1863 dans le Gard) qui fait disparaître le vignoble francilien : selon la statistique des contributions indirectes de 1906, il occupait encore 4 350 hectares. C'est la concurrence des vins du Midi dont la surproduction entraîne l'effondrement des cours mais aussi la Première Guerre mondiale qui achèvent la viticulture. Dans les années 20, le maraîchage et l'arboriculture remplacent cette activité. Les chiffres sont spectaculaires : en 1920, à Chanteloup, la vigne occupe encore 15 hectares⁷⁶, alors que deux ans plus tard elle est réduite à 8 hectares⁷⁷, tandis que les cultures maraîchères sont passées de 70 à 75 hectares ; les principales productions sont alors les haricots verts (15 quintaux en 1922), les petits pois (25 quintaux), les pommes de terre (51 quintaux), les pommes et poires à cidre et à couteaux (80 quintaux), les cerises et les prunes (10 quintaux chacune). À Andrésy, la culture de la vigne a résisté plus longtemps (30 hectares en 1922, comme en 1920), mais s'est complètement effondrée par la suite (1 hectare en 1936).

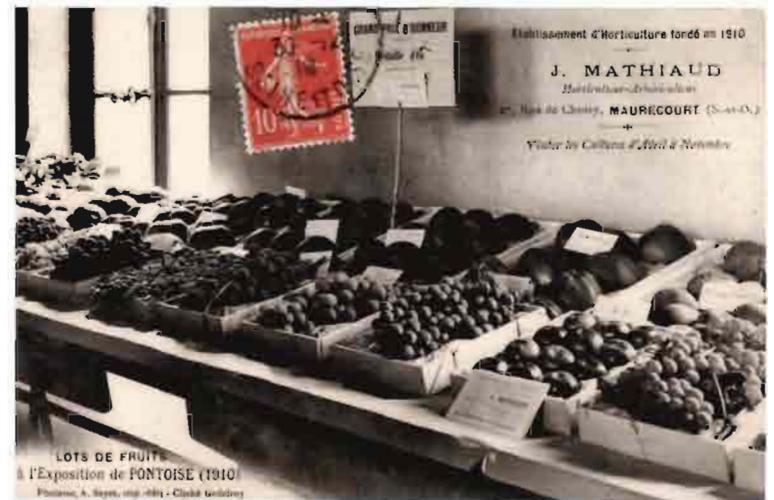


Vendanges dans les années 1970 (photographie, coll. part.).

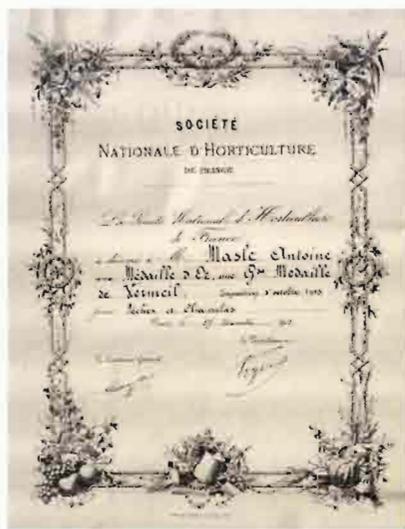
Les murs à chasselas

À Maurecourt, la production du chasselas avait dès le XIX^e siècle remplacé la vigne dont la culture était moins intéressante que dans les terroirs voisins⁷⁸. La culture du chasselas doré, pratiquée à Thomery en Seine-et-Marne depuis les années 1730⁷⁹, a été introduite à Conflans-Sainte-Honorine⁸⁰, à Maurecourt et à Andrésy au XIX^e siècle. Mais tandis qu'à Conflans-Sainte-Honorine on vendait le fruit à l'automne, en plein saison, à Maurecourt, une dizaine de producteurs ont pratiqué la conservation « à la Thomery » jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et une des dernières « chambres à raisins » conservée vient juste d'être détruite. Nous reviendrons en détail sur cette activité.

Rappelons-en juste les grandes lignes. Le principe de la culture du chasselas est celui des murs à pêches de Montreuil qui remonte au



Étalage de fruits des établissements Mathiaud à Maurecourt (carte postale, coll. part.).



Diplôme de la Société nationale d'horticulture (coll. part.).



Cloche à raisin.

début du XVII^e siècle : des murs recouverts de chaux emmagasinent la chaleur du jour pour la restituer la nuit⁸¹. Devant ces murs sont palissés des ceps de vigne à différentes hauteurs. Les murs sont couverts d'un chaperon* sous lequel des consoles supportent des protections en paille ou en verre. Des os de moutons scellés dans les murs permettaient d'accrocher la vigne. Cette culture était l'objet de tous les soins : en juillet des mains habiles (de femmes la plupart du temps) pratiquaient le ciselage, c'est-à-dire ôtaient de chaque grappe, avec des ciseaux très fins, une partie des grains afin que les autres puissent grossir et mûrir. Après de multiples soins, la récolte était faite précautionneusement, chaque grappe étant soigneusement « épluchée »,



Panier servant à transporter le chasselas vers Paris



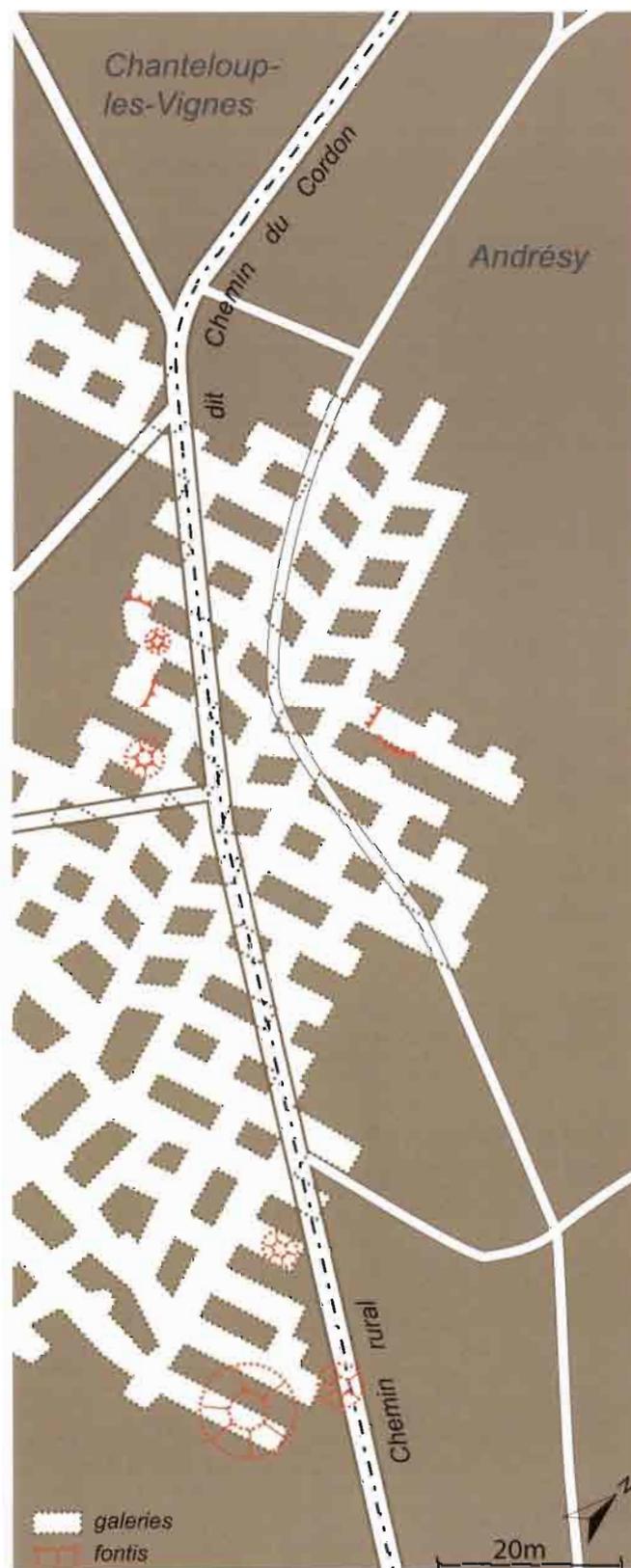
Chanteloup-les-Vignes. Un bachot (bachou, bacheux) servant à récolter le raisin.

c'est-à-dire débarrassée des grains abîmés. De plus, durant les quinze derniers jours avant les vendanges, chaque grappe est individuellement ensachetée pour achever sa maturation et éviter la gourmandise des oiseaux. En 1848, à Thomery, fut découvert de manière empirique un procédé pour conserver ce raisin de qualité et pouvoir le vendre tout l'hiver aussi frais que s'il venait d'être cueilli : c'est la conservation «à rafle fraîche» qui consiste à plonger le sarment de chaque grappe dans un flacon rempli d'eau conservé dans une pièce fraîche et obscure. Au début du ^{XX}^e siècle, la concurrence des raisins forcés belges oblige les cultivateurs à diversifier leur production ; ils utilisent leur savoir-faire et leurs murs pour la production de fruits dont la belle taille est récompensée lors de concours. En 1913, un viticulteur de Jouy-Le-Moutier obtient à l'Exposition d'automne une médaille d'or avec félicitations du jury car «il sait si bien ajouter une corde précieuse à son arc en réponse aux bouderies inquiétantes de ses espaliers de chasselas.» Il avait présenté cinquante passe-crassanne de 560 à 700 grammes avec une «reine» de 2,975 kilos⁸².

Une activité peu rentable mais durable : les carrières

Un document non daté mais signé du maire Humbert (donc entre 1836 et 1841) nous fournit de nombreuses indications sur l'activité de l'extraction de la pierre à Andrésey⁸³. C'est une exploitation très ancienne mais d'intérêt local à la différence de celle de Conflans-Sainte-Honorine dont le banc royal était exporté jusqu'à Paris⁸⁴. Cela vient de la mauvaise qualité de la pierre : «Ce moëllon vert et tendre rempli de sels, fait plus d'immondices au tirage que de pierres propres à la construction» précise le maire et il ajoute qu'il sert à de petites constructions. En 1837, il y avait cinq carrières à Andrésey, quatre maçons ou entrepreneurs locaux, et un «étranger», Léonard Pallegoy, négociant parisien qui a ouvert en 1827 une carrière à ciel ouvert à Denouval mais qui semble-t-il s'est totalement ruiné dans cette activité. De fait, le coût d'extraction est tel que la rentabilité ne pouvait être au rendez-vous. Le rapport la décrit comme une activité d'appoint exercée l'hiver à temps perdu et «en vidant le terrain le propriétaire se fait des celliers et des caves, objet principal qui ait de la valeur car la pierre extraite de ces carrières coûte plus qu'elle ne vaut».

À deux reprises toutefois, après le mandat du maire Humbert, l'activité de carrière est relancée : en 1842 par l'entrepreneur de travaux publics de Poissy, Pierre Fradin, qui travaille aux fortifications de Paris et reprend à cet effet la carrière de Léonard Pallegoy. Et en 1846 l'entrepreneur Bowens ouvre une carrière souterraine aux Riais pour fournir de la pierre lors de l'établissement de l'écluse. Mais cette



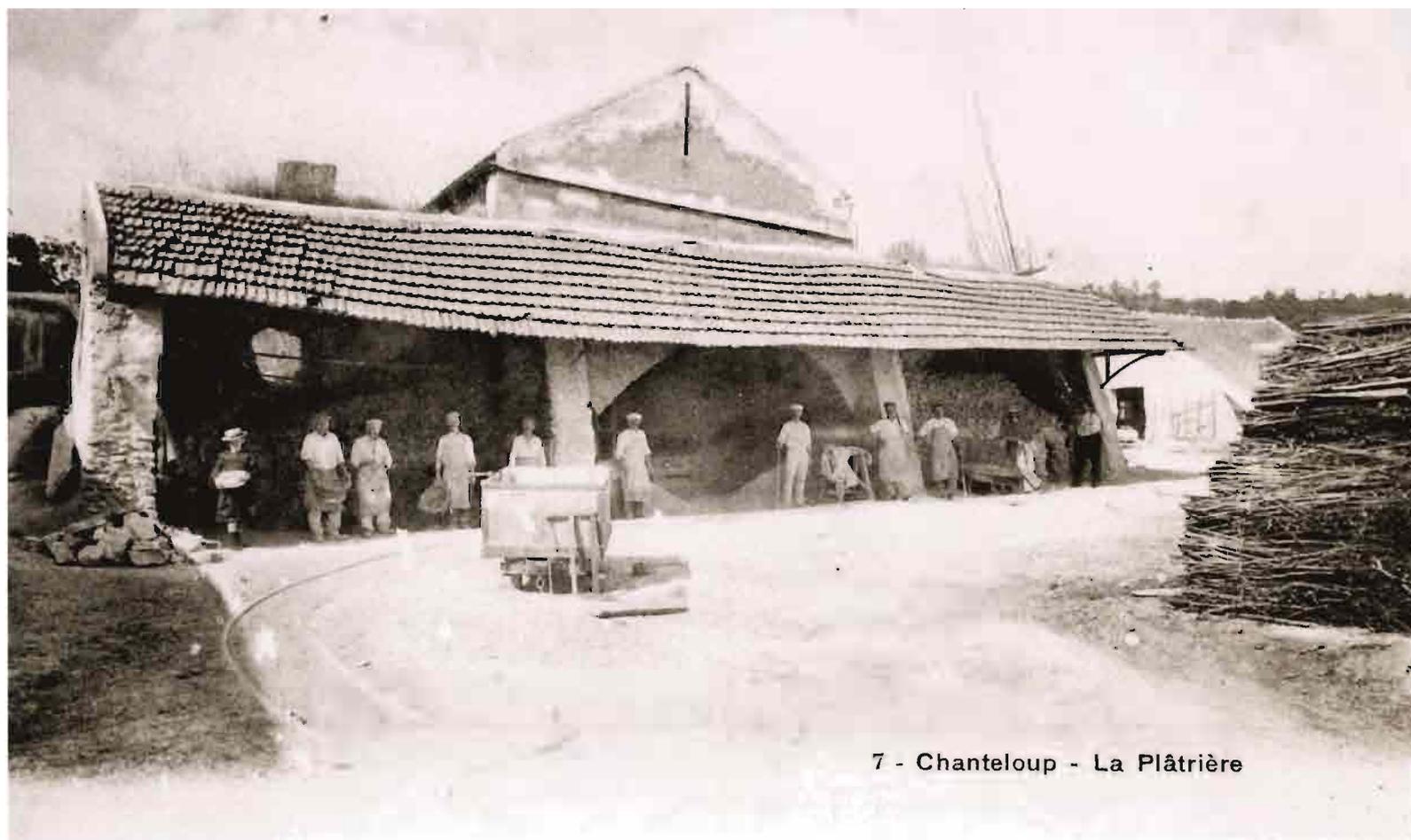
Plan des carrières de gypse à Chanteloup-les-Vignes (d'après l'atlas des carrières du département des Yvelines).

renaissance fut ponctuelle et en 1863 une déclaration du maire affirme que toute exploitation a cessé si ce n'est pour des besoins particuliers. À Maurecourt, les carrières ont connu la même évolution et en 1860 sur les huit carrières de pierre à bâtir déclarées, seules trois sont encore en activité ; elles appartiennent toutes à des entrepreneurs de maçonnerie et la plus grande, celle d'Antoine Glinez, emploie quatre hommes.

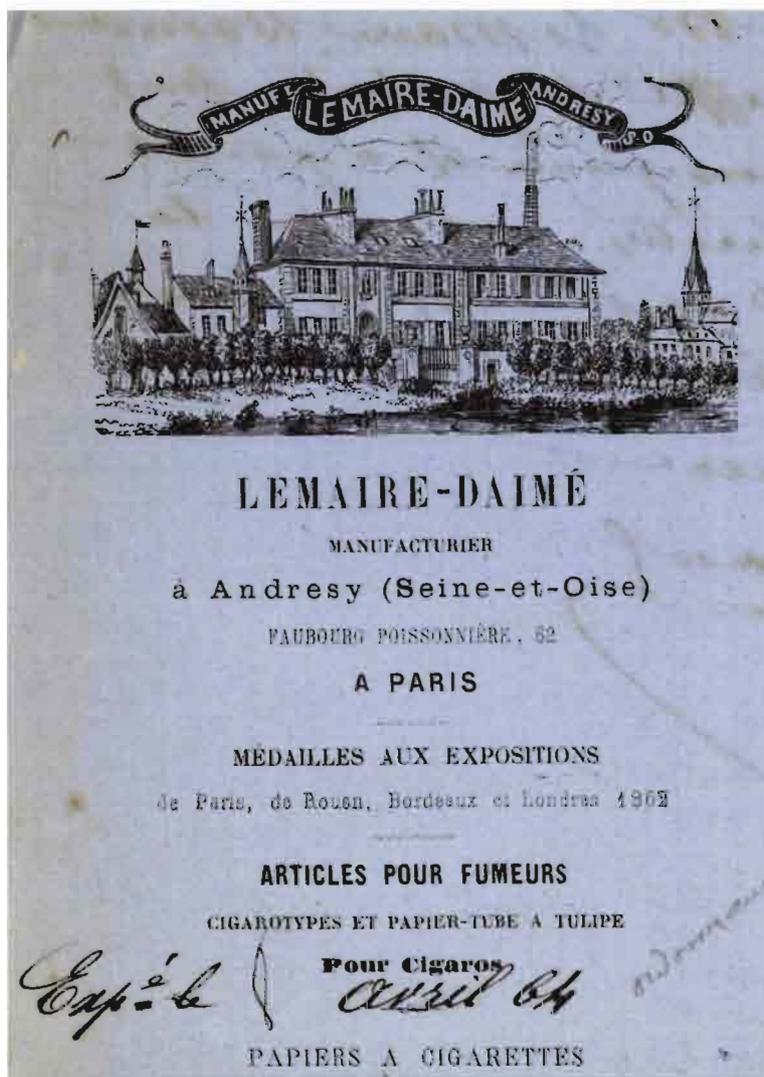
Une autre activité extractive est attestée à Andrésy mais surtout à Chanteloup : celle du gypse destiné à la fabrication de plâtre. En 1847 le comte Philippe Louis de Sainte-Marie, propriétaire du domaine du Faÿ, obtient l'autorisation de reprendre l'exploitation d'une carrière souterraine aux Justices. Cette exploitation, dont la méthode par piliers tournés* est la même que pour la pierre, est beaucoup plus dommageable pour la solidité du sol. En effet les galeries sont très

larges (7 mètres contre 4 mètres pour les carrières de pierre), si bien que la stabilité du sol en est grandement affectée.

Le village de Chanteloup qui a eu la chance de posséder de nombreuses carrières de gypse en subit aussi les inconvénients : en 1853 deux éboulements considérables ont lieu dans un terrain planté de vignes au nord du village au lieu-dit les Malvaux. En 1820 interdiction fut faite aux sieurs Firmin Blouin et François dit « le Normand » de continuer leur exploitation parce que leurs galeries ont traversé la route de Poissy à Pontoise en trois endroits différents. Des travaux de consolidations furent ordonnés. Les sources de la série S des Archives départementales font état de multiples interdictions tout au long du XIX^e siècle et cela n'a rien d'étonnant, l'exploitation du gypse étant une activité à haut risque du fait de la nature de cette roche, sulfate de calcium hydraté, très tendre et très soluble. Pire encore,



*Chanteloup-les-Vignes. Entrée de La Plâtrière
(carte postale, coll. part.).*



Andrésy. Papier à en-tête de la société Lemaire-Daimé (AD).

les carrières abandonnées sont au moins aussi dangereuses que celles en activité : des fontis* risquent de se produire à tout moment. En 1860 il y avait deux exploitants de gypse à Chanteloup d'après le dénombrement décennal de l'industrie manufacturière : la carrière souterraine de Bassier et Duval, employant cinq hommes à la journée, cinq hommes à la tâche, une femme et un garçon et celle de Bertolle, cinq hommes à la journée, six à la tâche, une femme et deux garçons. Les productions respectives étaient d'une quantité similaire : 2 400 et 2 600 m³. Cette activité dangereuse pour la solidité du sol a cessé en 1935 mais ses conséquences sont toujours

visibles aujourd'hui, notamment sur la colline de l'Hautil où de multiples panneaux mettent en garde les promeneurs.

Petites usines aux champs ne durent qu'un moment

C'est essentiellement à Andrésy que s'installent de discrètes activités industrielles dont les traces ont quasiment disparu aujourd'hui. Tout d'abord, en 1846, Jacques Louis Lemaire-Daimé, manufacturier, achète l'ancienne propriété de la comtesse de Marsan pour y installer une « manufacture d'articles de Paris ». L'usine d'Andrésy produisait notamment des capsules fulminantes (pétards) en papier et des articles pour fumeurs⁸⁵. Un papier à en-tête cite aussi des jouets atmosphériques, revolvers et canons en bois, des pistolets et canons en métal, des arbalètes de salon. D'autres documents attestent que les métaux étaient travaillés sur place : en 1852, M. Lemaire-Daimé demande l'autorisation d'installer une école industrielle gratuite dans son établissement afin d'enseigner à des jeunes garçons issus des « classes nécessiteuses » l'art du tourneur, le découpage, l'estampage des métaux⁸⁶. Mais le projet n'aboutit pas, peut-être parce que la prospérité n'était pas au rendez-vous. En effet, étonnamment, la guerre de Sécession a des répercussions à Andrésy même puisque l'exportation vers le marché américain se ferme. Des statistiques industrielles sous le Second Empire permettent de suivre la production trimestre après trimestre entre 1860 et 1865⁸⁷. En 1860, l'usine comptait 31 ouvriers (20 hommes, 7 femmes et 4 enfants). Mais elle avait aussi un concurrent direct, François Armand Blanchon, fabriquant lui aussi des jouets avec 21 employés dans une maison, 6, rue du Général-Leclerc, acquise en 1855 ainsi que la parcelle contiguë. Dès 1861, il semble que la concurrence joue en sa faveur : « La fabrique Blanchon marche bien. Celle de M. Lemaire-Daimé est un peu arrêtée. Néanmoins on a l'espoir de commandes dans peu de temps. » Lemaire-Daimé tentait par tous les moyens de trouver des débouchés pour ses produits : en 1862, il participe à l'Exposition universelle de Londres « dont il attend des résultats », en 1863 il réalise une commande de petits cadres en bois pour photographies pour l'Angleterre qui lui permet de stabiliser ses effectifs à 30 alors que Blanchon emploie 58 personnes. Mais au quatrième trimestre, il n'a que 22 employés et l'année 1864 est désastreuse. En revanche, Blanchon « fait de bonnes affaires avec 50 ouvriers ». Et en 1866, à la mort de Lemaire-Daimé, ses enfants vendent la propriété à Armand Blanchon qui a donc vaincu son concurrent. En 1899, l'instituteur signale encore une « manufacture d'articles de Paris » employant vingt ouvriers et produisant des articles de ménage et des jouets d'enfants. Elle appartient depuis 1892 à la société Moraine et Marchal, fondée pour l'occasion



Andrésey. L'usine Johnson vers 1930 (coll. part.).



Andrésey. L'usine Johnson en 2006.



La pêche à Fin-d'Oise (carte postale, M102F).

par un mécanicien et un gérant du magasin de vente de Paris de la société Blanchon⁸⁸. Cette usine a fermé après la Première Guerre mondiale⁸⁹. Ce fut donc une activité fugace à l'échelle du temps. Il en fut de même de la fabrique de clous-atelier de serrurerie (rue de Triel) construite en 1919 par l'industriel parisien J.E. Johnson dont les activités de fabrication cessèrent vers 1980 et qui a été détruite en 2007. Somme toute, aucune des activités décrites ci-dessus n'était incompatible avec la villégiature qui continua donc à faire les beaux jours des trois communes.

« Les dimanches d'un bourgeois de Paris » : canoter, pêcher, jardiner... rêver peut-être

Ce qui faisait l'attrait d'Andrésey au XVIII^e siècle, le fleuve, les clos de vigne, le panorama, perdue tout au long du siècle suivant. Les maisons de campagne continuent à remplir leur fonction, tandis que d'autres demeures plus ostentatoires sont construites juste à côté. Avec l'arrivée du chemin de fer à la fin du siècle, on assiste à la démocratisation de la villégiature désormais à la portée des employés. Les plus modestes ne viennent que les dimanches pour pêcher ou canoter. C'est ce que décrit l'instituteur en 1899 : « [c'est] l'une des plus charmantes campagnes du département de Seine-et-Oise; c'est un lieu de rendez-vous pour beaucoup de promeneurs... D'autres, plus fortunés y ont leur pied-à-terre, leur résidence d'été, leur villégiature. La plupart, habitant Paris sont industriels, commerçants ou même employés; ils arrivent chaque soir se reposer de leurs fatigues, respirer l'air pur et salubre des champs, pour retourner dès le matin le lendemain à leurs occupations de la ville. Ce va-et-vient dure ordinairement du mois de mai au mois d'octobre. » Autour de 1900, la quête du pittoresque, de « la surprise au détour du chemin » est devenue frénétique; à aucune époque on n'a vu autant d'amateurs de pêche, de pique-niques et d'aviation. C'est ce que Maupassant décrit avec dérision dans « les dimanches d'un bourgeois de Paris ». Les guinguettes sont un phénomène bien connu qu'on retrouve aussi à Maisons et à Poissy. À Andrésey, sans aller jusqu'à construire des cabanes dans les arbres comme le font ceux du Plessis (92), les restaurateurs organisent des lieux retirés pour les apprentis Robinsons, les pêcheurs du dimanche, qui très nombreux venaient dans l'île d'Andrésey pratiquer leur passion : « Le premier train qui arrivait à sept heures du matin amenait les Parisiens, porteurs de canotiers : un véritable défilé de mordus de la canne à pêche. [...] D'autres empruntaient au départ de Paris des bateaux qui accostaient directement sur l'île et débarquaient quelques cent cinquante personnes⁹⁰. » Certains viennent chercher le bon air pour eux et surtout leur famille :



Vacances à Maurecourt (photographie, coll. part.).

Gustave Roy raconte dans ses mémoires qu'il a acheté le château du Faÿ à la suite du décès d'un enfant et de la naissance d'une fille en 1860. Il cherchait un lieu qui soit desservi par les trains de la gare Saint-Lazare. En 1868, il écrit : « Nous nous étions installés au Faÿ pour que les enfants profitent de la campagne », ce qui n'empêche pas la mort d'un fils en novembre de la même année. D'autres amateurs de campagne sont irrésistiblement attirés par le fleuve et tous les agréments qu'il recèle. La maison de villégiature marque le paysage urbain de ses belvédères, balcons et loggias destinés à voir le fleuve de loin. Pour l'apprécier de plus près, les kiosques se multiplient dominant le chemin de halage, tandis que des portes permettent d'y accéder directement. La tradition des maisons de campagne d'Ancien Régime perdure donc, mais avec un caractère plus ostentatoire. L'actuelle mairie d'Andrésey, ancienne villa des Tilleuls, gardée par ses deux lions de marbre, en est un bon exemple. Le « manoir

Denouval » peut être lui aussi présenté comme le parangon des maisons de villégiature. Une publicité de 1930, alors qu'il était à vendre, en résume toutes les vertus : « dans une situation unique, au bord d'un plateau dominant la Seine et toute la vallée, avec vue s'étendant sur la forêt de Saint-Germain-en-Laye », la demeure dispose d'un belvédère, d'une ferme avec laiterie et basse-cour, d'un ponton sur la Seine et d'une île de 7 hectares en face, d'un court de tennis et de tout le confort moderne, à 28 km de Paris⁹¹. De plus, le hall central est doté d'un grand orgue qui montre que cette villégiature est aussi lieu de sociabilité. Ce que confirme la présence dans d'autres maisons, plus modestes, d'un billard, comme à Maurecourt (villa « La Pinsonnette »). Et il ne faut pas oublier les fruits de la terre : comme dès le XVII^e siècle, ce qu'on va chercher dans ces « maisons des champs », ce sont des fruits et des légumes. Lorsque Ludovic Lepic loue pour dix ans sa propriété d'Andrésey à un Parisien, il prend bien garde de demander la livraison d'un panier de légumes chaque semaine⁹², comme il en avait l'habitude. Dans le sillage de Rousseau et de ses rêveries, tout le XIX^e siècle pratique le fleuve comme lieu de refuge, de repos, de méditation et d'inspiration. Maupassant y venait souvent et il y situe une de ses nouvelles : *Le Modèle*. « Ils louèrent pour l'été une petite maison à Andrésey. J'étais là, un soir, quand germèrent les premières inquiétudes dans l'esprit de mon ami. Comme il faisait une nuit radieuse, nous voulûmes faire un tour au bord de la rivière. La lune versait dans l'eau frissonnante une pluie de lumière, émettait ses reflets jaunes dans les remous, dans le courant, dans tout le large fleuve lent et fuyant. Nous allions le long de la rive, un peu grisés par cette vague exaltation que jettent en nous ces soirs de rêve. Nous aurions voulu accomplir des choses surhumaines, aimer des êtres inconnus, délicieusement poétiques. Nous sentions frémir en nous des extases, des désirs, des aspirations étranges. Et nous nous taisions, pénétrés par la sereine et vivante fraîcheur de la nuit charmante, par cette fraîcheur de la lune qui semble traverser le corps, le pénétrer, baigner l'esprit, le parfumer et le tremper de bonheur. » Cette quiétude propice à l'inspiration, de nombreux artistes viennent la chercher, écrivains (Maupassant, Dorgelès, Julien Green, Charles Foley, Marcel Allain), peintres (Berthe Morisot, Renefer, Pauline Soyer). Et le soir toute la compagnie de se retrouver pour flâner au bord du fleuve sous la belle allée des tilleuls. Ce mode de vie d'un autre temps a duré plus qu'ailleurs à Andrésey et en 1922 encore on pouvait écrire : « Andrésey est un centre de villégiature aussi bien d'hiver que d'été en raison de la douceur de son climat. La proximité de la Seine et de l'Oise en font un centre de pêche et de chasse renommé⁹³. » Pourtant, la modernité est alors en route.



La pêche sur le fleuve aujourd'hui.



Chanteloup-les-Vignes. La maison de Pauline Soyer, 13, rue Pauline-Soyer.

Bienvenue dans un monde moderne

Tandis que se maintenait plus longtemps qu'ailleurs la vocation agricole, le territoire a vu surgir des monuments de béton très prégnants dans le paysage : le pont sur l'Oise, la cité de la Noé, l'écluse d'Andrésy.

Des aménagements à la pointe de la modernité

Tout commence avec la reconstruction du pont suspendu devenu trop vétuste. C'est l'entreprise Boussiron, spécialiste de longue date du béton armé, qui est choisie. Dès 1910 elle avait montré son savoir-faire en construisant un pont d'une extrême légèreté à Montauban au-dessus du Tarn, rivière aux crues redoutables pouvant monter de six mètres en douze heures⁹⁴. Au confluent, l'Oise ne présentait pas les mêmes risques, mais la légèreté était le maître mot de la commande. Comme le souligne un article paru en 1930, « le charme du paysage au confluent de la Seine et de l'Oise et le voisinage du beau viaduc du réseau de l'État situé en amont auraient rendu difficilement acceptable un ouvrage fruste et lourd⁹⁵ », mais ce bel ouvrage ne survécut pas à la guerre et fut dynamité par le Génie français en mai 1940.

Le pont construit en 1947 marque à nouveau des préoccupations esthétiques : on choisit un pont en arc avec tablier* supérieur qui avait l'avantage, outre qu'il était plus économique, « de dégager complètement la vue sur le tablier⁹⁶ ».

Avant la Seconde Guerre mondiale, l'un des grands architectes français, Pol Abraham, élaborait un projet monumental pour Andrésy : celui d'un centre d'apprentissage avec internat pour 150 élèves. Il ne fut pas réalisé mais il est connu par des publications dans la revue *L'Architecture* et par les archives de l'architecte exposées à Beaubourg en 2008. Il montre en tout cas que la modernité était bien accueillie dans la ville. Le projet propose de mettre en œuvre un principe cher à l'architecte, celui de la voûte mince en brique et plâtre, et décline toutes les combinaisons de voûtements réalisables : voûtes plates, berceaux, culs-de-four. La guerre mit fin à l'entreprise⁹⁷.

C'est encore le béton qui est largement utilisé pour la construction d'un nouveau barrage-écluse. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le barrage d'Andrésy a plus de cent ans. Devenu vétuste, il est dangereux : certaines fermettes ne peuvent être relevées et plusieurs accidents mortels ont lieu. Une enquête publique lancée par le ministère des Travaux publics aboutit à la construction d'un nouveau barrage à trois vannes-levantes situé à 700 mètres en aval du barrage précédent. Des études sur modèles réduits sont effectuées dans le laboratoire hydraulique de Grenoble afin de tester la résistance aux pressions. Chaque passe est dotée de deux vannes qui peuvent laisser l'eau s'écouler soit par-dessous, ce qui est très efficace, soit par-dessus, ce qui favorise l'oxygénation et empêche la prolifération des mousses en été, soit à la fois par-dessus et par-dessous en cas de fort débit⁹⁸. Deux autres innovations sont effectuées par la suite : en 1974 on ajoute une seconde écluse à grand gabarit, première d'une série de ce type réalisée entre Paris et Rouen. Désormais la navigation s'effectuera entièrement le long de la rive gauche, derrière le rideau d'arbres des îles, donnant à Andrésy sa physionomie actuelle de « bord de lac ». Enfin en 1980, le barrage à aiguilles de Denouval est remplacé par un barrage à hausses mobiles mues par un vérin hydraulique, première mondiale d'un système largement diffusé depuis.

L'urbanisation et ses conséquences

Ainsi dès l'entre-deux-guerres la modernité, et plus précisément le béton, marquent le paysage fluvial. En revanche, ils touchent peu l'urbanisme avant les années 1970, date à laquelle la croissance de la population s'accélère, ce qu'illustrent les chiffres de population ci-contre :

	1906	1936	1968	1999
Andrésey	1 310	2 456	4 870	12 485
Chanteloup-les-Vignes	807	1 014	2 081	9 041
Maurecourt	498	1 193	2 380	3 493

Jusque dans les années 1960, la densification se fait de manière diffuse soit dans les anciens clos, comme à Maurecourt avec le lotissement Clair Logis créé en 1957 ou le Clos du Roy en 1962, soit à la périphérie des bourgs sur d'anciennes terres agricoles comme à Andrésey, où sont ouverts, entre autres, le lotissement de la Croix-Saint-Marc, rue Maurice-Berteaux (1930) ou le lotissement Denouval sur l'ancien potager du Manoir (1933). Dans tous les cas, l'habitat individuel l'emporte sur le collectif.

Logement collectif contre habitat pavillonnaire

Ce débat dure depuis le XIX^e siècle : les tenants de l'habitat collectif, essentiellement la puissance publique et les architectes, veulent éviter un urbanisme de modèle américain où la ville dévore tout l'espace, tandis que pour les usagers la maison individuelle reste la

principale aspiration à 80%⁹⁹. Fidèle à cette image, Chanteloup-les-Vignes, entre 1949 et 1967, se montre foncièrement attaché à l'habitat individuel : 77 % des logements construits entrent dans cette catégorie, tandis qu'à Andrésey (64%) et Maurecourt (42%), les expériences sont plus mitigées. Survient la cité de la Noé qui entraîne brutalement Chanteloup dans l'habitat collectif : seulement 14 % des logements construits entre 1968 et 1981 sont des maisons individuelles. Pendant ce temps, Maurecourt choisit décidément le pavillonnaire (65 %) tandis qu'Andrésey hésite encore (37 %). Puis Chanteloup, de 1982 à 1999, construit à 80 % des maisons individuelles. Maurecourt fait le même choix (85 %) tandis qu'Andrésey dont la population augmente davantage se partage entre individuel (44 %) et collectif. L'expérience de la cité de la Noé n'a donc pas fait école.

Le rendez-vous manqué de la cité de la Noé¹⁰⁰

Pourtant c'est Émile Aillaud qui en 1964 avait été choisi pour travailler à l'implantation d'un important ensemble de logements dans la boucle de la Seine, dite de Carrières, au-delà de Poissy. L'architecte



Chanteloup-les-Vignes. Une des premières courses de côte (photographie, coll. part.).



La Z.A.C. de la Noé en 1976. On aperçoit en haut à droite l'usine Pascal de préfabrication des panneaux de façade.

qui a fait l'École des beaux-arts est déjà connu pour ses ensembles de l'Abreuvoir à Bobigny (1956-1960), des Courtilières à Pantin (1958-1964) ou bientôt de la Grande-Borne à Grigny (1967-1971). Il porte un regard sévère sur les grands ensembles, faits selon lui de barres

monotones, et cherche à composer un espace diversifié mais de caractère véritablement urbain. L'État a choisi le site pour sa proximité avec Poissy et avec le pôle d'attraction que représente la future ville nouvelle de Cergy-Pontoise. L'opération, d'abord intitulée « la Daurade » avant d'être rebaptisée Z.A.C. de la Noé, doit permettre de loger une partie des 25 000 ouvriers de Simca-Chrysler (devenu Peugeot) de Poissy. Mais en 1971, lorsque le chantier commence, Émile Aillaud a déjà

modifié maintes fois son projet. En effet, le maître d'ouvrage affronte diverses difficultés. Les trois communes sur lesquelles l'opération est projetée – Triel-sur-Seine, Chanteloup et Andrésy – s'y opposent. Puis les habitants de Chanteloup – territoire sur lequel doit finalement se construire la première tranche – prennent le relais, dans le cadre d'une association de sauvegarde du site. Ils dénoncent le scandale financier (l'entreprise de BTP Pascal a dû verser une « enveloppe » de 500 millions pour obtenir la commande), la dénaturation du site (ils jugent certains immeubles trop hauts et Aillaud doit limiter ses bâtiments à des R+4), enfin ils condamnent un chantier entrepris sans permis de construire légalement obtenu. L'association réussit même à interrompre les travaux durant plusieurs mois, avant que la première phase (finalement la seule réalisée) ne soit péniblement achevée en 1976. Comme l'opération est revue à la baisse (2 200 logements sont construits, mais jusqu'à 4 800 avaient été projetés) et les difficultés administratives nombreuses, certains équipements sont supprimés, d'autres ajournés ; les espaces commerciaux trouvent difficilement preneur, les services publics tardent à ouvrir, l'office public d'H.L.M. se voit même contraint de réaliser une brochure publicitaire afin de louer ses logements.



Caricature d'Aillaud sur la couverture du Chant du Loup, journal du comité de sauvegarde de Chanteloup, (1975).



Andrésey. Les écluses.

Ayant à l'origine conçu une ville, mais désormais face à un grand ensemble, Aillaud avoue sa déception. Dans ses publications, il reproche à l'administration de l'État de ne pas avoir davantage soutenu le projet, notamment face aux habitants¹⁰¹. Selon lui, ces derniers défendirent avant tout leur pré carré sans se soucier des besoins criants de logements et en ignorant tout de l'architecture de leur époque. Entre eux, l'incompréhension est restée totale.

Quoi qu'il en soit, le paysage des trois communes s'est considérablement densifié depuis les années 60 et comme elles avaient conservé un habitat peu dense hérité de leur passé agricole, l'urbanisation s'est largement étalée dans les anciens clos en cœur de bourg mais aussi sur les terres agricoles, si bien que le patrimoine ancien, le patrimoine ordinaire, a été contourné, sans être pour autant épargné.

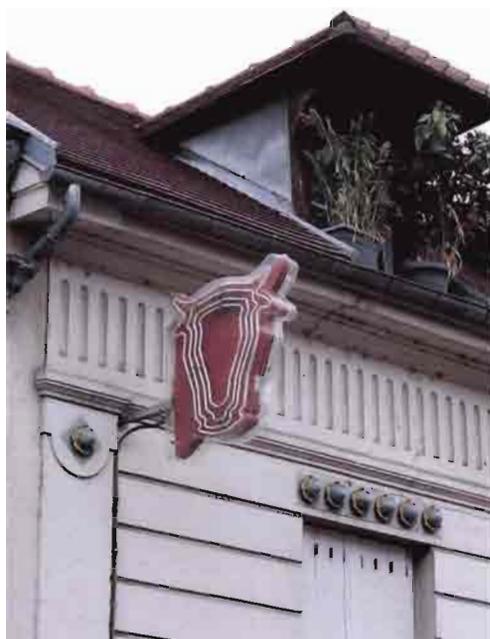
Menaces sur le patrimoine ordinaire

Un travail récent sur ce sujet a montré toute l'importance prise par le patrimoine ordinaire dans la conscience collective¹⁰². C'est en effet ce qui forge l'identité d'un territoire, le pittoresque d'un lieu¹⁰³. Or si le mode de vie traditionnel que nous avons décrit plus avant n'a pas complètement disparu et si on trouve encore des cours communes,

des maisons de villégiature fermées la semaine, des exploitations qui ont conservé leur matériel (désaffecté), leur pressoir et leurs murs à chasselas, une ferme en activité, un château habité, des mariniers qui rêvent au pied de leur mât, ce sont des vestiges que l'urbanisation menace : la dernière chambre à raisins a été démantelée en 2007. On peut encore tenter de cerner la spécificité de ce patrimoine et prendre conscience des menaces qui pèsent sur lui.

Quand la microdiversité devient uniformité

Le repérage qui a été effectué dans les trois communes a permis de définir quelques caractères originaux qui s'imposent à condition qu'on ne se contente pas d'un regard superficiel. C'est une architecture extrêmement bien adaptée à la fois au site dans lequel elle s'inscrit et aux fonctions qu'elle doit remplir. Rien n'est plus différent d'une rue de Maurecourt qu'une rue de Chanteloup-les-Vignes, pour prendre deux exemples de taille similaire. À Maurecourt, où la vigne a joué un rôle important mais ni considérable ni pérenne, les anciennes exploitations agricoles n'ont gardé de ce passé viticole que de belles caves bien appareillées. Pour le reste, elles comportent des bâtiments sur rue avec passages charretiers surmontés de granges



Andrésey. Détail de la façade de la boucherie, 12, rue du Général-Leclerc.



Andrésey. Un heurtoir, 12, boulevard Noël-Marc.



Maurecourt. Porte donnant sur un jardin clos d'anciens murs à chasselas.

dont les façades sont marquées par l'irrégularité et la diversité. À Chanteloup, l'activité viticole a laissé des traces beaucoup plus tangibles : comme le sous-sol argileux ne permettait pas de creuser très profondément et qu'en revanche la pente du terrain permettait de jouer avec les dénivelés, les maisons de vigneronnes traditionnelles avaient un cellier plafonné en rez-de-chaussée et le logement à l'étage, auquel on accédait par un escalier extérieur couvert. La rue Charles-Barrois a conservé plusieurs de ces maisons qui lui confèrent une physionomie particulière. Quand la pente le permettait, les celliers étaient prolongés par une cave voûtée sur le même niveau mais surmontée d'un jardin en terrasse. Or lorsque ces bâtiments sont restaurés, ce qui est nécessaire, la standardisation des matériaux, le goût pour la symétrie, la recherche du moindre coût, tous ces facteurs se conjuguent pour entraîner une uniformisation, encore aggravée par les règlements d'urbanisme. Quant aux constructions neuves, elles ne tiennent en général pas compte de l'esprit des lieux et répètent les stéréotypes des constructeurs.

Une lucarne ne fait pas le patrimoine

Pourtant une préoccupation patrimoniale existe, comme le montre notamment l'exemple d'Andrésey. Dès 1989, cette ville a jugé néces-

saire de se doter d'une zone de protection du patrimoine architectural et urbain¹⁰⁴, outil destiné à « une meilleure prise en compte des espaces architecturaux, urbains et paysagers pour leurs qualités propres et leur valeur patrimoniale intrinsèque, indépendamment de la présence ou non de monument historique¹⁰⁵ ». Il s'agissait donc bien de prendre en compte et de préserver les qualités patrimoniales d'Andrésey qui sont grandes comme on l'a déjà vu. Mais le résultat de cette première phase de protection est mitigé. En effet, les prescriptions de la Z.P.P.A.U. ont certes préservé la volumétrie d'ensemble des bâtiments mais pas la modénature* qui a plus ou moins disparu à la suite des ravalements. Certains bâtiments anciens ont désormais une corniche* prémoulée, une symétrie qu'ils n'avaient jamais connue et une épidémie de lucarnes « à la capucine » et en « bâtière », les seuls types qui étaient autorisés par le cahier de prescription, a fleuri tant sur le bâti ancien que sur les constructions nouvelles, alors que les lucarnes authentiques étaient beaucoup plus variées parce qu'elles avaient une fonction particulière. Devant les inconvénients de cette première réglementation et pour intégrer la notion de paysage désormais partie prenante des protections, une nouvelle Z.P.P.A.U.P. a été élaborée. Le diagnostic paysager qui a été établi à cette occasion¹⁰⁶ souligne que rien n'est plus difficile à préserver qu'un paysage de coteaux, et cette



Andrésy. Maison de bourg, 18, rue de l'Église.



Andrésy. Lucarne à croupe débordante, 35, rue de l'Église.

remarque vaut pour les trois communes. En effet les espaces situés en surplomb sont fortement perçus en contrebas, alors que la pente du terrain accroît les gabarits du côté même de la zone de vision : un bâtiment qui, vu de l'arrière, peut avoir des dimensions raisonnables, sera très lourd dans le paysage vu d'en dessous parce qu'il est bâti sur un soubassement qui, en rachetant la dénivellation, forme un niveau supplémentaire. Par ailleurs, le diagnostic met en exergue l'alternance

d'espaces non bâtis héritiers des anciens clos et parcs des maisons de villégiature et d'espaces plus densément occupés qui se sont développés autour du noyau des anciens hameaux. Ce sont toutes ces caractéristiques du patrimoine ordinaire, plus ou moins bien préservées mais encore présentes dans ces trois communes, qu'il convient de prendre en compte pour conserver l'identité du lieu sans pour autant empêcher une urbanisation nécessaire.

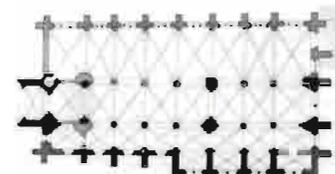


Un patrimoine en images

*Chanteloup-les-Vignés.
Bâton de procession.*



Des paroissiens actifs L'église Saint-Germain-de-Paris à Andrésy



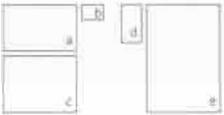
- a. Vue d'ensemble prise depuis le coteau
- b. Plan par Boudin, 1874 (Médiathèque du Patrimoine)
- c. Le chevet
- d. La première travée du chœur
- e. Vue d'ensemble de la nef et du chœur

Située sur les terres du Chapitre de Notre-Dame, l'église d'Andrésy est, dit-on, dans la filiation de la cathédrale parisienne comme nombre d'églises rurales d'Île-de-France. Mais elle présente aussi des spécificités qui en font un monument unique.

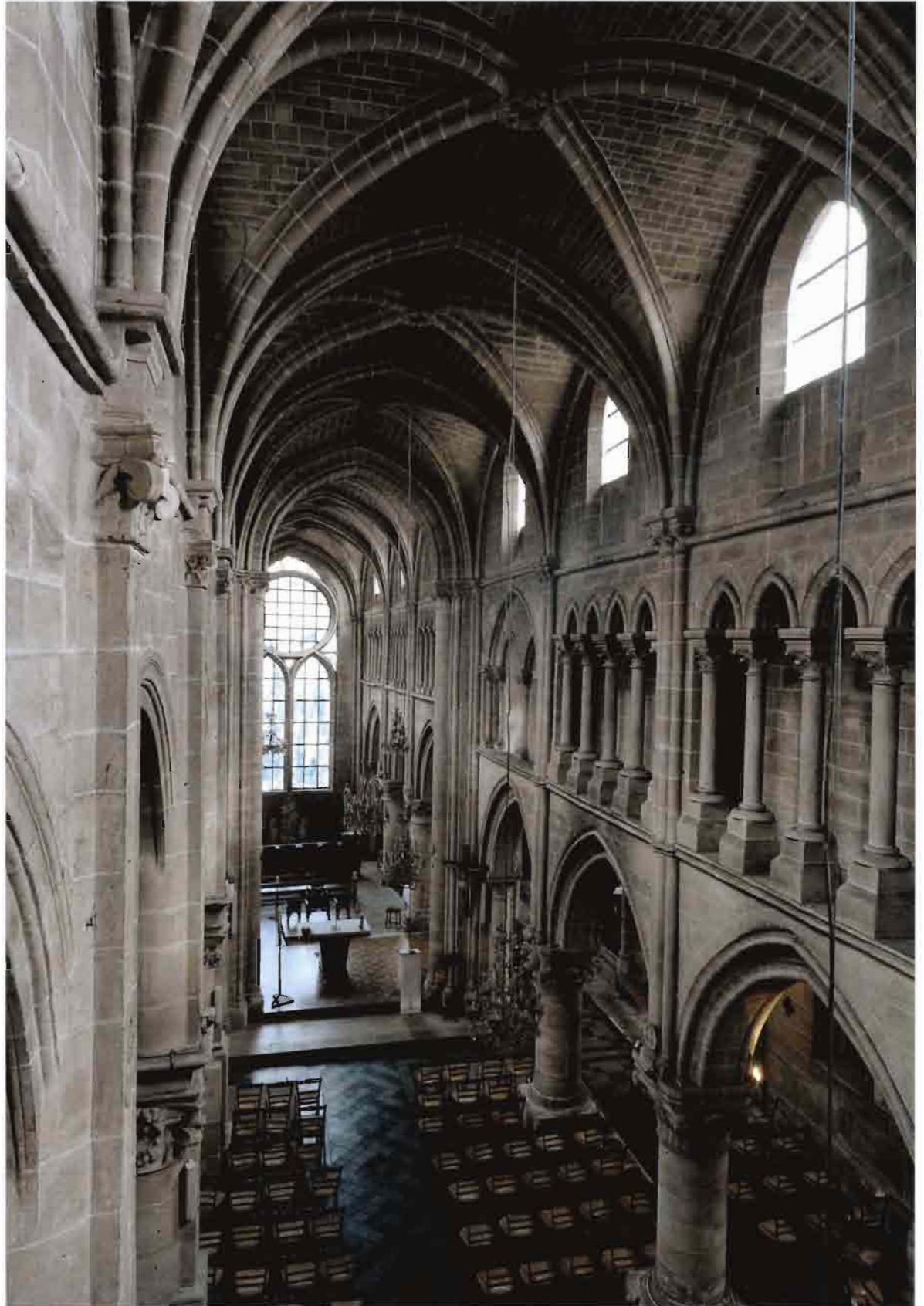
C'est, comme l'indique le plan dressé par l'architecte des Monuments historiques Boudin en 1874 (b), un édifice à chevet plat, sans transept, flanqué de deux bas-côtés d'inégale largeur. Une tour-porche domine l'entrée qui comporte un escalier rachetant la déclivité importante du terrain. Car l'église se situe entre la Seine et la rue principale du village, étroitement enserrée dans le tissu urbain (a). A cause de cette situation particulière, l'entrée est aujourd'hui du côté du chevet plat (c). On lit sur cette façade les différentes étapes d'agrandissement de l'édifice.

À gauche, un étroit bas-côté qui pourrait correspondre à la date de 1517, quand les paroissiens demandèrent au chapitre d'agrandir le chœur de l'église (les piles ondules qui se trouvent à l'intérieur corroborent cette hypothèse). Le vaisseau central, du début du XIII^e, est voûté d'ogives et renforcé par des arcs-boutants. Le bas-côté sud, plus large, daterait de 1538, le chapitre ayant à cette date autorisé les paroissiens à agrandir leur église. La vue intérieure, prise depuis la tribune de l'orgue (e), montre que les trois travées du chœur sont décentrées par rapport à la nef, attestant ainsi au moins deux périodes de travaux dans cette partie. D'autres différences sont à attribuer à cette même cause : les voûtes de la nef

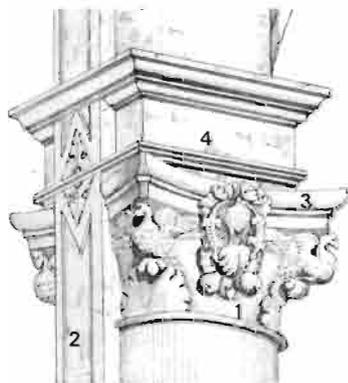




ont des ogives à tores en boudin, tandis que dans le chœur elles ont un profil plus élaboré. Si c'est une élévation à trois niveaux, grandes arcades, triforium* et fenêtres hautes qui règne, on voit que le niveau intermédiaire descend plus bas dans la nef. De plus, dans la première travée de la nef, juste après la pile en forte saillie de l'entrée du sanctuaire, on a une ouverture à double arcade peut-être inspirée des tribunes de Notre-Dame de Paris comme celle de Bagnaux qui dépendait aussi du chapitre parisien. Mais les arcades du triforium* (d) sont le résultat d'une autre influence qui pourrait être celle de la cathédrale de Chartres, signe que l'architecture gothique est un creuset. Lorsque l'église a été agrandie au nord, on a travaillé en sous-œuvre et le mur nord de la nef et du chœur présente la particularité d'avoir des voûtes du XIII^e siècle qui reposent sur des colonnes et des pilastres du XVI^e siècle (e).



Des paroissiens actifs L'église Saint-Germain-de-Paris à Andrésy



1. Gorgéon
2. Pilastre
3. Abaque à cornes
4. Entablement



a. b. c. et h. Chapiteaux de la nef
d. e. et f. Chapiteaux du bas-côté
g. Chapiteau de la nef par Boudin,
1874 (Médiathèque du Patrimoine)

L'église présente une série exceptionnelle de onze chapiteaux du XVI^e siècle dans la nef et le bas-côté nord. Mis en place après 1538, ils sont les exacts contemporains de ceux de la nef et des collatéraux de Saint-Maclou de Pontoise (1530-1540). Malgré une extrême variété dans le détail, leur traitement d'ensemble est identique : abaque à cornes, gorgéon prolongeant le volume des colonnes ou des pilastres, entablement mouluré, décor riche à caractère profane. Ces chapiteaux,

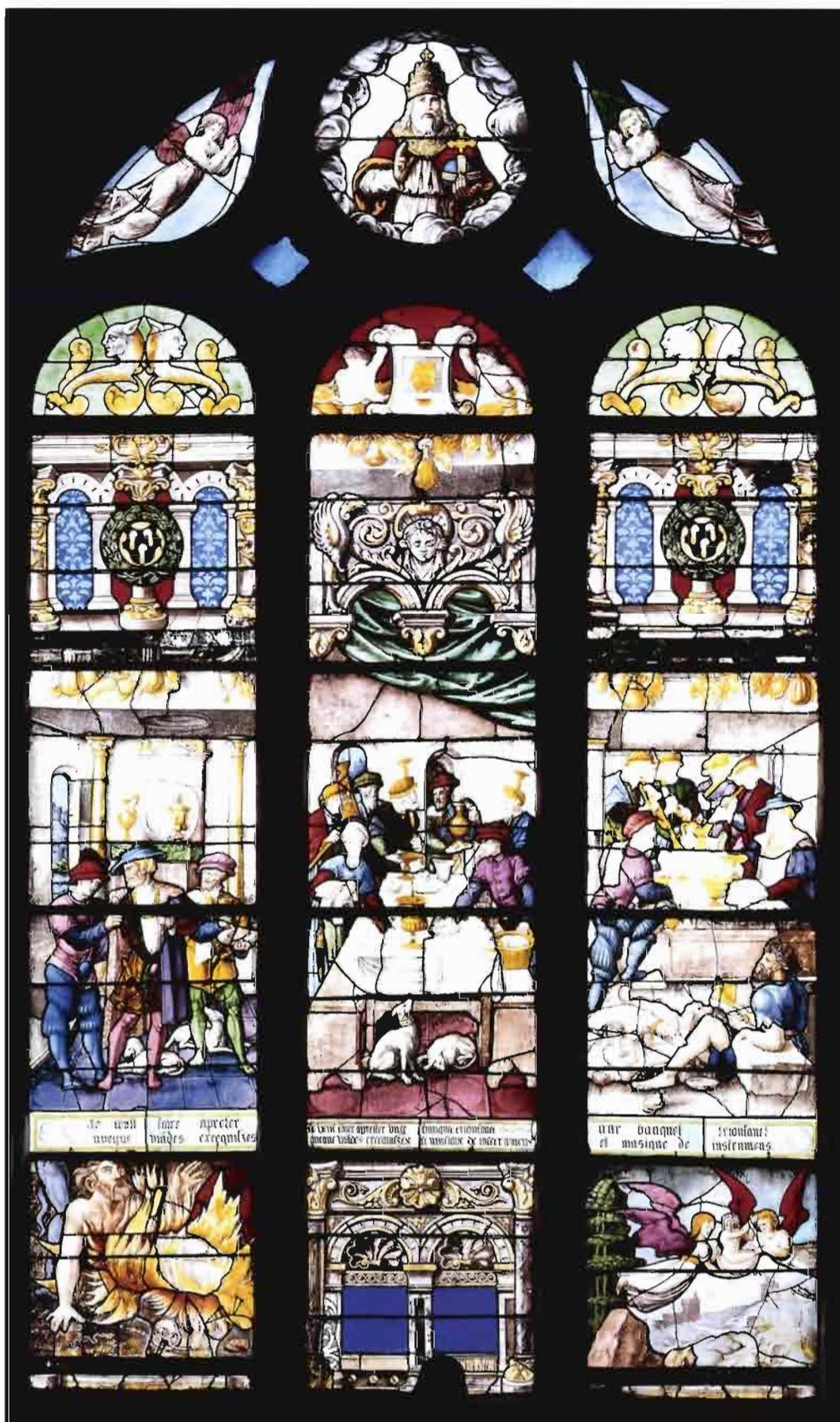
caractéristiques de la Renaissance, marquent un retour à l'antique qui ne renie cependant pas la verve décorative du Moyen Âge. C'est ainsi que des feuilles d'acanthe très stylisées ornent les gorgéons tournés vers la nef (d, g). Et les angles sont systématiquement garnis de petits personnages dans des positions acrobatiques (b, d, e, f, h) ou de cornes enroulées dérivées des volutes du chapiteau corinthien (a, h). Des festons feuillagés (a), des chutes de fruits (b) ornent les gorgéons. Une extrême inventivité règne dans le rendu des personnages placés aux angles : certains, en véritable atlantes, donnent l'illusion de soutenir les

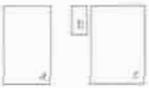
abaque (b, h), tandis que d'autres dont les bras s'accrochent au-dessus du gorgéon ont une position instable, encore renforcée par leurs jambes croisées dont les pieds se confondent avec les feuillages (d, f). À deux reprises une salamandre est figurée (f), ce qui est plausible étant donné la chronologie. Mais le caractère plutôt fruste des sculptures du bas-côté où elles se trouvent donne à penser qu'elles appartiennent aux chapiteaux restaurés après l'effondrement de la voûte du bas-côté en 1873. Cette dernière fut reconstruite en 1874 selon le procédé Heurteaux* et les archives signalent la réfection de six tailloirs.



Des paroissiens actifs L'église Saint-Germain-de-Paris à Andrésy

L'église conserve cinq verrières du XVI^e siècle classées monuments historiques en 1908, après leur déplacement et remaniement liés à la chute du bas-côté en 1873. Aucune n'est aujourd'hui totalement authentique. Le premier état connu est celui décrit par François de Guilhermy en 1844. Des incohérences iconographiques ont été établies par Nicolas Lorin en 1879 et Stanislas Oudinot vers 1885, chargés également de remplacer les manques. Ces restaurations sont attestées par une documentation photographique datée de 1890. D'autres modifications et compléments sont intervenus au XX^e siècle. Le programme initial comprenait au moins deux verrières consacrées à la vie du Christ, une autre à son enseignement avec l'illustration de la parabole du mauvais riche. Un arbre de Jessé illustrait sa généalogie et par-delà la glorification de la Vierge selon la vision d'Isaïe (11, 1-2), enfin deux verrières hagiographiques présentaient des saints en pied sous une architecture. Ces verrières ont dû être posées peu après les travaux d'agrandissement de l'église en 1548, exception faite de quelques fragments d'une scène de naissance et de circoncision datables vers 1520, complétés vers 1548 avant d'être réemployés dans une composition du XIX^e siècle (baie 8). Ni les auteurs ni les donateurs ne sont identifiés. Les éléments authentiques témoignent d'une parfaite maîtrise de l'emploi du jaune d'argent et d'un goût prononcé pour les encadrements d'architecture mais aussi pour le détail et la représentation des objets du quotidien. La baie 11, l'une des plus remarquables, illustre la parabole du mauvais riche et de Lazare (a). Un homme richement vêtu « de pourpre et d'or fin », (saint Luc, 16-19), est accueilli par deux serviteurs à hauts-de-chausses à crevés: l'un lui enlève son manteau de fourrure, l'autre lui apporte de quoi se rafraîchir. À l'arrière, sur un dressoir, est exposée de la vaisselle en métal précieux. Les préparatifs du repas occupent la lancette centrale (c). Sur la table recouverte d'une nappe damassée à losanges, sur laquelle sont déjà posés aiguière, coupe et hanap[®] en or, une





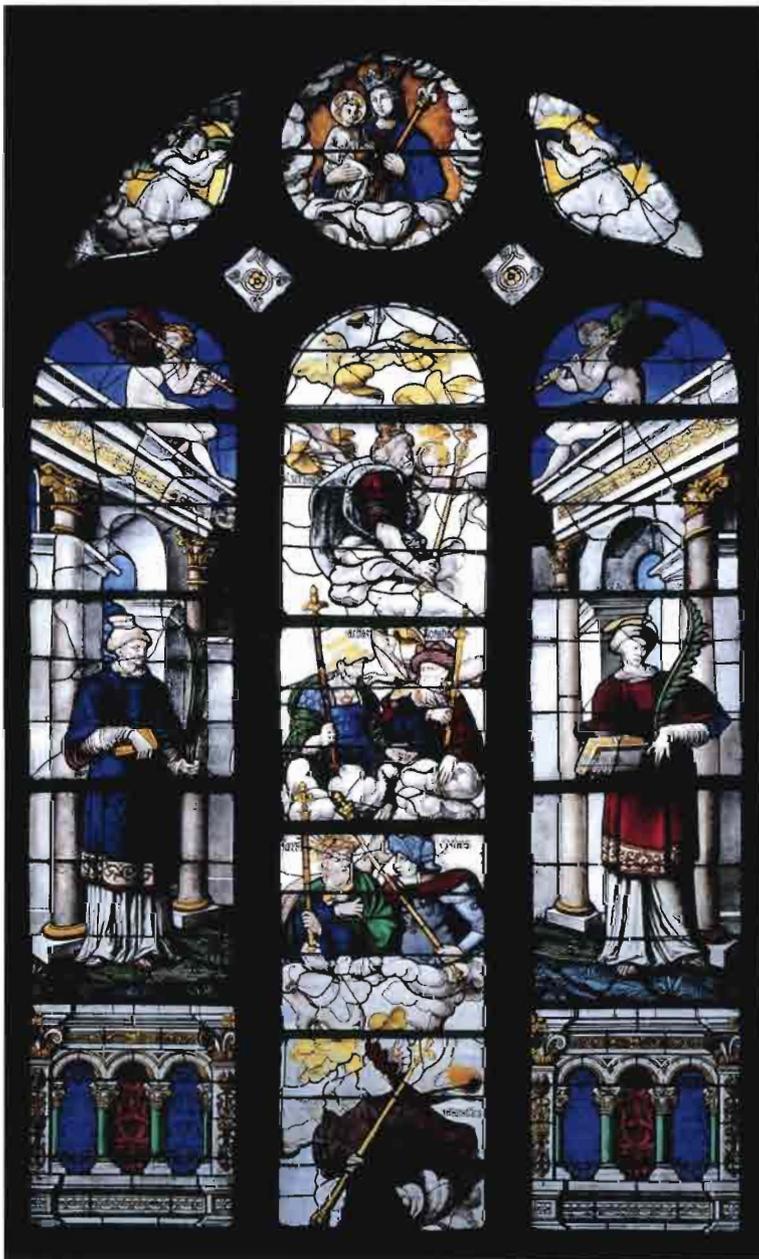
servante place des serviettes à côté des tranchoirs, un serviteur distribue des petits pains, un autre apporte une aiguière, tandis que des musiciens font leur entrée. À droite (b), ces derniers, peints au jaune d'argent, jouent de leurs instruments, et ont pris place derrière la table où festoie le riche auquel un serviteur apporte un plat garni de viande. En avant de la scène est étendu à demi-nu, Lazare, symbole de pauvreté, auquel ne sont même pas accordées les miettes du repas, et dont deux chiens léchent les ulcères. Il agite de sa main droite une crécelle, attribut des lépreux. La morale de cette fable illustrée au soubassement, placée à hauteur des yeux des fidèles, insiste sur le châtiement du mauvais riche dont l'âme est dévorée par les flammes de l'enfer tandis que celle de Lazare est emportée par deux anges au Paradis. La scène du festin peut être rapprochée d'une gravure de l'orfèvre et peintre germanique Heinrich Aldegrever (1502-vers 1560), conservée à la BnF. L'entablement architectural de la verrière et le soubassement de la lancette centrale ont été ajoutés vers 1880.

Laurence de Firance



Des paroissiens actifs L'église Saint-Germain-de-Paris à Andrésy





La baie 2 (a) conserve dans la lancette gauche un très beau panneau peint au jaune d'argent mettant en scène des vendangeurs, cueillant les grappes de raisin puis les apportant à la cuve pour qu'elles soient foulées, sous le regard d'une servante dont le buste a été restauré au XIX^e siècle. À l'arrière-plan à gauche, un tonneau, surmonté du Saint-Esprit, est tiré par les quatre « vivants » de l'Apocalypse, symboles des évangélistes. Cette allégorie, rappelant que la vigne est l'image du peuple élu,

illustre les textes bibliques du pressoir de la colère divine (Isaïe, 63/1-6) et celui des vendanges selon la vision de saint Jean (Apocalypse, 14/18-20). L'ensemble est encadré d'un décor architectural ajouté au XIX^e siècle. Au bas de ce panneau, il ne restait en 1844 que deux visages de vieillards et un phylactère transformés par Nicolas Lorin en 1879 en pèlerins d'Emmaüs. Dans la lancette droite (c), le baptême du Christ appartient au XVIII^e siècle exception faite de Dieu le Père assistant



à la scène et de tout l'encadrement ajouté par Lorin. Au tympan, le Christ du Jugement dernier et les anges ont été complétés en 1986 par l'atelier Hermet-Juteau, successeur de Lorin. La baie 7 (b) était originellement consacrée à l'arbre de Jessé, dont il ne reste que six rois remontés en désordre. La Vierge à l'Enfant, fleuron terminal de l'arbre, est du XIX^e siècle. Dans les lancettes latérales, des portiques vus en perspective (restaurés), surmontés d'anges

musiciens, abritent les saints diacres Etienne et probablement Vincent auquel un autel était dédié.

Laurence de Finance



Des paroissiens actifs L'église Saint-Germain-de-Paris à Andrésy



Tableau: *L'Adoration des bergers.*
Lubin Baugin (Cl. MH, 158 x 168 cm)
On ne sait pas quelle est l'origine de la présence de ce chef-d'œuvre ici, ni où il était accroché avant d'être relégué dans la tribune d'orgue où il servait de tableau noir. Bien qu'il ne soit pas signé, son attribution à Lubin Baugin (vers 1610-1663) par Jacques Thuillier ne fait aucun doute. Le tableau appartient à l'œuvre de la

maturité du peintre et s'inscrit dans sa production religieuse à son retour de Rome après 1640. On retrouve les caractéristiques de Lubin Baugin qui, à son habitude, illustre une scène biblique de manière réaliste ou plutôt teintée d'une vérité poétique qui en fait tout le charme. Réalistes sont les détails du panier d'œufs offert par les jeunes paysannes, des têtes du bœuf et de l'âne ou de l'agneau apporté

par un berger. En revanche, la jeune mère et les deux paysannes qui lui font face appartiennent au canon de la femme idéale maintes fois repris par Baugin: profil calme, cheveux noués à l'antique, robes et manteaux aux coloris chatoyants. À son habitude, le peintre fait converger tous les regards vers le point nodal du tableau: l'enfant-Dieu. Des symboles discrets sont présents: le temple

en ruine illustre le triomphe du christianisme sur le paganisme et les œufs annoncent la résurrection de Pâques. Selon Jacques Thuillier: « Il se pourrait qu'un pareil tableau datât des années cinquante soit du temps de la fondation de l'Académie, que Baugin rejoint en 1653, impose à tous une réflexion nouvelle sur le sens et les moyens de la peinture. »



Tableau: *La Fuite en Égypte*. Niquevert, 1808 (ISMH, 190 x 221 cm)

Alphonse Alexandre Niquevert (1776-1860) est connu pour avoir été un élève de Regnault et de David. Il vécut très longtemps, notamment à Saint-Germain-en-Laye où sa présence est attestée en 1848, mais c'est au début de sa vie qu'il fut particulièrement actif, exposant chaque année de 1806 à 1824 un tableau au Salon. En 1819 il obtint une médaille d'or pour *Jésus devant Ponce Pilate* qui fait partie d'un chemin de croix acheté par l'évêque de Metz. Si ce tableau ne portait la date de 1805 on pourrait le supposer

plus récent, notamment en raison de son iconographie. En effet, même si Chateaubriand dans le *Génie du christianisme* parlait de la « sublimité » et de la « tendresse » de la fuite dans le désert, cette scène a été peu illustrée avant les années 1831-1848 comme le montre le dépouillement des Salons réalisé par Bruno Foucart. La grande économie de moyens qui suggère l'Égypte par un palmier et une stèle et le fond doré sur lequel se détachent Marie et Joseph sont aussi annonciateurs de l'évolution ultérieure de la peinture religieuse puisant ses sources dans la tradition médiévale.

Tableau: *Le Christ et la veuve de Naim*. Anonyme, début du XVIII^e siècle (Cl. MH, 110 x 144 cm)

Cette scène de résurrection du fils d'une veuve aux pieds des remparts de la ville de Naim est plus rare que celle de la résurrection de Lazare. On en trouve cependant plusieurs exemples autour des années 1700 : le plus célèbre est celui réalisé en 1708 par Jean Jouvenet et visible actuellement dans la sacristie de la cathédrale de Saint-Louis de Versailles. De fait, comme l'a montré Serge Pitiot, il semble que le peintre du tableau d'Andrézy se soit librement inspiré de ce tableau, notamment pour représenter le Christ dont il reprend le geste autoritaire et situer la scène devant des remparts médiévaux. La palette chromatique est aussi dans la même veine, surtout la robe rose et le manteau bleu de Jésus auxquels répondent les vêtements rouges à gauche et à droite des protagonistes. De taille relativement réduite ce tableau faisait peut-être partie d'une série consacrée à la vie publique du Christ dont on ignore tout.

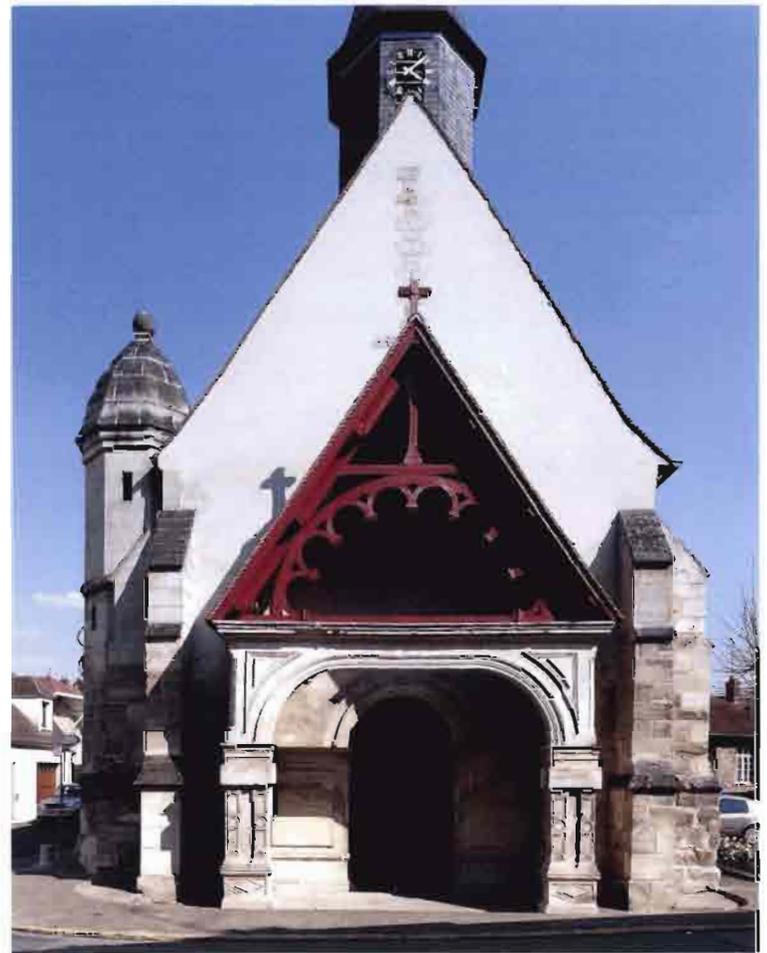


Des paroissiens actifs L'église de la Nativité-de-Notre-Dame à Maurecourt

- a. La façade occidentale et son porche
- b. Vue d'ensemble de l'intérieur
- c. La clé pendante du chœur

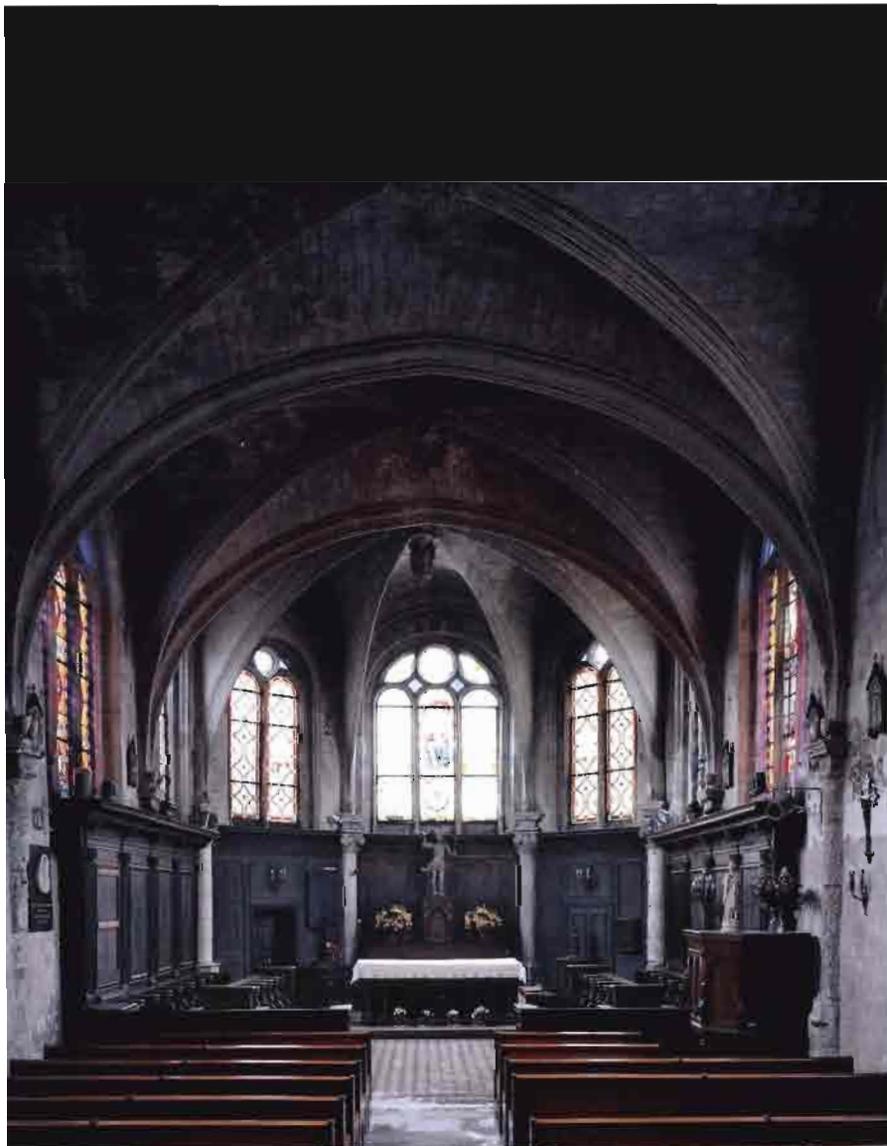
L'église de Maurecourt, dédiée dans un premier temps à Notre-Dame-de-Lorette, fut jusqu'à la Révolution une chapelle succursale de la paroisse d'Andrésy. Elle fut construite en 1531 par les habitants de Maurecourt, Choisy et Glatigny, lassés de faire le trajet jusqu'à Andrésy pour suivre la messe. La chapelle érigée est un petit édifice à vaisseau unique construit à l'économie (b). La sculpture en est quasiment absente, réservée au sanctuaire sous la forme d'une belle clé pendante et de chapiteaux

corinthiens sommaires. En ce second quart du XVI^e siècle, la Renaissance bat son plein mais affecte peu l'architecture de cette chapelle. On en perçoit seulement les accents dans les morceaux d'entablement, très simplifiés, qui surmontent des chapiteaux dont la présence, par ailleurs, est en contradiction avec la pénétration directe des arcs d'ogive et des doubleaux dans une demi-colonne engagée dans le mur. La très belle clé pendante qui surmonte le sanctuaire est la synthèse d'éléments gothiques et Renaissance (c). La sculpture en est quasiment absente, réservée au sanctuaire sous la forme d'une belle clé pendante et de chapiteaux



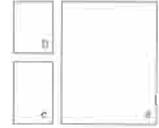
Vierges du XV^e siècle, de même que les deux anges qui la surmontent ont la chevelure ondulée et le sourire de cette période. Mais ils évoluent dans un cadre architectural à l'antique : têtes de chérubins ailés et godrons. On trouve de nombreux exemples de tels morceaux de bravoure architecturale dans les églises rurales (notamment des églises du Val-d'Oise), comme si dans cet élément se focalisait toute la virtuosité des maîtres d'œuvre de l'époque. À partir de 1863, alors que les abords de l'église étaient transformés par le transfert du cimetière à l'entrée du village, la façade occidentale a subi deux importantes modifications :

le clocher et le porche ont été refaits. Pour le clocher, c'est le charpentier Marc Noël (d'Andrésy) qui fut chargé de la démolition de l'ancien et de sa reconstruction, tandis qu'une cloche était fondue par le fondeur parisien Gallois. Le porche et la tourelle qui abrite l'escalier conduisant au clocher ont été reconstruits en 1865 sous la direction de l'architecte diocésain Blondel père (a). Le parti choisi est celui d'un porche en saillie au-devant de l'entrée avec une charpente supportant la toiture comme on en trouve dans les églises rurales de l'ancienne Seine-et-Oise telles Ronquerolles (95).





Des paroissiens actifs L'église de la Nativité-de-Notre-Dame à Maurecourt



a. Statue : Christ triomphant (ISMH, h : 117 cm)

Le Christ triomphant en bois qui surmonte le tabernacle du XIX^e siècle n'est manifestement ni dans son cadre ni dans son état d'origine. En effet, il devait appartenir à un groupe sculpté comprenant le tombeau ouvert et les gardes endormis, comme l'attestent ses pieds en lévitation et le flottement de son *perizonium*¹. De plus, si la croix qu'il tient est une restauration plausible mais maladroite, le livre qu'il brandit de la main droite n'est pas du tout traditionnel. La plupart des représentations du Christ triomphant le montrent en effet en train de bénir. C'est donc une œuvre sortie de son contexte que nous avons

sous les yeux, ce qui n'enlève rien à ses qualités esthétiques. Le visage du Christ, légèrement émacié, exprime une très grande douceur en même temps qu'un regard bienveillant porté sur l'humanité. Les calmes ondulations de la chevelure, le traitement soigné de l'anatomie, le pan flottant du *perizonium*² sont autant d'éléments qui rapprochent cette œuvre des sculpteurs allemands du tout début du XVI^e siècle. La restauration qui est en cours permettra assurément d'en savoir plus. On ignore comment cette œuvre est arrivée dans l'église de Maurecourt : elle n'est pas signalée dans un inventaire de 1837 mais elle figure sur celui de 1905.

b. et c. Fonts baptismaux

Les fonts baptismaux en fonte auraient été acquis en 1866 à la suite du réaménagement de toute la partie occidentale de l'église et donc de la chapelle des fonts. Ils ne sont pas signés mais sont identiques à ceux d'Auffargis (78) réalisés par le fondeur Duclé. On peut donc attribuer à cette maison parisienne la réalisation de ces fonts dont le décor a été judicieusement choisi. En effet, d'autres exemples montrent qu'à partir d'une structure identique, une cuve à décor de godrons reposant sur une colonne cannelée³, on pouvait avoir une composition plus ou moins élaborée. Celle de Maurecourt l'est particulièrement avec sa partie supérieure ornée de deux têtes

d'enfants ailés (un garçon et une fille) surmontant un triangle divin à nuée rayonnante. Pour la chapelle de l'hospice des Incurables à Ivry-sur-Seine (94) le choix fut plus modeste : l'ensemble est couronné d'une simple croix.

L'église Saint-Roch de Chanteloup



Vue intérieure

Les paroissiens de Chanteloup-les-Vignes avaient obtenu, avant ceux de Maurecourt, l'autorisation de construire une chapelle qui fut dédiée en 1518, comme le laisse deviner la pierre de dédicace très effacée qui se trouve sous la tribune. Cette chapelle présente des similitudes avec celle de Maurecourt : c'est un petit édifice à vaisseau unique voûté d'ogives. Malgré sa petite taille, il fut construit en plusieurs étapes comme le signalent les sources et le confirme la lecture archéologique. En 1535 quatre perches de terrain furent données « pour le chœur » qui se distingue effectivement de la nef par les retombées plus hautes des voûtes et les colonnes engagées à chapiteaux

lisses qui les supportent. Au contraire, dans la nef, ce sont des culs-de-lampe sculptés pour la plupart qui reçoivent les ogives. Quant aux deux chapelles latérales, elles furent reprises au XVII^e siècle : celle de la Vierge (à droite) fut agrandie en 1683 et celle de saint Vincent (à gauche) en 1630 grâce au don de Joachim Teinturier, religieux au monastère des Feuillants.

Façades ouest et sud

On voit aussi à l'extérieur la différence de niveau entre le chœur et la nef. Le clocher porche a été reconstruit en 1846 sur les plans de l'architecte Fauconnier de Saint-Germain-en-Laye. C'est l'entrepreneur Petit, lui aussi de Saint-Germain-en-Laye, qui a réalisé les travaux. Mais des malfaçons

apparurent et l'architecte Blondel constata un certain surplomb dans le clocher. Ce dernier connut encore deux graves préjudices, l'un en 1938 où la foudre le détériora et l'autre en 1999 où la tempête l'endommagea gravement, le faisant tomber sur la nef qu'il éventra. Il a été reconstruit par l'architecte Bernard Ruef, dont le travail fut primé en 2004 par les rubans du Patrimoine, récompensé de la Fondation du Patrimoine. Le parti pris de supprimer l'étage maçonné et de le remplacer par un clocher entièrement charpenté a modifié l'allure générale de l'église qui était beaucoup plus élancée auparavant.

Des paroissiens actifs L'église Saint-Roch de Chanteloup



Le retable du maître-autel (ISMH)

Les habitants de Chanteloup ont de tout temps cherché à embellir leur église : en 1681, notamment, ils contribuèrent à la décoration du chœur en offrant la grille de communion qui ferme aujourd'hui la tribune et le retable du maître-autel qui est toujours en place. Le goût pour ces chefs-d'œuvre décoratifs était particulièrement développé à cette époque mais les églises médiévales n'étaient pas adaptées à de tels décors. C'est pourquoi ici, le couronnement est en partie tronqué et son décor floral incomplet ; de plus, l'installation du retable a dû masquer la verrière qui se trouvait derrière. Comme la plupart des retables du XVIII^e siècle, il est architecturé c'est-à-dire qu'il emprunte à l'architecture ses éléments structurels : ordre corinthien pour les colonnes cannelées* et en partie rudentées*, et entablement surmonté d'un fronton cintré. De même, il adopte le schéma classique d'un tableau central encadré de deux niches avec des sculptures. Le tableau, *L'Assomption*, a été offert la même année par Jeanne Anroux, veuve d'Etienne Mévivar (elle était aussi la marraine de la cloche). Il est encadré des saints Sébastien et Roch, qui ont en commun de protéger de la peste. Saint Roch était particulièrement vénéré dans la chapelle qui porte son nom et abrite encore ses reliques. En signe de cette prédilection, de nombreux paroissiens se prénommaient Roch. Le canon de ces deux personnages, aux attitudes plutôt statiques et repeints à plusieurs reprises, est relativement élané. Ces statues présentent l'immense qualité d'être restées à leur emplacement d'origine. À une époque où il était plutôt à la mode de privilégier le tabernacle, élément principal du retable où on conserve le saint sacrement, les paroissiens ont choisi de mettre en valeur le tableau central, principe alors plutôt démodé. Le tabernacle actuel présente un décor beaucoup moins riche et a probablement été placé postérieurement, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit du tabernacle doré offert en 1714 par Elisabeth Barrois. Le retable a été mis en place par Coquerel, menuisier à Poitiers.

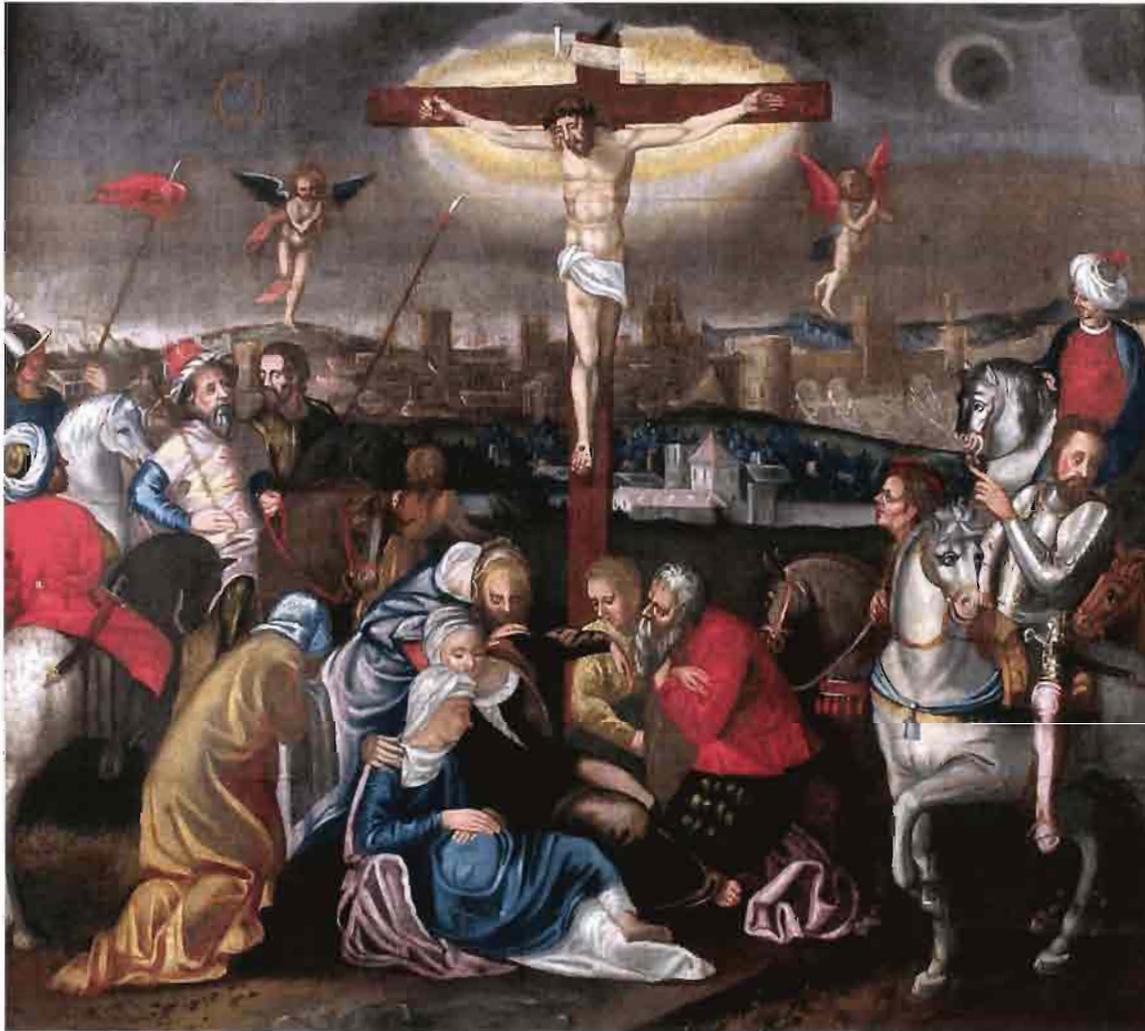


Tableau: *La Crucifixion*
(ISMH, 147 x 162 cm)

Ce tableau, récemment redécouvert grâce à la restauration dont il a fait l'objet, est peint sur quatre ais* de chêne assemblés. Il date du début du XVIII^e siècle et a été donné à la paroisse en 1750. Catherine Cernokrak a montré que l'œuvre dont il est inspiré est la monumentale composition de la crucifixion à la *Scuola San Rocco* de Venise par le Tintoret. Mais il ne peut s'agir que d'un lointain reflet étant données les dimensions de l'original: 12 mètres de large sur 5 de haut. Comme c'est l'habitude, des gravures ont diffusé cette composition en Europe, Augustin Carrache l'ayant très tôt reproduite. Le caractère tassé de la composition provient de la volonté de représenter les trois groupes de l'œuvre

originale sur une surface plus petite. À gauche, le cavalier oriental, dont le cheval blanc est prêt à faire demi-tour dès que tout sera accompli, est accompagné d'un personnage, la main posée sur la hanche. À droite, un autre cavalier, prêt à tourner bride lui aussi, montre du doigt la scène d'un air détaché. Dans l'œuvre originale, le troisième groupe autour de la figure magistrale du Christ était séparé des deux autres par un espace libre qui a disparu ici. Le Christ plane littéralement au-dessus du groupe de personnages assemblés autour de la Vierge. À la différence du Tintoret, le peintre, en ne dirigeant pas les regards de saint Jean et de deux femmes éplorées vers Jésus n'a pas créé de lien visuel entre eux, appauvrissant ainsi l'effet dramatique de la représentation.

L'affirmation de l'esprit républicain Les mairies et les écoles



Chanteloup-les-Vignes

a. et b. mairie-école

c. école

d. école

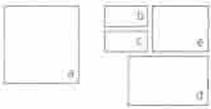
e. mairie

À la différence d'Andrésy dont la municipalité a joué les bernard-l'hermite, Maurecourt et Chanteloup ont fait construire des bâtiments spécifiques pour abriter les services

communaux, comme si ces petites villes avaient besoin d'affirmer ainsi leur existence. Judicieusement placées en centre-ville, en face ou à côté de l'église, les mairies, bien que de petite taille, affirment leur nature de deux manières. À Chanteloup, c'est un élégant campanile (a) qui surmonte l'axe central de l'édifice encadré de ses deux salles de classe (b). L'architecte, Désiré Geoffroy,

était installé à Chambourcy et a surtout travaillé localement, notamment à Villennes (mairie-école) et à Orgeval (agrandissement de l'école). En 1892, date de la réalisation du bâtiment, il utilise le matériau à la mode : la meulière dans sa mise en œuvre rocaillée*, tout en gardant une modénature** très classique de corriches* et de bandeaux*. À Maurecourt, lorsque la mairie (e)

est construite, en 1924, l'école existait déjà (d). C'est donc un bâtiment à vocation unique qui est érigé par l'architecte M. Dufresne, originaire de Marne et plutôt spécialisé dans la reconstruction de l'entre-deux-guerres. D'une conception très simple, adaptée alors à la petite taille du village, l'édifice n'en remplit pas moins son rôle de bâtiment officiel signalé dans le paysage par la haute toiture en



pavillon* et l'horloge qui marquent l'axe central. De plus, comme à Chanteloup, la mairie est précédée d'un bel escalier monumental peut-être destiné à mettre en valeur les cortèges nuptiaux. La meulière est utilisée, comme c'était devenu fréquent, en moellons réguliers et elle est associée à la brique. L'école de Maurecourt **(d)** a été commencée avant la guerre de 1914 et achevée en 1921, son architecte J. Fouret ayant été mobilisé entre-temps. Le principe adopté est celui mis en œuvre pour les deux écoles des hameaux de Chennevière et de Fin-d'Oise (détruite) à Conflans-Sainte-Honorine : les deux salles de classe en rez-de-chaussée sont encadrées par les deux logements à un étage carré de l'instituteur et de l'institutrice. À Chanteloup **(c)**, J. Fouret dessine une façade strictement fonctionnelle que n'anime nul décrochement.



L'affirmation de l'esprit républicain Les écoles



a. et b. Andrésy, école

Les trois écoles d'Andrésy, Chanteloup et Maurecourt ont été construites par le même architecte, J. Fouret, qui était installé à Conflans-Sainte-Honorine où il a aussi bâti, entre autres, des écoles. On retrouve systématiquement sa marque dans tous ces édifices construits en meulière rocaillée* avec linteaux métalliques et briques en décor. À Andrésy en 1934 puis à Chanteloup en 1937, c'est un autre parti que celui de Maurecourt qui est choisi : les classes occupent tout le rez-de-chaussée et les logements tout l'étage. À Andrésy, les bâtiments sont distribués autour d'un corps central traité de manière monumentale avec un triplet de baies cintrées au rez-de-chaussée, surmontées d'une large baie centrale (a). La brique encadre systématiquement les ouvertures et marque les différences de niveaux. En cette époque avancée pour l'emploi du rocaillage*, on constate que celui-ci est devenu plus grossier. Les salles de classes (b) sont éclairées des deux côtés, comme l'imposent alors les règlements, et distribuées par des couloirs traversants qui limitent les déplacements des élèves. Au contraire de la tendance actuelle qui consiste à regrouper les allers et venues en une seule entrée, chaque groupe de deux classes avait sa propre porte du côté de la rue.

Une expérience originale L'atelier-école de plein air d'Andrésy

a. L'ancienne ferme-école

b. L'atelier de menuiserie

c. Son abri à bois

En 1930 la Chambre de commerce de Paris, soucieuse de « ne rien négliger pour que les enfants qui nous sont confiés soient bien équilibrés » et de lutter contre « l'affaiblissement de la valeur physique et mentale » des apprentis, cherchait à créer à proximité de Paris un « atelier-école de plein air où des enfants malingres pourraient se refaire une santé normale sans interrompre leur apprentissage ».

Le concept d'écoles de plein air apparu en France avant la guerre était alors en plein essor et en 1931 on faisait état de 300 établissements, dont les principes les plus généraux étaient la vie à la campagne, une nourriture saine, de l'exercice physique et une grande part des activités à l'extérieur et au soleil. Mais l'un des principes novateurs de l'idée, la classe mobile, avait déjà perdu du terrain. Or il se trouve qu'à Andrésy Paul Duflos, un industriel spécialisé dans la quincaillerie, avait construit de part et d'autre du chemin des Fonceaux (rue des Martyrs-de-Chateaubriand) un atelier (détruit) où étaient fabriquées des limes et des équerres et où il formait des apprentis, ainsi qu'une ferme-école dont le bâtiment subsiste encore. L'architecte de la Chambre de commerce, Marcel Magès, visita les lieux et l'acquisition fut effective en 1931. À la rentrée de cette année, l'atelier-école ouvre. C'est Paul Duflos qui en est le directeur. En 1935 il y a 121 élèves internes et externes qui apprennent l'industrie du bâtiment, l'artisanat rural, le jardinage, le travail du bois et du fer. Le principal bâtiment conservé depuis l'origine de l'école est la « ferme de Montfleury » (a). Selon l'acte de vente, elle avait été construite en 1919 et comportait dès l'origine un belvédère alors surmonté d'un campanile disparu depuis. Au-dessous se trouvait un garage à camion qui a été transformé en bureaux. Les pièces du rez-de-chaussée, ancienne sellerie, vacherie et écurie, devaient être transformées en réfectoire et ateliers. Enfin, à l'étage où régnait un grenier, l'architecte plaça les dortoirs.

L'atelier de menuiserie (b) a été construit dans les années 50 avec des toits en *shed*. L'ensemble appartient toujours à la C.C.I.P.

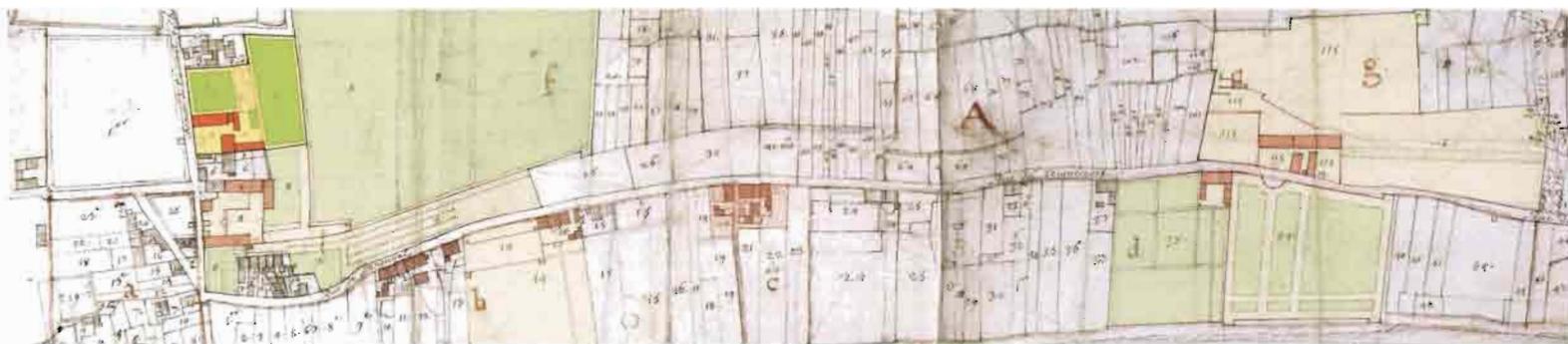


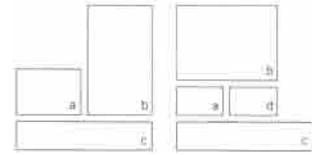
Les maisons de campagne Voir la Seine à Denouval

Malgré leur grande variété, les maisons de campagne, repérées grâce aux terriers qui les désignent ainsi, présentent, de la plus riche à la plus modeste, des caractéristiques communes: la vue sur la Seine et la présence de clos de vigne plus ou moins éloignés. Si le second élément n'est pas original, le premier mérite d'être souligné. Tout s'organise autour du fleuve. Dans le meilleur des cas, la maison est directement en vue du fleuve et a un clos de vigne à l'arrière, sinon des passages voûtés sont creusés sous les routes pour faciliter les accès privés. Le plan ci-dessous et dans les pages qui suivent est extrait de l'atlas de la seigneurie d'Andrésey réalisé pour le Chapitre Notre-Dame en 1731. Les maisons de campagne ainsi que leurs jardins et clos ont été mis en couleur.

- Andrésey, 12, rue de Chanteloup**
- a. Façade postérieure en 1984 (pré-inventaire)**
- b. Escalier**
- c. Plan-terrier d'Andrésey en 1731 (détail, AN)**

Présente sur le plan de 1702, cette maison appartenait en 1727 à René Honoré, seigneur de la Merie. Implantée perpendiculairement à la rue, elle avait donc sa façade tournée vers la Seine. Mais la vue lui en était cachée par une autre grande propriété aujourd'hui détruite. Toutefois elle comportait au sommet du coteau un vaste jardin en terrasse qui subsiste encore. La sobriété et l'élégance de son architecture sont caractéristiques de ces maisons de campagne: un rez-de-chaussée probablement dévolu aux pièces de service, un étage noble et des combles. C'est l'escalier qui par son ampleur et son élégance signale le statut des habitants. Le profil de ses balustres en double poire permet une datation du dernier quart du XVII^e siècle.





Andrésy, 70, rue du Général-Leclerc

a. Communs

b. Façade antérieure

c. Plan-terrier d'Andrésy en 1731
(détail, AN)

d. Lucarnes sur la façade arrière

En 1678, la propriété appartenait à Claude Lepage, seigneur de la Chapelle, valet de chambre du duc d'Orléans. Une vue cavalière de 1702 montre qu'elle était distribuée, comme aujourd'hui, autour d'une cour d'honneur et d'une basse-cour. Le terrier permet de préciser qu'elle avait un pressoir, un « colombier* à volet », un pavillon et une « voûte » sous la route pour aller dans le jardin du côté de la Seine. Telle qu'elle se présente aujourd'hui la maison a un volume du XVIII^e siècle et de larges ouvertures légèrement cintrées et délaardées* caractéristiques de cette époque. Mais la façade a certainement été reprise au XIX^e siècle, notamment la corniche* et les garde-corps en fonte, peut-être aussi la rigoureuse symétrie. Comme les autres maisons de campagne, elle présente une architecture mi-rurale (lucarnes rurales à l'arrière, irrégularité de la façade, toit terminé par un pignon), mi-savante (modénature*, symétrie). De 1901 à 1905 elle a appartenu à Caroline Otero dite « la belle Otero » célèbre courtisane de la Belle Époque. Les communs ont été reconstruits au XIX^e siècle. Ils comportent remises et logements au fond ainsi qu'un chenil (à droite).



Les maisons de campagne Voir la Seine à Trélan

Andrésy, 31, rue du Général-Leclerc

a. Vue cavalière en 1702

b. Façade sur rue

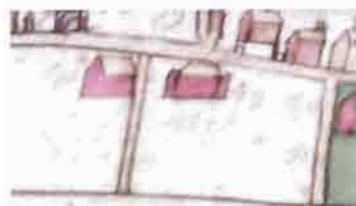
c. Façade et jardin du côté de la Seine

d. Escalier

e. Plan-terrier d'Andrésy en 1731

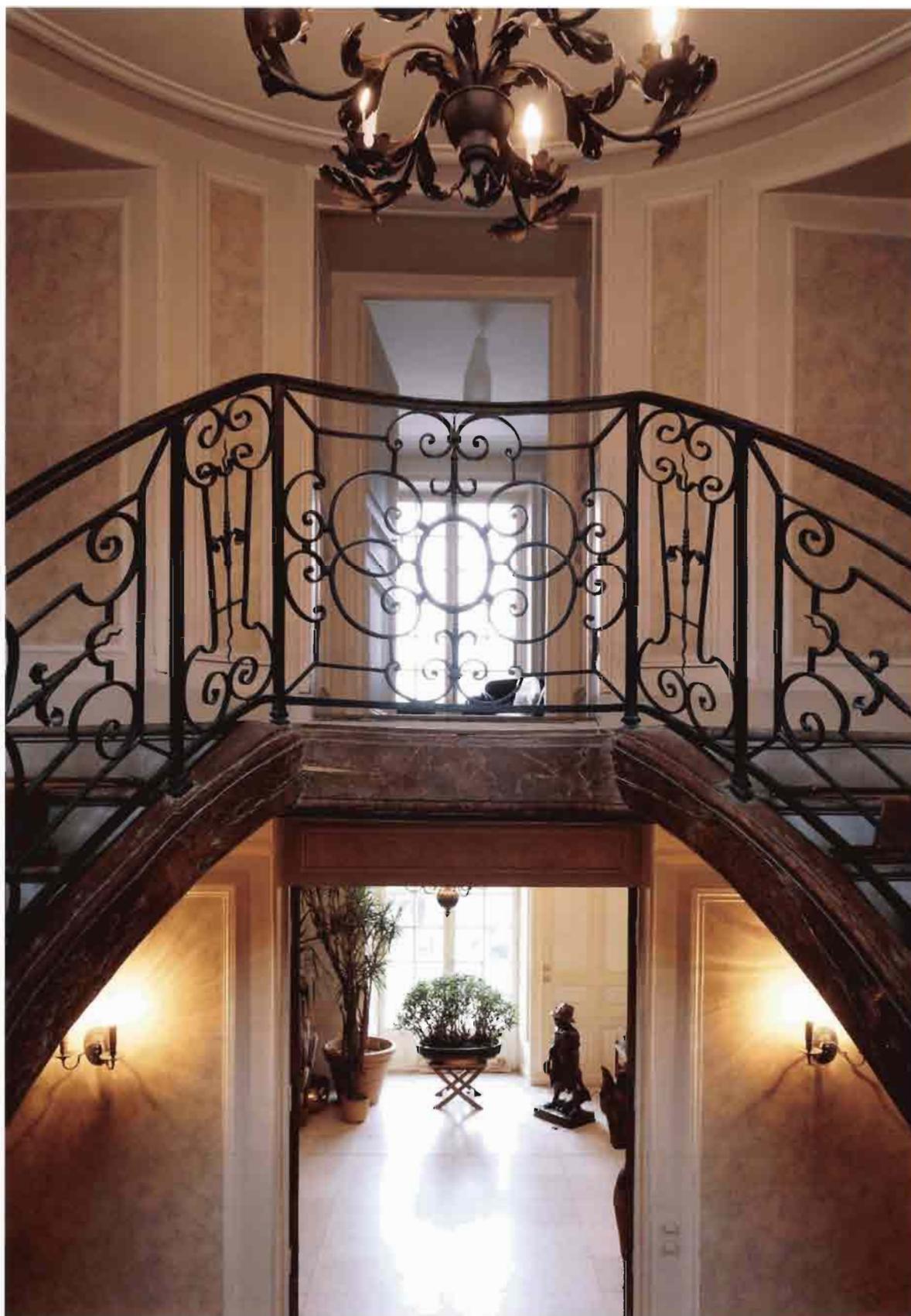
(détail, AN)

La maison existe sur le plan-terrier de 1731 (e) avec le même jardin structuré descendant jusqu'au fleuve et le même décrochement arrondi dans le mur. Elle présente sur la rue une façade aux ouvertures irrégulières (b) qui, même si elle a été reprise au XIX^e siècle par le percement d'une porte de service qui répond à un escalier secondaire intérieur, reflète bien le caractère de ces maisons de plaisance destinées à voir le fleuve et donc tournant le dos à la rue. L'escalier en fer à cheval (d) montre que la simplicité était réservée à l'extérieur. Introduit par un double vestibule, il est magistralement mis en valeur par les deux volées qui convergent vers le paller du premier



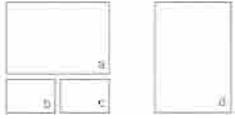


étage. La remarquable rampe de ferronnerie composée alternativement de panneaux larges à volutes et de panneaux plus étroits à motifs de balustres est caractéristique du début du XVIII^e siècle. Comme il s'agissait aussi de profiter des produits de la terre, la maison comporte un vaste cellier sous la terrasse que l'on aperçoit au-devant (c). Ce cellier est encadré de deux caves voûtées. Des annexes comportaient des pressoirs et logements pour les jardiniers et vigneron. En 1766 la maison appartenait à Nicolas Deligny, chef de fruiterie à la cour de Versailles, et comportait de nombreux arbres fruitiers. Il est probable que la façade antérieure a été reprise au XIX^e siècle dans sa modénature* et dans ses baies.



Les maisons de campagne Voir la Seine à Trélan





Andrésy, 1, rue du Général-Leclerc

a. Façade sur rue

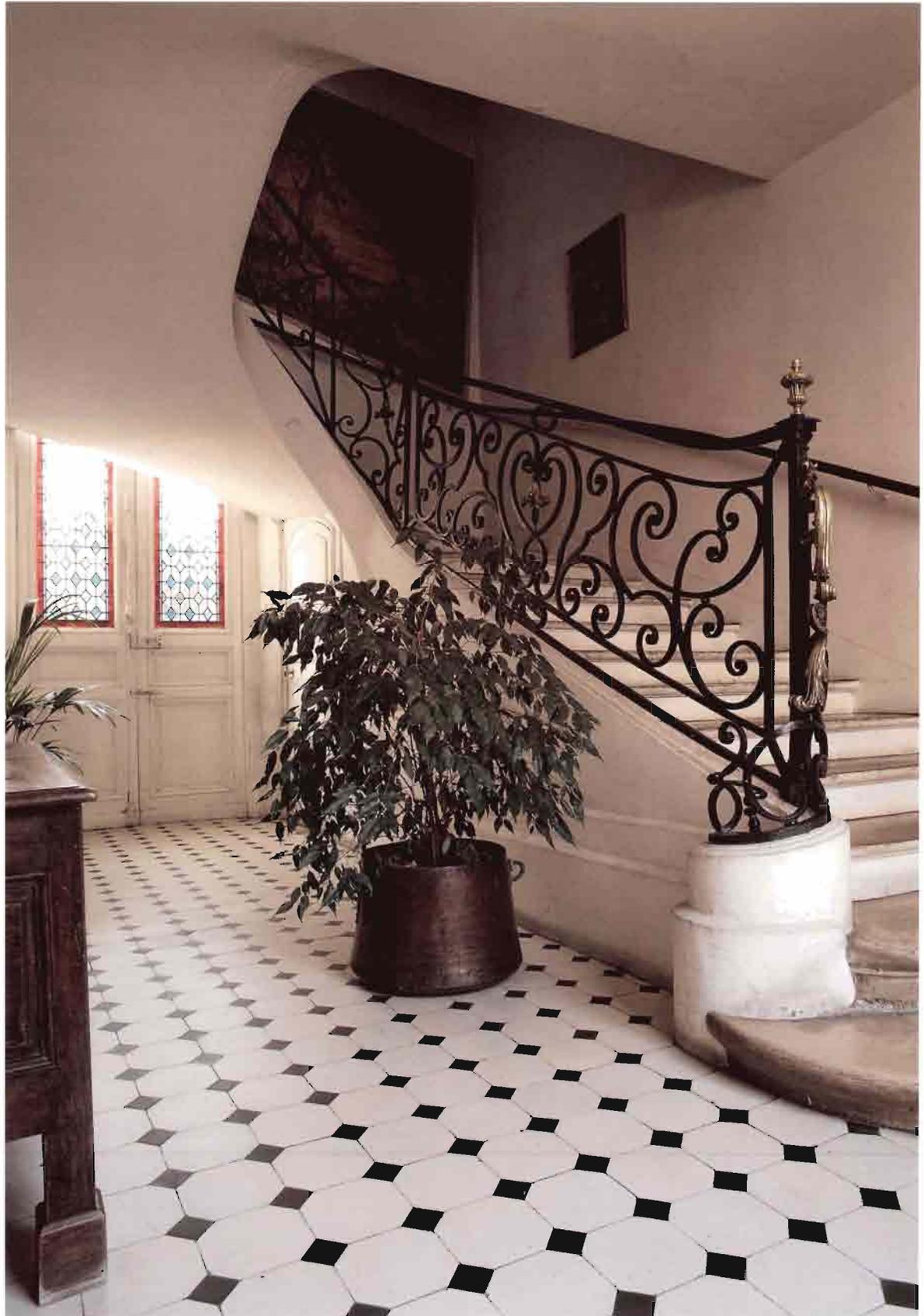
b. Façade et cour antérieure

c. Façade du côté de la Seine

d. Escalier

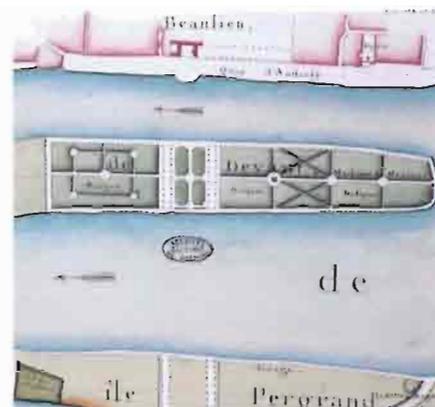
Cette maison appartenait en 1731 à Monsieur Bricaut, notaire, qui en était alors « nouvel acquéreur ». C'est peut-être lui qui a fait construire le bâtiment que l'on voit au premier plan (a) ne figurant pas sur le plan de 1731.

Même si cet édifice présente tous les caractères de la maison de campagne d'Andrésy : vue sur la Seine et annexes agricoles (M. Bricaut possédait un cellier de l'autre côté de la rue), son allure d'hôtel urbain est unique dans le bourg (b). Les grandes ouvertures du premier étage qui occupent tout l'espace entre bandeau* et corniche*, leur délairement*, les seuils moulurés ornés de balconnets* en ferronnerie, tous ces éléments plaident pour une datation autour de 1740. La façade côté Seine (c) permet de lire l'histoire et la structure du bâtiment. Les lourdes lucarnes passantes, notamment, appartiennent plutôt au XVIII^e siècle. La partie centrale, sans ouverture à l'étage, correspond à l'escalier et l'aile droite, au-devant de laquelle ont été ajoutés un jardin d'hiver et une terrasse à la fin du XX^e siècle, et rassemble les pièces d'apparat. L'escalier tournant à vide central (d) placé dans un vestibule traversant dessert l'aile ancienne et celle du XVIII^e siècle. La mouluration de son limon élégamment enroulé, ses premières marches en grès et surtout la belle ferronnerie à larges panneaux sont caractéristiques du milieu du XVIII^e siècle. La porte d'accès au jardin placée assez maladroitement derrière l'escalier montre que l'architecte n'a pas cherché à régler le conflit entre circulation horizontale vers les jardins et verticale vers les pièces nobles.



Les maisons de campagne « Le château de la Princesse »





Andrésy, 40, rue Noël-Marc

a. Façade antérieure

b. Vue cavalière en 1702

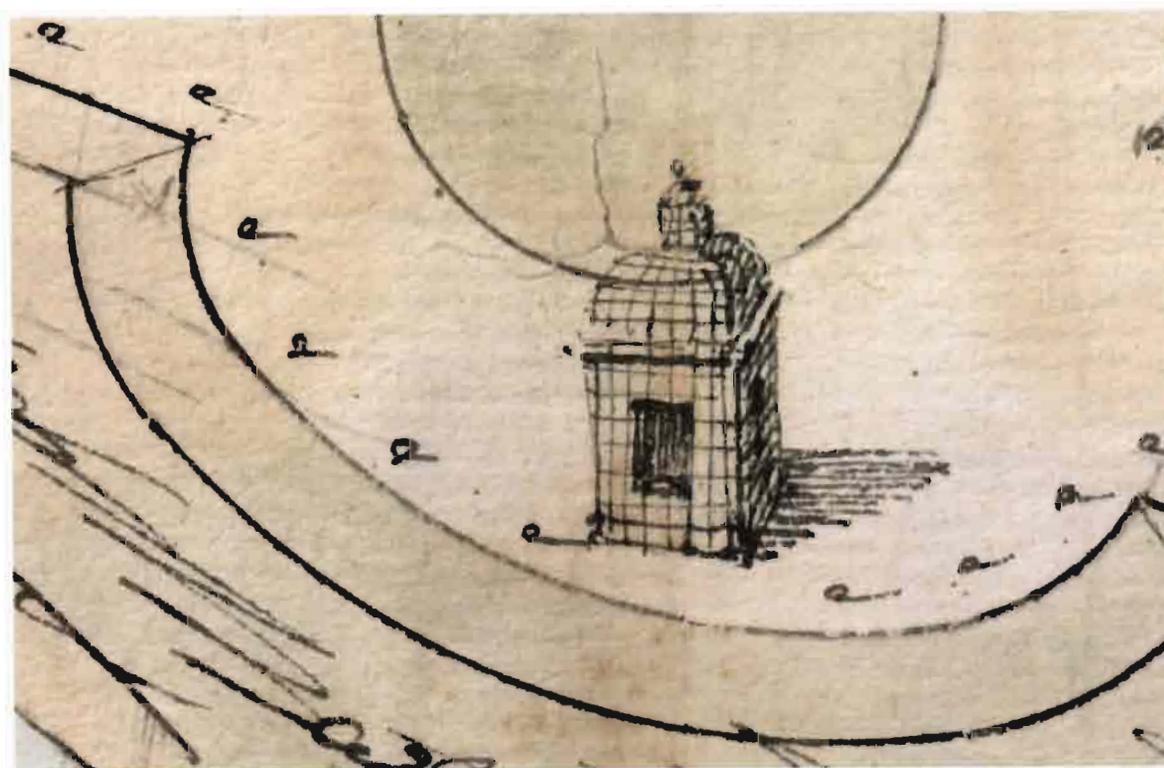
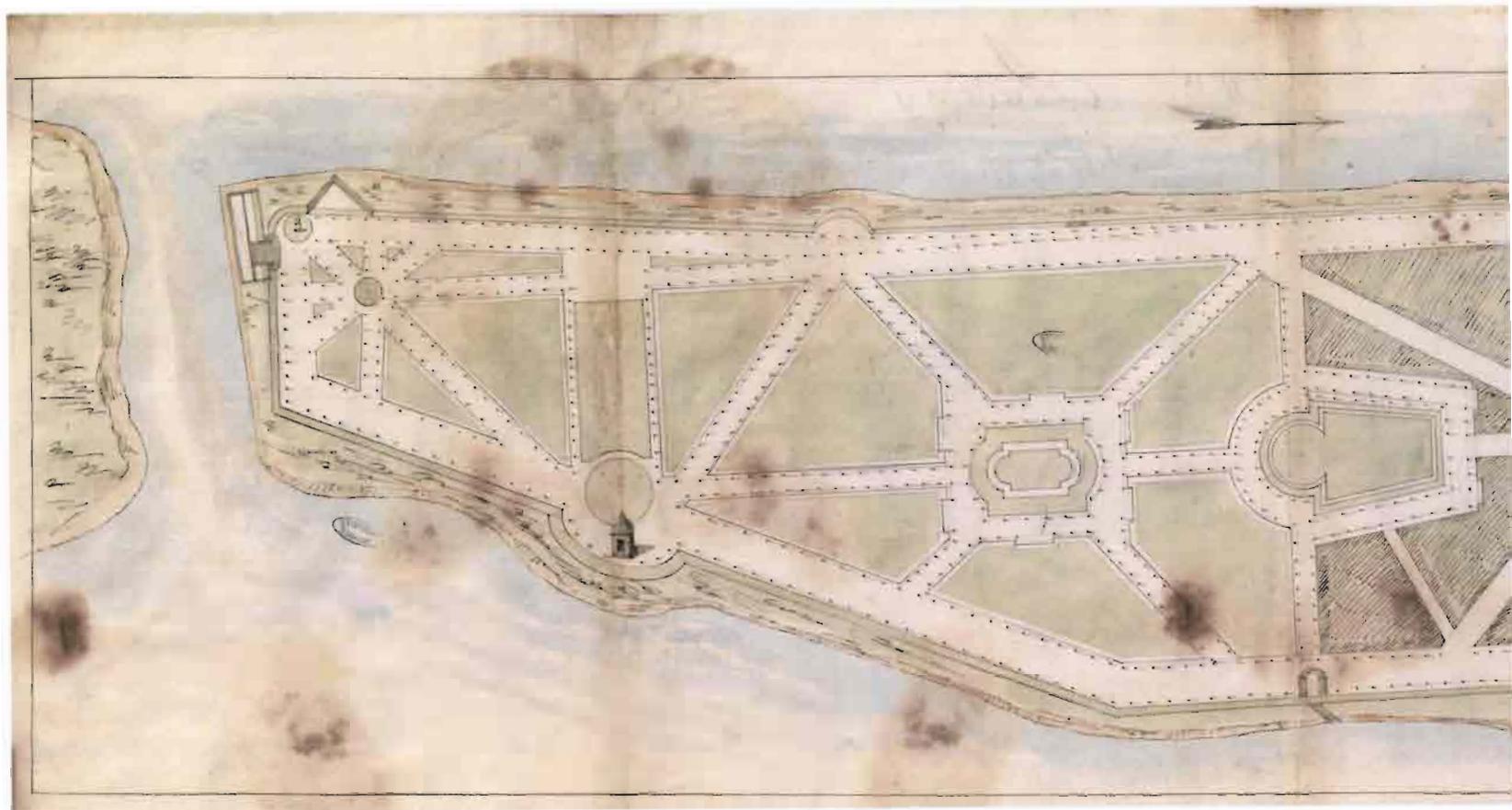
c. Plan en 1778 (détail, AN)

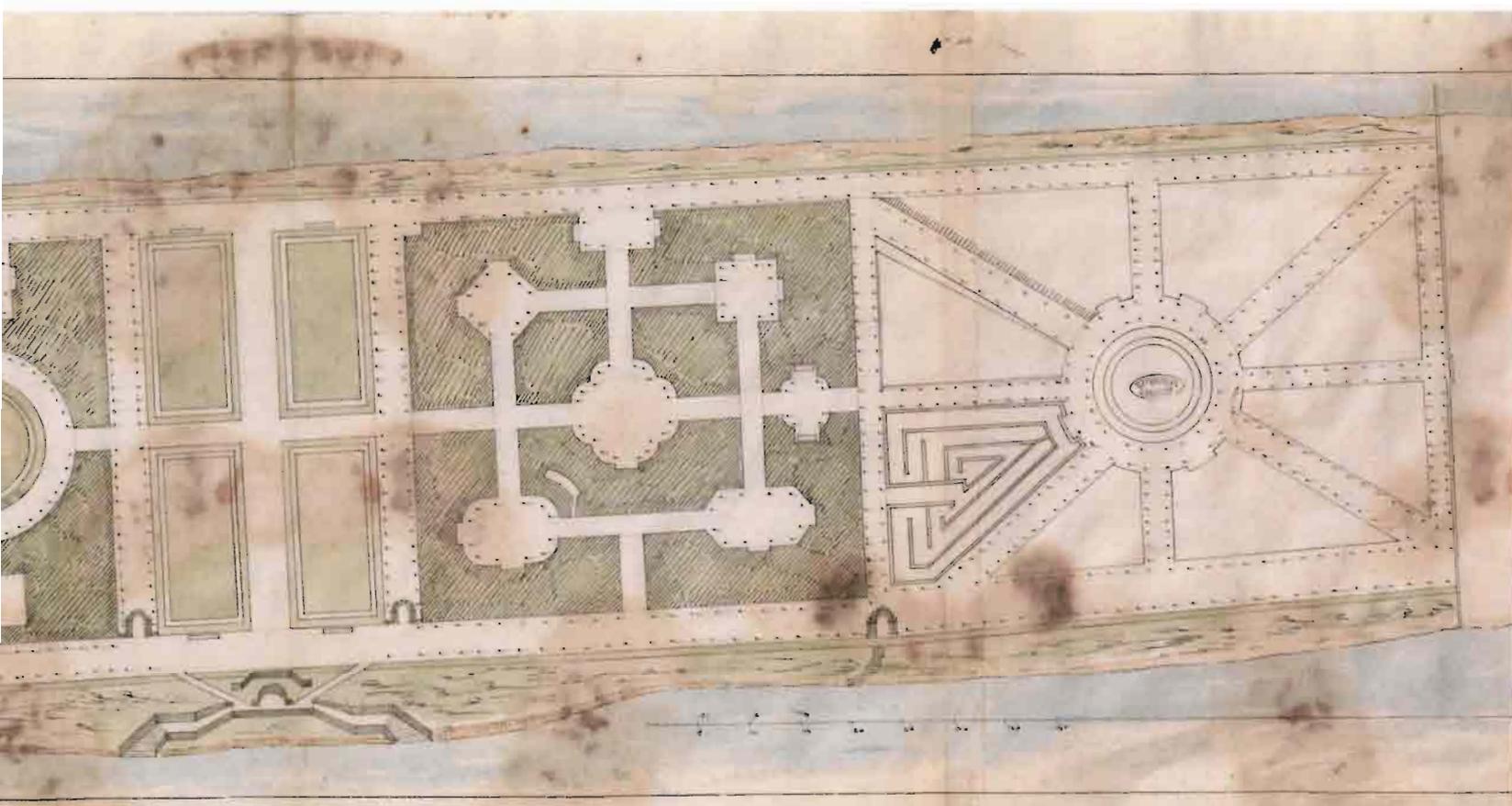
Bien que plus grande et plus ornée que les autres maisons d'Andrésy, cette demeure n'en est pas moins, elle aussi, une maison de campagne : c'est ainsi qu'elle est désignée par Duchesne en 1786, même s'il ajoute que c'est la seule qui ait de l'importance. En 1702, la maison est déjà représentée sur le plan fait pour le Chapitre (b). Au cours du XVIII^e siècle elle a changé plusieurs fois de propriétaire. Celle à l'avoir conservée le plus longtemps est la comtesse de Marsan qui l'a achetée en 1748 et en a fait donation à sa nièce, Louise Adélaïde de Bourbon-Condé en 1781. On sait peu de chose de l'architecture de la maison à cette

époque si ce n'est qu'elle avait une chapelle au rez-de-chaussée et que l'étage noble était de plain-pied avec le jardin à l'arrière. Un bel escalier desservait le tout. Au XIX^e siècle, l'histoire de cette maison connaît de multiples rebondissements dont la façade porte les traces (a) : elle appartient notamment à Pierre Geoffroy puis à un membre de la famille Lepic, avant d'être achetée par Jacques Louis Lemaire en 1846. Il y installa une manufacture de jouets et articles de Paris. Enfin, en 1875, l'édifice est acquis par la municipalité pour abriter la mairie-école. C'est à cette occasion qu'il a pris son allure actuelle avec sa toiture surbaissée et son campanile. Tout l'intérieur, sauf une chambre à alcôve au dernier étage, a été transformé.



Les maisons de campagne « Le château de la Princesse »





Andrésy, 40, rue Noël-Marc
Plan du jardin dans l'île (AN) et détail
 La grande originalité de cette propriété résidait dans son jardin aménagé dans l'île qui lui fait face. Il existait déjà en partie lorsque la comtesse de Marsan en fit l'acquisition mais c'est elle qui lui donna sa plus grande extension. Née en 1720, Marie-Louise de Rohan-Soubise, comtesse de Marsan, avait été nommée gouvernante des Enfants de France en 1754, poste qu'elle occupa jusqu'en 1776. Selon un contemporain « elle donnait dans les arts, la botanique surtout et vivait avec tous les gens de goût ». Dans sa passion pour la botanique, elle est guidée par son grand ami Le Monnier qui importe pour elle dans l'île des plantations précieuses venues du monde entier grâce aux correspondants qu'il entretient outre-mer. Le plan, ni daté ni signé, conservé aux Archives nationales montre avec une grande précision la disposition de ce jardin : quatre

parterres, probablement engazonnés, marquent l'axe central, face à la demeure, derrière un débarcadère monumental. Cet axe se poursuivait sur la rive opposée par l'intermédiaire de deux allées bordées d'arbres. Le procédé a été pour la première fois mis en œuvre au XVIII^e siècle, non loin de là, d'une part à Saint-Germain-en-Laye et d'autre part au château de Maisons. De chaque côté, se répartissent un labyrinthe et des bosquets parmi lesquels on aperçoit des fabriques, notamment un pavillon qui est décrit en 1783 comme « cabinet de l'Isle » avec des panneaux garnis de papier de Chine. Ce jardin extraordinaire a été représenté par les frères van Blarenberghie en 1774. On connaît peu d'exemples en Île-de-France de jardins se développant de l'autre côté d'un cours d'eau. On peut néanmoins citer la maison de campagne de Papillon de la Ferté à l'île-Saint-Denis (détruite), peinte par Louis-Nicolas de Lespinasse en 1787.

Les maisons de campagne Balcons et belvédères



Andrésey

a. et b. 46, rue Noël-Marc

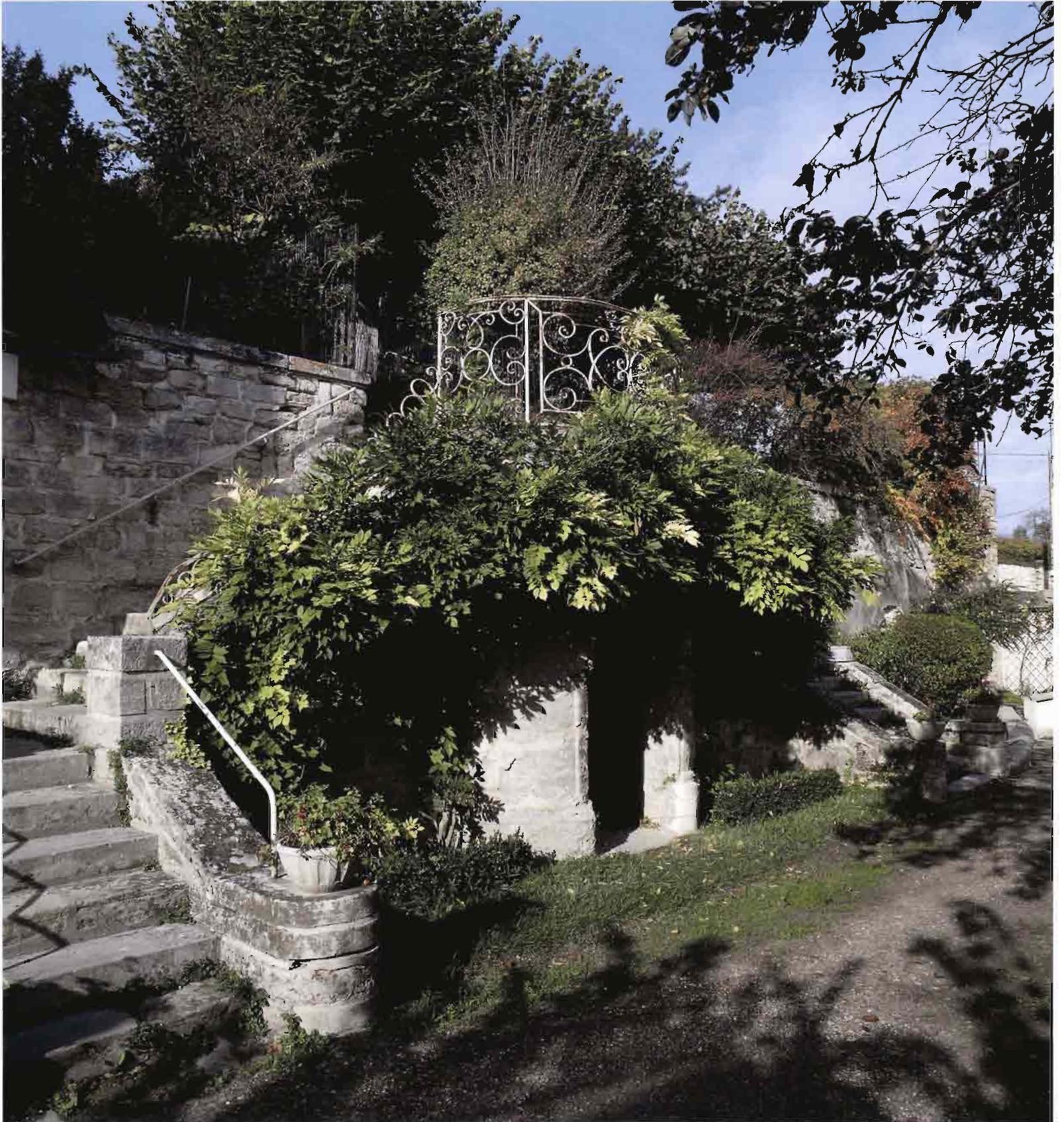
c. 56, rue Noël-Marc

d. 36, rue Noël-Marc

e. 3, rue du Cimetière

L'originalité des maisons de campagne d'Andrésey au XVIII^e siècle vient de la recherche de la vue à tout prix, même pour des maisons de dimensions relativement modestes. Ainsi, la maison du 46, boulevard Noël-Marc (a, b), très remaniée depuis, a néanmoins conservé son implantation perpendiculaire à la rue, sa baie en arc segmentaire très haute et son balcon tourné vers la Seine avec une ferronnerie caractéristique du milieu du XVIII^e siècle. Elle avait à l'arrière un jardin qui s'étendait jusqu'à la rue des Courcleux et la minute du plan terrier de 1732 lui attribue aussi un cellier. À côté, d'autres maisons, comme celle du 56, présentent la même implantation (c). Une des plus remarquables est celle du 36 (d) qui, même si elle est en mauvais état, a conservé de nombreux éléments de son ancien statut de maison de campagne : son implantation, le balcon dont un texte de 1825 précise qu'il était en dalles de pierre, couvert d'un petit auvent supporté par deux

pilastres en treillage et qu'à l'arrière se trouvait un salon ouvert par une croisée vitrée. Un bâtiment identique, détruit depuis, lui faisait face, de l'autre côté de la cour avec le même balcon et le même salon. Ce qui est singulier dans cet exemple, c'est qu'au-dessus de ce corps de bâtiment régnait un vaste grenier donnant sur la cour par une lucarne garnie d'une poule et donc à usage agricole. Les fonctions d'agrément et agricoles étaient à peine séparées. Au-dessus se trouvait un jardin planté d'arbres fruitiers et doté de chasselas. Voir la Seine était une activité si plaisante que l'on pouvait se rendre au milieu des vignes, sur le coteau derrière le village, pour mieux profiter du paysage. Un « belvédère » est ainsi attesté par un terrier dans un clos de vigne et un autre est encore en place, rue du Cimetière (e), même si, aujourd'hui, il ne bénéficie plus de la vue sur le fleuve. Il comporte deux volées convergentes desservant une petite plate-forme protégée par un garde-corps en ferronnerie. Joignant l'utile à l'agréable, cette construction abritait aussi une fontaine et permettait d'accéder au jardin en terrasse situé au-dessus.



Les maisons de campagne Les fruits de la terre



Maurecourt, 44, rue du Maréchal-Delattre-de-Tassigny

a. Vue cavalière en 1702 (AN)

b. Le portail et les pavillons d'entrée

c. La façade antérieure

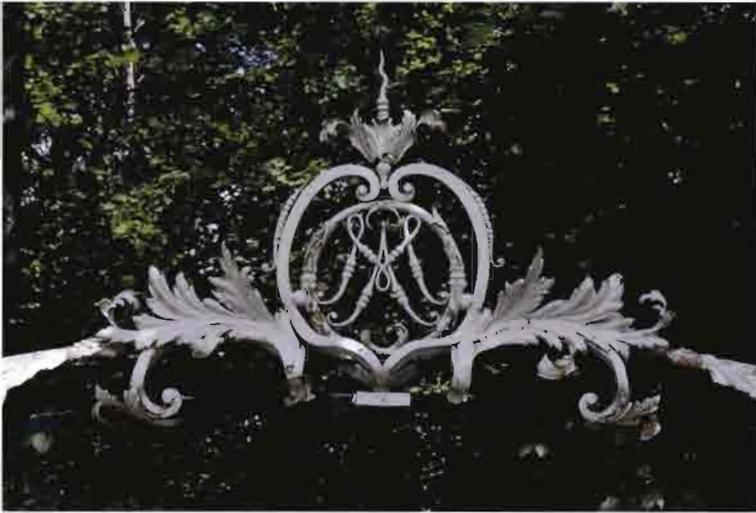
d. Le pigeonnier

e. Détail de la rampe de l'escalier

À Maurecourt, où l'Oise n'était pourtant pas loin, ce n'est pas la recherche de la vue qui prime. Les maisons de campagne ont donc davantage l'allure de petits châteaux au milieu de vastes parcs. Construite à la fin du XVII^e siècle pour Denis de Romigny, notaire parisien, cette maison de campagne avait un parc occupé aujourd'hui par la résidence du Clos du Roi. La cour d'honneur (b) est précédée d'un portail ouvert entre deux corps cintrés de communs. Bien que très transformés aujourd'hui (ils abritent des cabinets médicaux), ils ont conservé leur élégante toiture à coyaux* et leur anciennes tuiles

plates. Le bâtiment principal (c) comporte un bel escalier à rampe en ferronnerie qui avec ses fers plats, ses colliers d'assemblage et la répétition de panneaux à volutes, appartient à la fin du XVIII^e siècle (e). Le plan de 1702 (a) confirme l'existence d'un bâtiment à cette date. Mais la façade a été reprise à la période néo-classique et elle est construite symétriquement autour d'un fronton triangulaire, fréquemment utilisé à cette époque. La façade latérale porte un cadran solaire dont la date (1762) pourrait correspondre à ces travaux. Au XIX^e siècle, la maison a connu plusieurs propriétaires, tous notables parisiens qui ont procédé à des aménagements dans le parc (serres, réservoir...) aujourd'hui disparus. Le pigeonnier est un vestige de ces constructions (d).





Maurecourt

a. Façade sur le jardin

b. Escalier

c. Grilles entre le jardin et le parc portant les initiales AMC

Cette maison fut construite pour Anne-Marie Cotelle par son père Justin du Chatellier avant 1731. De plan massé, elle présente tous les caractères de dimensions, de sobriété et de distribution des maisons de plaisance, dans la lignée des châteaux d'Issy (92) et de Champs (77). La façade sur jardin (a) comporte un avant-corps polygonal percé de trois fenêtres éclairant le salon, principe élégant qui n'est pas sans rappeler celui de l'hôtel Matignon à Paris. En revanche, les toits à comble brisé individualisant chacun des trois corps de bâtiment sont un vestige de pratiques plus anciennes. Les lucarnes de l'avant-corps central, hors d'échelle, ont probablement été rajoutées au XIX^e siècle. Comme dans nombre de constructions locales, les murs sont en moellons et autres matériaux masqués par un enduit blanc. À l'origine, le toit était couvert en tuiles plates.

L'escalier (b), comme c'est alors fréquent, a judicieusement été placé à droite du vestibule d'entrée, permettant ainsi de libérer un passage central vers le grand salon. Il est mis en valeur par une ferronnerie à panneaux alternativement larges et étroits dont le dessin est habilement adapté à la pente du limon. La grille entre le jardin et le parc est ornée des

initiales de la propriétaire : A et M entre deux C (c). En 1833, la demeure entre dans la famille Itasse qui la conserve jusqu'en 1929. À cette date elle est achetée par Jean Robiquet, conservateur du musée Carnavalet à Paris, ce qui vaut sans doute la publication d'un article sur son histoire et sa décoration dans *La Renaissance de l'art français et des industries de luxe*. On y signale la présence dans le salon de peintures du XVIII^e dans le genre de Watteau, disparues depuis.



La villégiature à l'ère des notables



Tout ce qui faisait l'attrait du territoire au XVIII^e siècle persiste à l'époque suivante et les notables parisiens qui y viennent en villégiature cherchent encore à profiter de la vigne et de la beauté du paysage, notamment fluvial. Mais s'ils veulent voir, ils veulent aussi être vus et leurs maisons s'affichent beaucoup plus, notamment à partir du Second Empire. Elles sont devenues des maisons de notables.

Andrézy

a. 45, rue du Général-Leclerc

Tournant le dos à la rue, cette maison était à l'origine dans la lignée des maisons de campagne du XVIII^e siècle. Entre 1829 et 1838 fut construite la partie droite de quatre travées régulières, bien dans la tradition néo-classique avec ses chaînages d'angle* et sa modénature* soignée.

En 1847, un nouveau propriétaire, Guillaume Martin, fabricant de fleurs artificielles, y ajoute un « chalet » destiné à recevoir une salle de billard. Cette partie a été transformée à plusieurs reprises et a notamment été dotée d'une tourelle purement décorative qui l'« anoblit ».

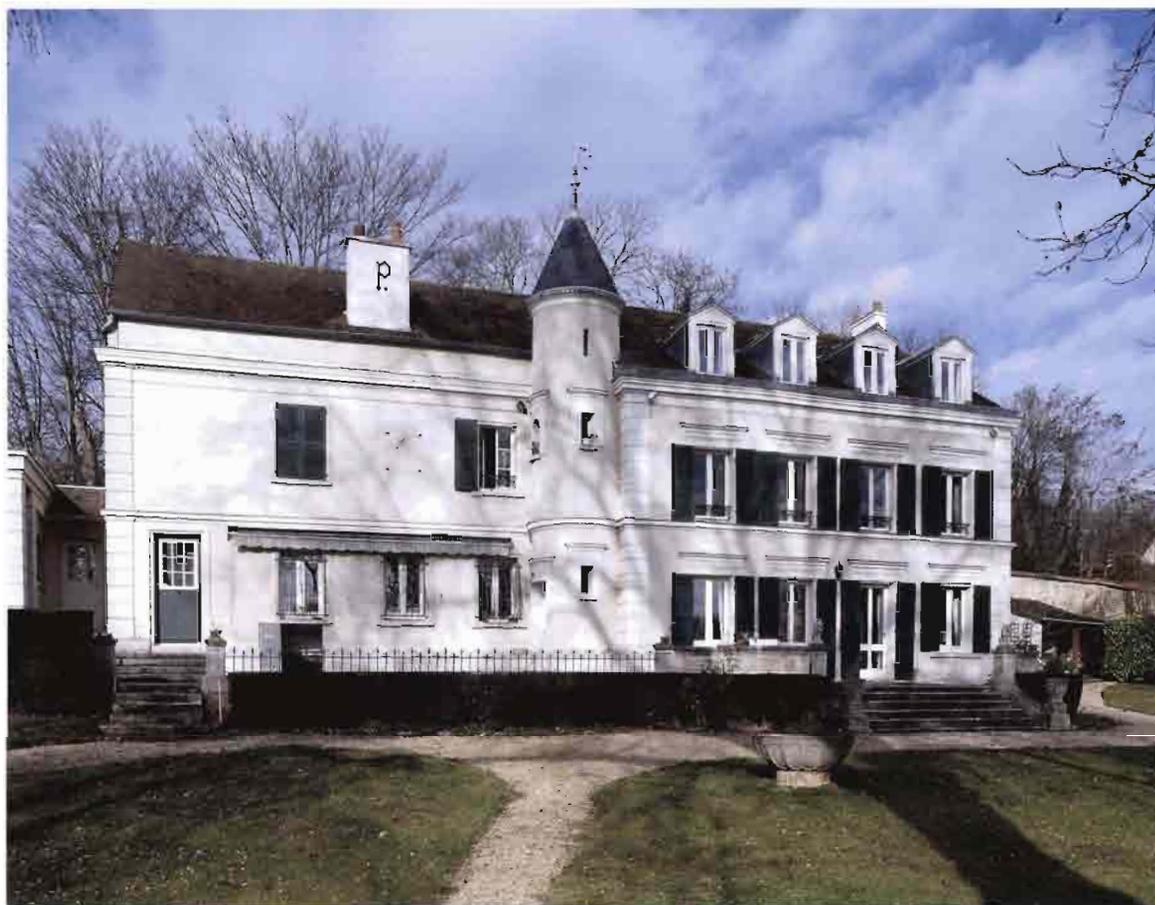
b. 27, rue du Général-Leclerc

Avec cette demeure construite autour des années 1840, on voit le basculement de la maison de campagne vers la maison de notable. La façade sur rue est celle qui porte le décor sculpté de mascarons* et de coeurs découpés* totalement absent de l'autre façade. L'aile en retour a été construite dans le même esprit à la fin du XIX^e siècle pour abriter une écurie et sans doute un atelier d'artiste à l'étage.

c. 57, rue du Général-Leclerc

d. 4, rue de la Gare

Ces deux maisons présentent des caractères communs qui les situent





bien dans leur époque: articulation des volumes, toit à comble brisé aux lucarnes importantes. On sait que celle de la rue de la Gare (d) a été construite en 1871 pour Gustave Honoré Flobert; la seconde (c) peut être datée de la même époque par analogie.

Maurecourt

e. 1, rue Carnot

Hippolyte Foulque, né à Maurecourt en 1818, fut cuisinier en Russie. Fortune faite, il revint au pays natal et vécut en rentier dans cette maison dont il déclare la construction en 1866. La grande taille de la demeure dotée de communs, la brique (en parement) et la pierre, l'ardoise en couverture, tous ces éléments confèrent un caractère cossu à cette maison de notable.



La villégiature à l'ère des notables



Andrésy

a. et b. 101, quai de Seine

Cette maison dont on sait peu de choses est tout à fait unique à Andrésy. Elle présente un corps central en brique et pans-de-bois dont le rez-de-chaussée servait de remise, peut-être à bateaux. En revanche le reste du bâtiment est enduit et est orné à l'étage de garde-corps en ferronnerie. Deux kiosques identiques en bois avec un toit en bulbe apportent une touche exotique à l'ensemble. Ils sont placés juste au-dessus de l'ancien chemin de halage et forment donc un belvédère.

c. 36, boulevard Noël-Marc

Dès le XVIII^e siècle, la parcelle comportait une maison de campagne formée de deux bâtiments perpendiculaires à la rue dont subsiste celui de droite devenu commun de l'habitation principale. On mesure toute la différence entre maison des champs, au caractère rural affirmé, et maison de villégiature qui se soucie autant de voir la Seine que d'être vue.

Chanteloup-les-Vignes

d. 9 bis, rue du Chapitre (carte postale, coll. part.)

Pompeusement appelée « le château » sur la carte postale qui la montre encore au milieu des vignes, cette maison a été construite vers le milieu du XIX^e siècle. Déjà placée en hauteur, elle comportait un belvédère qui a disparu. Elle a probablement toujours présenté un décor simple qui l'apparente aux petites maisons proposées par l'architecte Duval dans la colonie de Maisons-Laffitte voisine.

Andrésy

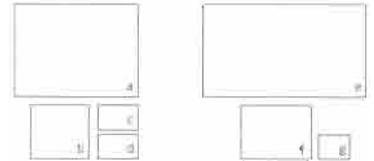
e., f. et g. Villa les Tilleuls, actuelle mairie, boulevard Noël-Marc

Située en face de la Seine sur une très

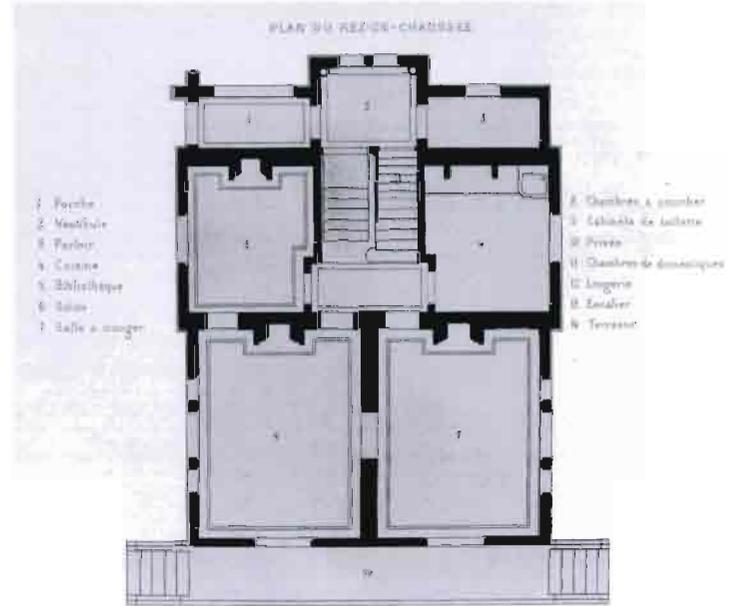
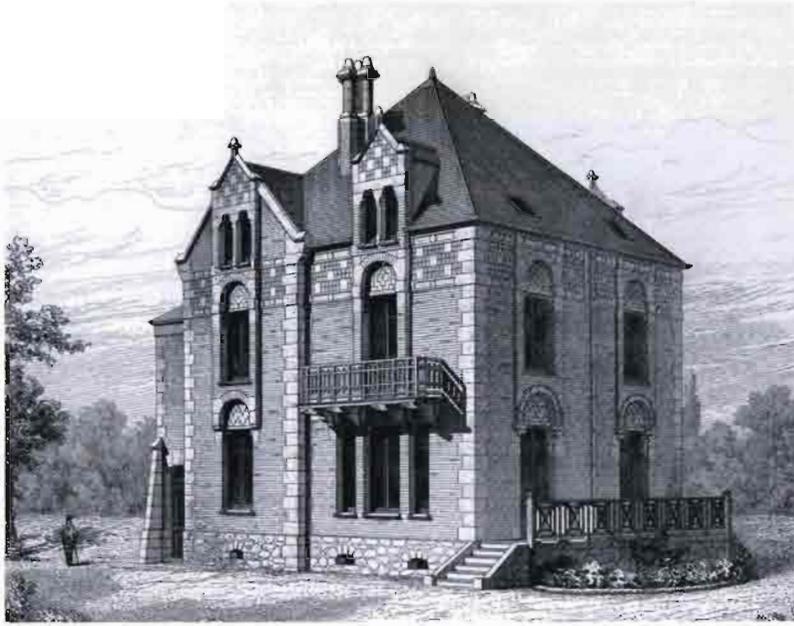


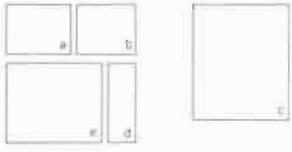


vaste parcelle, cette propriété a été édifée en 1861 pour Jean Anatolie (f). Elle est construite en style Louis XV également très à la mode sous le Second Empire. Mais le décor sculpté qui soulignait les baies a disparu, de même que les nombreux aménagements du jardin (fausse grotte, rocaille*, kiosque). Il n'en reste que des vestiges dont les lions donnent une idée (g). Ce sont des copies en marbre de celui du tombeau de Clément XIII réalisé pour Saint-Pierre de Rome par Canova. Sur la parcelle adjacente le même propriétaire déclare en 1864 cette construction de moindre taille qui pourrait être un pavillon d'été dont l'élégance tient essentiellement à ses deux dômes et aux ardoises en écaille de la couverture (e).



La villégiature à l'ère des notables « Le château de Choisy »





Maurecourt, 29 bis, rue de Choisy
 a. et b. Façade antérieure et plan du rez-de-chaussée (gravure, 1878, MIDF)
 c. et e. Façade antérieure et sur jardin
 d. Carreaux de céramique déplacés

Il existait déjà une propriété dite « Le Petit Choisy » au début du XIX^e siècle. Elle fut acquise par Jacques Auguste Petit, bijoutier à Paris, galerie Vivienne, qui y déclara une construction nouvelle en 1867. Elle est l'œuvre de l'architecte Jules Simonet installé à Neuilly, comme l'atteste la publication des plans (b) et de l'élévation (a) dans l'*Encyclopédie d'Architecture*, en 1878. Si on sent la formation de l'École des beaux-arts dans la composition très géométrique du plan, l'architecte a néanmoins fait une œuvre originale dans la distribution et l'élévation. En effet, il avait placé le porche d'entrée sur le côté, un passage étroit et long qui donnait accès à un vestibule en saillie sur la façade latérale. Nul perron, nulle marquise* pour guider les visiteurs. Ce n'est qu'une fois à l'intérieur qu'on gravissait les quelques marches donnant accès au rez-de-chaussée surélevé. Le reste du plan est plus classique : pièces de réception au premier niveau et chambres aux étages. Une terrasse latérale permettait d'accéder au jardin à partir des salons. Construite en brique, avec chaînages

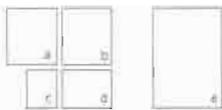
d'angle* en pierre harpée, à une époque où ce matériau était vanté dans les recueils de modèles, la maison utilise l'alternance brique et pierre dans le garnier décoratif de la frise et des pignons mais aussi la céramique dans les tympans des baies. Malgré cette recherche décorative, elle conservait une allure plutôt austère,

à peine égayée par les citations historicistes des baies géminées et des frontons rampants à fleurons. De nombreuses modifications ont altéré la demeure : à la suite des bombardements de 1944, la façade fragilisée a dû être renforcée par des contreforts en béton qui encadrent une entrée désormais déplaçée et bien

affichée (c). Avant la Première Guerre mondiale, une salle de billard a remplacé l'étroite terrasse latérale qui a été reportée sur la façade postérieure (e). Le décor en céramique a été recouvert d'un crépi, mais des carreaux ont été regroupés par les propriétaires actuels sur une façade latérale (d).

La villégiature à l'ère des notables « Rêve cottage »



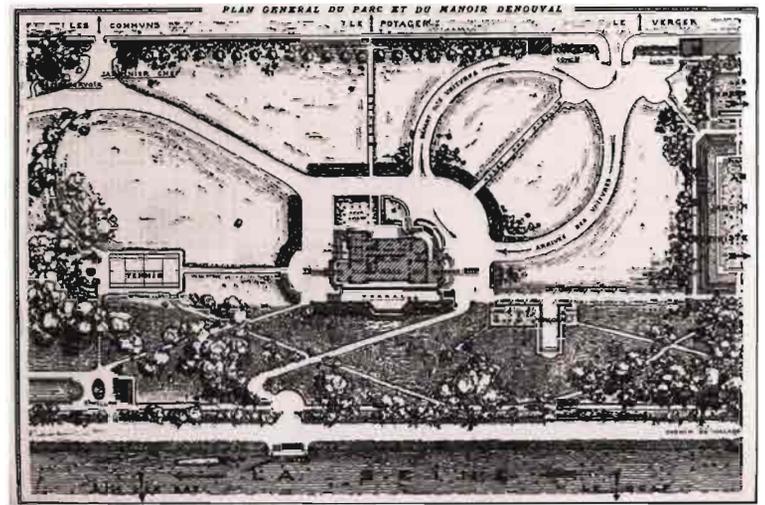


Andrésy, 18, avenue de Fin-d'Oise (ISMH)

Ce qui caractérise aussi l'architecture de la villégiature au tournant des XIX^e et XX^e siècles, c'est la recherche du dépaysement à travers le pittoresque. Ici, le désir d'évasion s'exprime dans la maison d'habitation (a) dont le toit à demi-croupe* largement débordant ne dépasserait pas une station balnéaire normande et dans le pavillon « chinois » qui lui a été ajouté pour abriter une salle de billard. La tradition locale veut que ce pavillon provienne d'une Exposition universelle sans qu'aucune source ne l'ait encore corroboré. Il est certain qu'il s'agit de la réutilisation d'une petite construction puisque la porte en forme de lune de la façade orientale donne sur le vide (b). L'installation de cet édicule de plain-pied avec le rez-de-chaussée surélevé de la villa a nécessité la construction d'un soubassement décoré de faux arbres écotés* en ciment, décor que l'on retrouve dans tout le jardin. C'est à sa forme hexagonale, à sa toiture à faible pente légèrement incurvée et à ses épis de faîtage en forme de dragons (c) que ce pavillon doit son allure extrême-orientale. Mais l'intérêt tient à son décor de panneaux de céramique d'une grande variété de formes et de dessins. Ces carreaux ont été réalisés par la manufacture allemande Villeroy & Boch vers 1910 à Mettlach ou à Dresde qui étaient les deux plus grosses usines de céramique architecturale de cette enseigne. Ils représentent dans un esprit japonisant des oiseaux aquatiques et des plantes variées. Ici une perdrix rouge est entourée d'un hibiscus jaune pâle et d'une glycine en bouton. Ailleurs ce sont tulipes-perroquets, nénuphars, iris et cerisiers en fleur qui supportent martins-pêcheurs et hérons. Ce panneau porte la signature H. Cannes (e), peintre dont la manufacture n'a pas gardé la trace, ce qui tendrait à prouver qu'il s'agit d'une œuvre de commande.



La villégiature à l'ère des notables « Le manoir Denouval »



- a. Salon et grand orgue (*La Vie à la campagne*, 1912, MIDF)
- b. Plan du domaine (*La Vie à la campagne*, 1910, MIDF)
- c. Fenêtre en saillie du premier étage (*L'Architecture*, 1912, MIDF)
- d. Façade depuis la Seine (*L'Architecture*, 1912, MIDF)
- e. Façade antérieure

Construite en 1904-1907 par l'architecte Pierre Sardou pour une riche Américaine, Sarah Hershey Marsh, cette demeure occupe une place particulière dans le paysage andrésien. Comme le dit l'auteur d'un article élogieux dans la revue *La Vie à la campagne* en 1910, ce n'est pas un château qui aurait été : « trop pompeux, trop coûteux » mais ce n'est pas non plus une « simple villa ». Pour ce qui est du style, ce n'est ni un « manoir normand », ni un cottage anglais. La façade d'entrée (e) montre en effet le caractère incassable de l'édifice qui présente de hauts toits à la française,

une demi-croque* débordante soutenue par des aisseliers* de style néo-normand, une trompe* qui soutient le balcon en encorbellement du deuxième étage et des barotomies de pur style Art nouveau. Le matériau principal est lui aussi surprenant pour un édifice de ce standing : il s'agit de briques de Sannois montées à joints creux. Enfin, le tout est surmonté par un belvédère construit en pan-de-bois bordé de briques et orné de cabochons. Cet édicule, dans lequel on ne peut pas s'asseoir mais seulement admirer la vue sur le fleuve qui coule 45 mètres en contrebas, est un véritable signe de la villégiature, comme dans les villes italiennes médiévales, où la tour était le signe de la noblesse des habitants. Pierre Sardou, qui était sorti de l'École des beaux-arts en 1901 et travaillait pour les Monuments historiques depuis 1905, fait de l'une de ses premières réalisations une œuvre manifeste qui li



ancré dans son époque tout en multipliant les citations du passé. Ouverte sur son siècle, la maison l'est aussi par un extrême souci de confort qui est passé par l'aménagement d'une usine électrique adroitement cachée en contrebas et dont le toit-terrasse a été couvert d'une pergola. Le plan montre l'ampleur de la propriété dont le potager s'étendait de l'autre côté de la rue et qui possédait un golf dans l'île d'en face. Tennis, embarcadère, pavillon des bains, circulation des voitures, tout est mis en place pour le confort de nombreux invités. Et le point fort de cette vie mondaine se focalise dans le grand hall à l'anglaise,* de 8 mètres de haut. (al. l'aujourd'hui).



entresolé), dans lequel un orgue monumental dessiné par l'architecte permettait à une nombreuse compagnie d'écouter des artistes renommés tels Alexandre Guilmant qui l'inaugura. Si les salons de musique sont relativement fréquents dans les

maisons de villégiature de grand standing, la présence d'un orgue est beaucoup plus rare et suppose un propriétaire fortuné : on en trouve un au château d'Hamitz à Bizard (64) construit pour l'héritier des aciéries de Wendel. Après la mort de Sarah Marsh

en 1917, le manoir Dencouval a changé plusieurs fois de propriétaires pour être finalement transformé en copropriété. Seize appartements ont été découverts dans le bâtiment principal et deux immeubles ont été construits dans le parc.

La villégiature à l'ère des notables « Le manoir Denouval »



Ce beau bâtiment néo-régionaliste conserve une grande part de mystère. En effet, il est antérieur à la construction du manoir Denouval puisqu'il porte la date de 1885. Il s'agit pourtant de la maison du jardinier-chef qui est figurée sur le plan de la page précédente. De pur style alsacien, elle présente de nombreuses similitudes avec des maisons Renaissance, notamment à Kayserberg (68). L'une d'entre elles, construite en 1592 pourrait même lui avoir servi de modèle, tant la ressemblance est grande : construite sur un rez-de-chaussée en pierre avec une porte d'entrée en plein cintre, elle comporte un étage carré en encorbellement dont les pans-de-bois sont répartis autour d'une baie centrale à chambranle saillant et meneau central sculpté. Au-dessus court une loggia de pignon avec des poteaux décorés en spirale. La toiture avec son égout retroussé et sa demi-croupe* est elle aussi très alsacienne. À l'arrière de la maison se trouve une véritable ferme développée autour d'une cour pavée. Quelle est l'origine de ce bâtiment et sa raison d'être dans un domaine constitué plus de vingt ans après sa construction ? Peut-être s'agit-il d'une maison achetée et déplacée mais les archives n'ont rien révélé en ce sens.

« La Barbannerie »



Andrésy

Cette grande maison de villégiature a été construite au milieu des bois entre 1914 et 1919 pour Ferdinand Roy, fils du propriétaire du château du Fay voisin. C'est un bâtiment qui s'étire en largeur autour de deux pignons essentés* correspondant à deux corps de bâtiment transversaux. Toute la maison est animée par des jeux de décrochements, d'alternance de pleins

et de vides, de saillants et de rentrants. Elle a donc été conçue pour profiter de l'ensoleillement en toute saison et à toute heure du jour, à une époque où l'héliothérapie battait son plein. C'est ainsi qu'on a successivement de droite à gauche une terrasse fermée pour le soleil des saisons fraîches, un *bow-window** pour l'hiver, et une terrasse ouverte ombragée pour l'été. L'architecte,

Raymond Février, multiplie les citations régionalistes : meulière rustique au rez-de-chaussée, premier étage en faux pans-de-bois, toit à la flamande. Il était issu d'une famille d'architectes formés à l'École des beaux-arts : le grand-père, François-Jules, promotion 1833, le père, Pierre Barthélemy Victor Jules, promotion 1852 et lui-même, promotion 1898. Il a collaboré avec son père à la

construction d'un immeuble à Madrid (édifice Metropolis de style Art nouveau). Il a aussi réalisé en Franche-Comté une grosse maison dite le château des Cordeliers à Chariez (70).

Une famille de notables Les Geoffroy-Lepic



Andrésy

a. Plan de la propriété en 1824 (détail, AN)

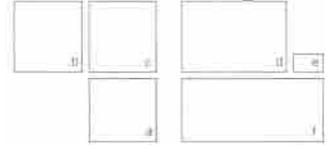
b. Le « Vieux Manoir » dans les années 1980 (coll. part.)

c. Vestiges de la tour d'escalier Maurecourt

d., e. et f. 7, rue du Général-Leclerc
Pierre Joseph Geoffroy, ex-menuisier enrichi grâce à la Révolution, achète l'ancienne ferme du Chapitre en 1797. Il en fait une demeure de notable dont on connaît l'implantation mais pas l'élévation car elle a été morcelée depuis. Un plan de 1824 (a) montre que les annexes agricoles de la ferme ont été conservées mais qu'en bord de rue un vaste bâtiment a été construit. Les transformations ultérieures ont été telles qu'il est difficile d'appréhender toute l'histoire du lieu, notamment celle du « Vieux Manoir ». Ce bâtiment dont il ne reste que la tour d'escalier (c) se trouvait en effet à l'emplacement d'une bergerie qui figurait sur le plan de la ferme seigneuriale du XVIII^e siècle. C'était probablement un

vestige du château de la famille de L'Isle à qui en 1680 le Chapitre avait acheté le manoir ; l'escalier hors œuvre en vis en est donc la seule trace. Lorsque Ludovic Lepic, l'arrière-petit-fils de Geoffroy, signe un bail de location pour toute la propriété dont il a hérité en 1877, c'est un « logement de jardinier » avec orangerie au-dessous. Un plan de 1894 signale encore une maison du jardinier à cet emplacement. Le manoir néo-gothique que l'on voit sur la photographie (b.) aurait donc été aménagé après cette date à partir d'un bâtiment dont une partie au moins était médiévale. Si Geoffroy habitait Andrésey (dont il est maire de 1808 à 1816) son gendre, le général Lepic, était installé à Maurecourt dans une ancienne maison de campagne (d) qui figure sur le plan de 1731 et comporte des caves médiévales, vestiges d'une maison de vigneron qui se développait différemment. Des éléments de décor extérieurs (corniche à modillons*) et intérieurs





(bas-reliefs de putti en trumeau* [e, f])
 sont la marque d'aménagements
 réalisés par la famille Lepic qui en
 1817 y vivait avec cinq domestiques et
 quatre enfants. Les deux allégories qui
 ornent les trumeaux* d'une pièce du
 rez-de-chaussée illustrent
 probablement l'eau et la terre, deux
 des quatre éléments fréquemment
 personnifiés de cette manière.



Une famille de notables Les Geoffroy-Lepic

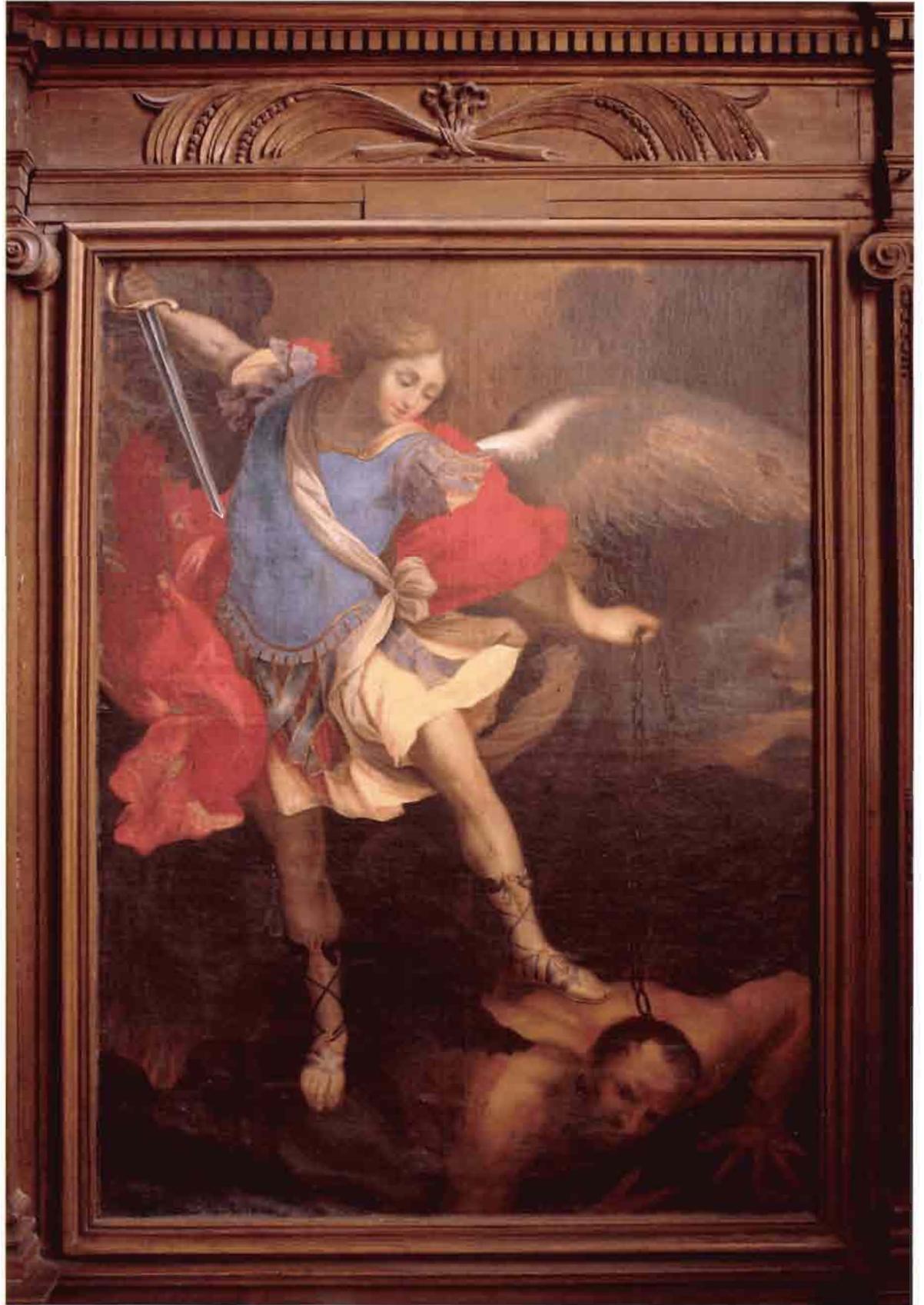
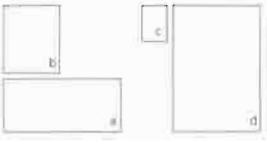


- a. Andrésey, maison, 4, rue d'Eylau
b. Louis Joseph Napoléon Lepic vers 1855 (photographie de Le Gray, coll. part.)
c. Ludovic Lepic (photographie de Nadar, BnF, Estampes)

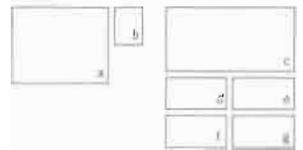
d. Andrésey, église, tableau *Saint Michel terrassant le démon* (ISMH)
L'ascension sociale de la famille Lepic continue tout au long du XIX^e siècle : le fils aîné, Louis Joseph Napoléon, devient premier maréchal des logis du Palais en 1853, situation qui le place dans l'entourage proche de Napoléon III. C'est donc un personnage influent, qui habite aux Tuileries et dont on connaît de nombreuses photographies, dont celle réalisée par Gustave Le Gray vers 1855 (b). Louis hérite à la mort de sa mère en 1863, entre autres, de la propriété d'Andrésey qui est encore appelée « La Ferme d'Andrésey ». Il peut alors la transformer et lui donner une allure de château, ce qu'il fait en 1864, comme l'atteste une déclaration d'augmentation de construction. C'est cette demeure (a) qui subsiste en deux parties au 2 et au 4, avenue d'Eylau. À la mort de Louis, elle passa

à son fils, Ludovic (c), qui avait choisi une carrière de peintre au grand dam de sa famille. Cette activité s'avéra peu rémunératrice et, en 1878, il fit donation de la propriété à sa mère qui s'engagea en échange à payer ses dettes d'un montant de 200 000 francs. À la mort de la comtesse en 1894, le bien, sorti définitivement de la famille, est scindé par le percement de l'avenue d'Eylau. L'église d'Andrésey conserve un tableau de Ludovic Lepic : une copie du *Saint Michel terrassant le démon* de Guido Reni (d). Cette toile qui porte une signature discrète au crayon graphite, est une œuvre de jeunesse attestant que les peintres se formaient à l'imitation du passé. Il a pu la réaliser lors d'un voyage en Italie qu'il fit autour des années 1871. Thierry Zimmer, auteur d'une thèse sur cet artiste, souligne le côté malhabile du démon. Par disposition aux qualités plus grandes de saint Michel. Le tableau est placé dans la chapelle saint Michel qui fut concédée à partir de 1832 à la comtesse Lepic, sa grand-mère.





La tradition aristocratique au service de la bourgeoisie Le château du Fay



- Andrésy, château du Fay
- a. Façade principale
 - b. Vestibule et escalier
 - c. et e. Trumeau* du grand salon
 - d. Trumeau* de la salle à manger
 - f. Trumeau* du petit salon
 - g. Trumeau* du vestibule

Bien qu'il ait une longue histoire puisqu'un texte atteste la présence d'un hôtel en ce lieu dès 1474, le château, tel qu'il se présente aujourd'hui, est une demeure caractéristique du milieu du XIX^e siècle inspirée du style Louis XIII (a). Autour d'un axe central marqué par une imposante lucarne à fronton cintré, d'une baie à fronton triangulaire et d'une ouverture cintrée surmontée de deux volutes, se distribuent dix croisées. La terrasse faîtière qui couronne le haut toit d'ardoise et l'escalier en fer à cheval desservant le rez-de-chaussée surélevé procèdent

de cette même rigueur de construction. Il n'est pas facile d'établir une chronologie claire malgré l'abondance de sources : en 1862 Gustave Roy le déclare comme construction nouvelle ayant été achevée en 1859. Or en 1859 il ne lui appartenait pas encore, l'acte ayant été signé le 21 mars 1861 ; on peut supposer que Gustave Roy en déclare l'achèvement pour bénéficier des exemptions d'impôts fonciers. Mais c'est probablement Philippe Louis, comte de Sainte-Marie (1787-1857), colonel du premier régiment des Curassiers de la Reine, domicilié à Paris, rue Saint-Honoré, qui avait transformé la demeure en rez-de-chaussée avec un étage mansardé, qu'il avait acquise en 1827, en un château à un étage carré et étage de comble qu'il revendit au comte Louis-Napoléon Lepic en 1855. Les actes de

vente en font foi. La reconstruction ne fut pas totale puisque le parti de base (« un corps de bâtiment de onze croisées de face, doublé en profondeur, terminé à chaque extrémité par un pavillon carré ») fut conservé. La chapelle qui jouxtait le bâtiment existait encore en 1855 : elle est mentionnée sur l'acte de vente. L'esprit dix-septième que l'on voulait donner à la demeure provient de l'articulation des volumes et des tables en brique plaquée, réminiscence lointaine de l'emploi de la brique dans une structure en pierre de taille. Le vestibule, placé au centre de l'édifice, dessert l'escalier dont la rampe en feronnerie est d'un modèle néo-classique à arcades très courant (b). Bien qu'il n'ait pas possédé le château très longtemps (achat en 1855-vente en 1861), le comte Lepic n'en a pas moins mis ses armes dans le

vestibule (g) où on reconnaît les trois grenades enflammées, un faisceau antique et deux lions surmontés chacun d'une étoile. Les quatre reliefs (c, d, e, f) qui symbolisent les saisons appartiennent à une large famille d'œuvres inspirées des modèles des ornemanistes du XVIII^e siècle, fréquemment reproduites et réinterprétées au XIX^e siècle dans divers matériaux dont le stuc ou même le béton Coignet. On y trouve des poncifs comme l'enfant endormi sur les gerbes de blé (e) que Bouchardon avait déjà mis en scène sur la fontaine de Grenelle. Ces reliefs s'achetaient sur catalogue et étaient adaptés au format nécessaire. Par exemple, les puits* vendangeurs (c) qui symbolisent l'automne existaient dans un encadrement beaucoup plus rocaille* au château Lavière de Courbevoie (92).



La tradition aristocratique au service de la bourgeoisie Le château du Faÿ

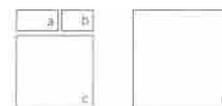


- a. Portail d'entrée
- b. Communs
- c. Plan en 1731 (AN)
- d. Colombier*
- e. Araucaria

Sous l'Ancien Régime, le domaine du Fay était une seigneurie qui conférait le droit de chasse, de garenne, et de colombier* à pied. Il devait foi et hommage au seigneur de la Breteche. Le plan de 1731 montre que le château était placé au centre d'une vaste composition avec un jardin régulier à l'arrière (c). À côté se trouvait la ferme avec son colombier* de plan carré à l'élégante silhouette qui est toujours en place (d). En 1861, le négociant Gustave Roy qui cherchait « une campagne » visita la propriété dont les arbres magnifiques, les grandes prairies, la distribution l'enthousiasmèrent. Il en fit l'acquisition auprès du général Lepic pour 300000 francs. Le château est resté dans la famille Roy jusqu'en 1973. Les mémoires de Gustave décrivent précisément le mode de vie de la famille lorsqu'elle s'installait à la campagne à la belle saison et les trajets en train qu'il effectuait quotidiennement vers Paris prenant le train vers Saint-Lazare à la station Étoile-de-Confians, dans la forêt de Saint-Germain. Les communs ont été reconstruits en 1893 par l'architecte Paul-Henri Nènot qui doit sa notoriété à la reconstruction de la Sorbonne à partir de 1882. Les communs du Fay tiennent aussi lieu de cour d'honneur, le château se trouvant à côté, dans une autre cour, comme au XVIII^e siècle. C'est pourquoi ils sont précédés d'une grille monumentale flanquée de deux pavillons de style Louis XIII. Le bâtiment principal au plan en U est particulièrement soigné avec sa toiture à croupes* en ardoise, son décor de brique et son axe central marqué par un campanille. Par son allure générale et l'emploi de la brique en décor sur fond de moellons enduits, le bâtiment rappelle la façade sur cour du château de Neuville à Gambais (78), signe d'une volonté de grandeur. Le parc conserve quelques beaux arbres, araucaria (e), tulpiers, séquias, ginkgo, peut-être la marque de l'intervention des frères Bulher qui selon la monographie de l'instituteur auraient réaménagé le parc pour monsieur de Sainte-Marie.



Une ferme encore en activité Bellefontaine



Maurecourt

a. Vue cavalière en 1691 (AN)

b. Plan en 1778 (AN)

c. Pavillon d'entrée

d. Plan d'eau et façade d'entrée

Telle qu'elle se présentait en 1691, sur le plan-terrier de 1731 et encore en 1778 (b), la ferme de Bellefontaine était conforme aux modèles publiés au siècle précédent par Charles Estienne et son gendre, Jean Liébaut dans *L'Agriculture et maison rustique*: « s'il y a colline bastissez en croupe, priant vos vues vers l'orient » conseillent-ils. Et « figurez une cour grande et spacieuse... fermée de murailles... pour y appuyer vos bastiments par dedans. » Une ferme était en effet souvent enclose. Derrière les murs prospèrent potagers et vergers, à l'abri de la vaine pâture. Le logis du propriétaire doit être placé en face de l'entrée pour qu'il puisse surveiller les allées et venues et il est recommandé d'en surélever le rez-de-chaussée. À Bellefontaine, effectivement, le dessin de 1691 (a) et le plan de 1778 (b) montrent un bâtiment séparé du reste de la cour par un mur et desservi par un escalier extérieur. Le logis du fermier, à gauche du portail selon le modèle, était certainement beaucoup plus modeste. De part et d'autre de l'entrée se trouvaient deux tourelles, signes probables d'une fortification. Leur souvenir a été conservé lorsque l'actuel pavillon d'entrée a été construit, au début du XIX^e siècle (il existe sur le cadastre napoléonien en 1820). À cette époque, la ferme appartenait à monsieur Brillet (et aujourd'hui à ses descendants) et elle était quasiment dans sa configuration actuelle. La mare ombragée qui accueille le visiteur était déjà là (d). L'entrée était marquée par le haut pavillon coiffé d'ardoise auquel les pilastres et les tables saillantes confèrent un caractère savant (c).

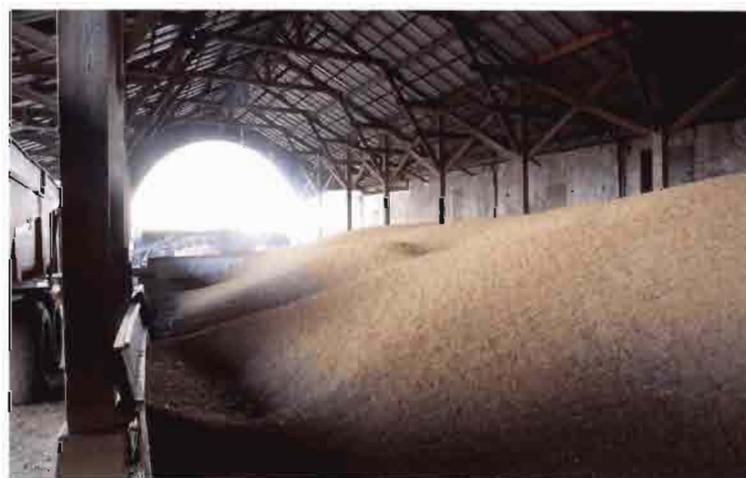
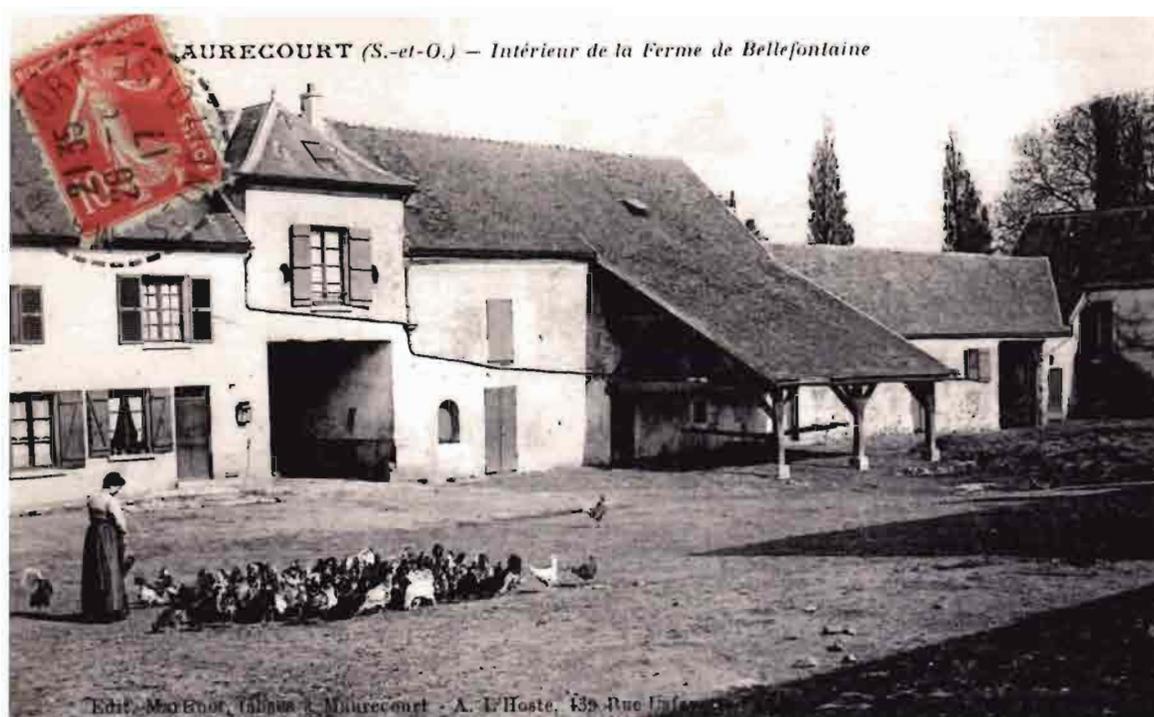




Une ferme encore en activité Bellefontaine

- a. La cour (carte postale, coll. part.)
- b. Sénaillère*
- c. Hangar
- d. Ancienne forge
- e. Pinces de manutention
- f. Façade des bâtiments en fond de cour (dessin, D. Betored)

La cour de la ferme a peu changé depuis que la carte postale a été réalisée au début du xx^e siècle (a). On voit que le corps de logis principal est situé à gauche de l'entrée et que se multiplient granges et écuries, distribuées tout autour de la cour qui comporte aussi de multiples logements, plus ou moins grands car il fallait beaucoup de personnel pour faire vivre une telle exploitation (f). Le recensement de 1846 liste dix-sept personnes : deux familles de fermiers, les Chapellier et les Racine, un charretier, trois bergers et trois journalières. En 1906, la famille Gaussier dont les descendants sont



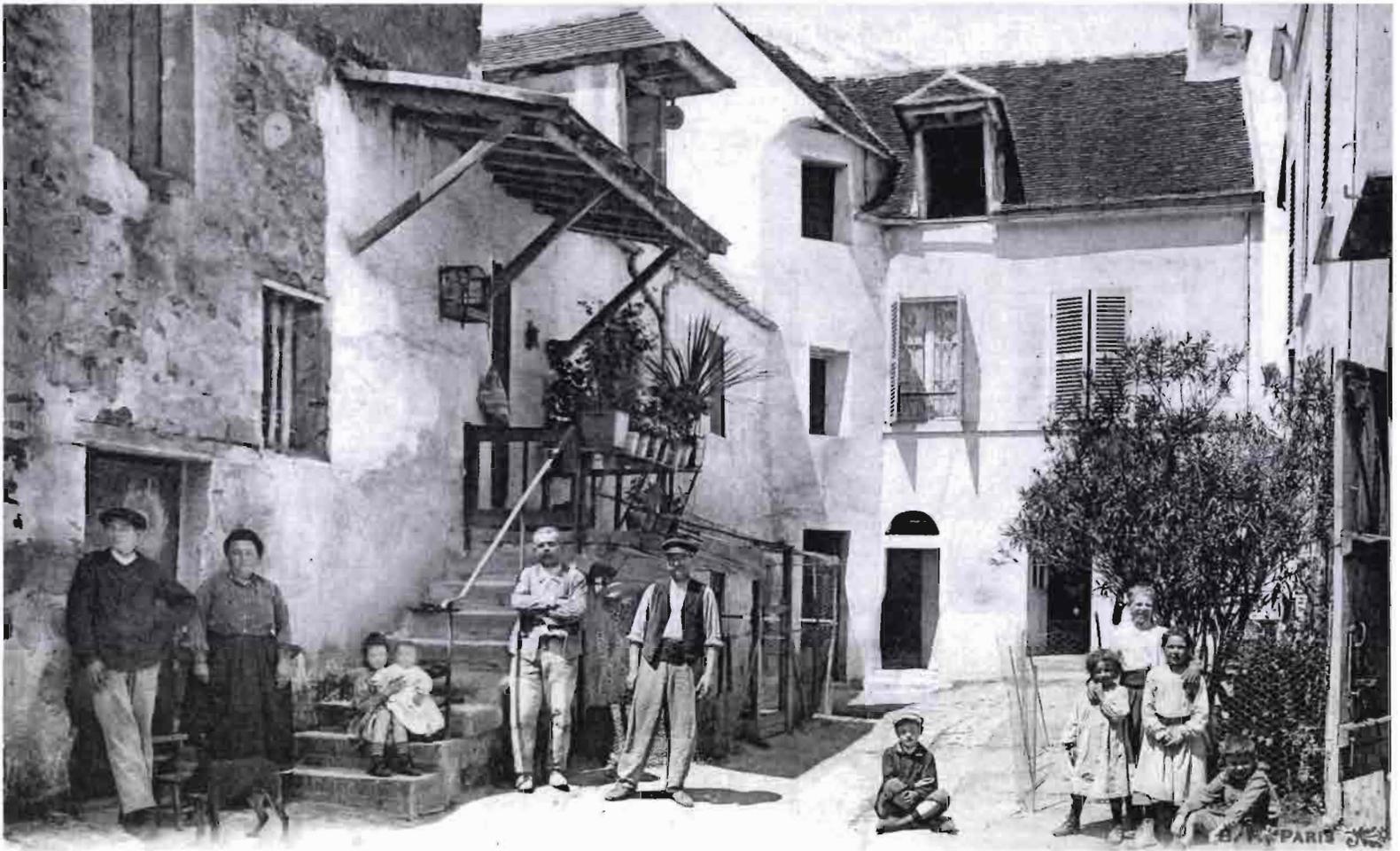
toujours là, employait une bonne, un charretier, un domestique, un vacher et trois cultivateurs. Les fermiers actuels utilisent encore des techniques anciennes pour conserver la chaleur dans les étables comme cette sénéillère*, formée de minces troncs d'arbres et de fourrage (b). Dans cette véritable entreprise qui est une exploitation agricole, il était nécessaire d'avoir une forge-atelier (d) pour ferrer les animaux et entretenir tout le matériel. La forge, aujourd'hui abandonnée, a été construite dans les années 20: on en aperçoit le foyer à gauche. Les machines diverses, meules, perceuses, étaient actionnées par des courroies de transmission qui sont encore en place. Les pinces de manutentions (e) et l'enclume attendent elles aussi leur prince charmant. Cette vaste exploitation de 200 hectares est encore en activité. Elle ne fonctionne plus qu'avec deux



personnes et produit essentiellement des céréales (c) qui sont vendues sur le marché mondial en fonction du cours de la bourse de Chicago.



L'architecture « ordinaire » Les cours communes



Andr sy, la cour Beaulieu

a. Carte postale (MIDF)

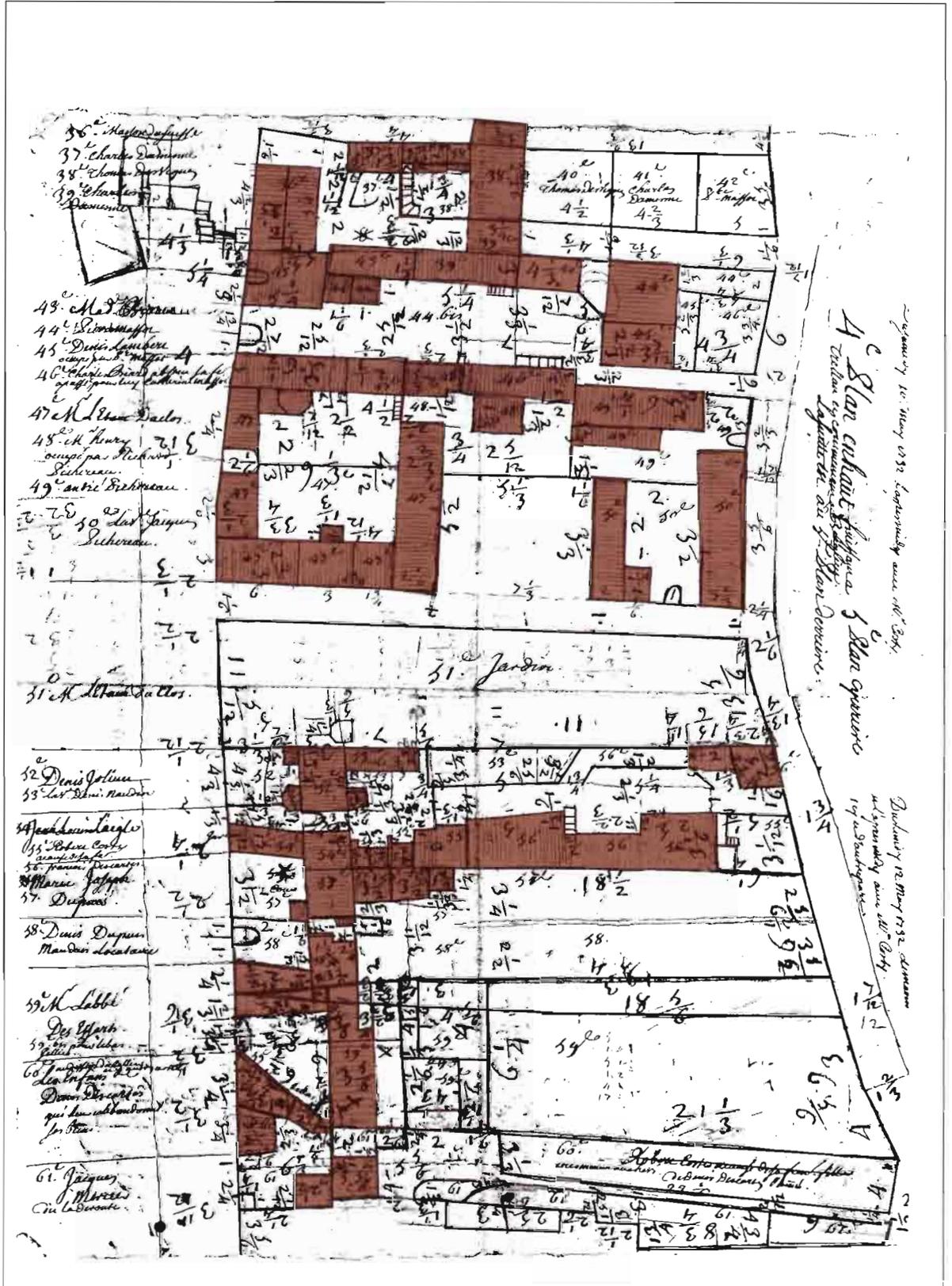
b. Vue actuelle

c. Plan-terrier (d tail, AN)

La cour commune est l'habitat typique des petits vigneronnais mais celles qui subsistent ont souvent  t  divis es et d natur es. C'est pourquoi la cour Beaulieu, qui est toujours distribu e autour d'un espace libre central, est particuli rement int ressante. D'autant qu'est conserv e aux Archives nationales la minute du plan-terrier dress e en 1731 pour le Chapitre (c).   cette date, la cour Beaulieu montre un exemple caract ristique de mixit  sociale et d'habitat.   l'entr e   gauche (n  43) se trouvait un cellier appartenant   madame Bricaut, propri taire de la maison de campagne de l'autre c t  de la rue. Ensuite deux petits b timents (n  44), sans doute des annexes, appartenait   Pierre Massot qui

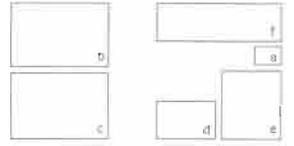
habitait au fond de la cour et occupait aussi la maison voisine (n  45) propri t  de Denis Lambert. La maison n  46  tait   Charles Biard dont la femme, Catherine Massot,  tait surnomm e « la grande catin ou la grand-m re ». Ces cours regroupaient souvent les membres d'une m me famille, par suite des partages successoraux : Richard P chereau occupe le n  48 (qu'il loue, il est vrai), Andr  le n  49 et la veuve de Jacques P chereau le n  50. Et enfin, le quadrilat re occup  par le n  47 appartient enti rement   monsieur L'Estant-Duclos. C' tait probablement une maison de campagne. Au d but du XX  si cle, cette cour commune, on le voit sur la carte postale (a), rassemblait encore de multiples habitants. Le recensement de 1906 pr cise qu'il s'agissait de deux familles de jardiniers, une de cultivateurs, une de cultivateurs-vigneronnais et une de

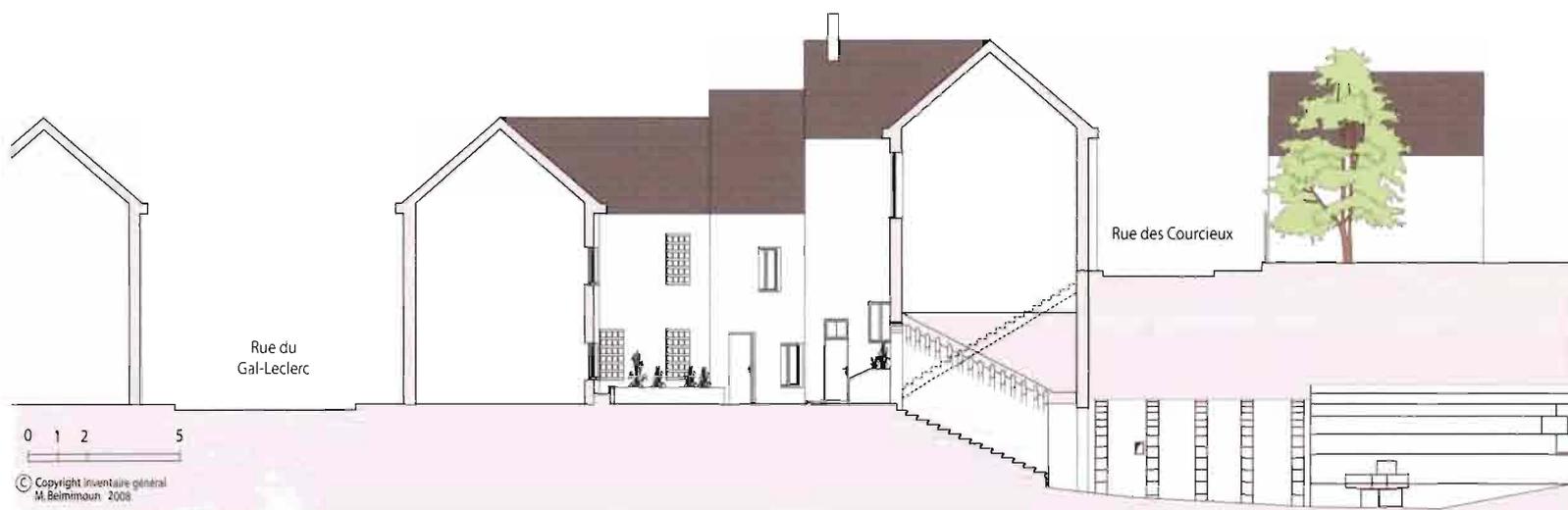




vanniers. La lucarne à croupe* débordante avec sa poutre est le signe d'une activité agricole. C'étaient de petites maisons parfois, comme celle de l'angle, constituées de pièces uniques superposées, héritières de ces salles uniques appelées bassiers* quand elles étaient en bas, ou chambres quand elles étaient à l'étage au-dessus d'un cellier, qui existaient aussi à Chanteloup et à Maurecourt. Le visage actuel de la cour Beaulieu (b), malgré les efforts de la Z.P.P.A.U.*, est moins authentique; c'est le signe que l'architecture ordinaire tient à une multitude de détails fragiles qui en font l'harmonie d'ensemble: les ouvertures élargies, le percement de la porte de garage, la disparition de l'escalier extérieur, de la modénature* et du pavement, la banalisation de la lucarne l'ont considérablement appauvri.

L'architecture « ordinaire » Une maison de bourg





Andrésy, 22, avenue du Général-Leclerc

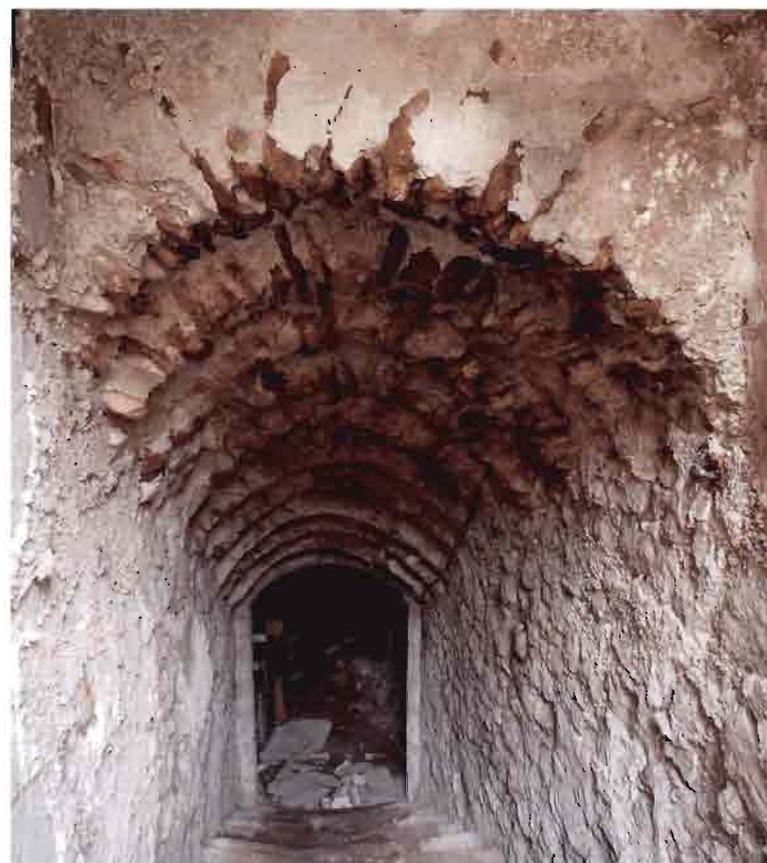
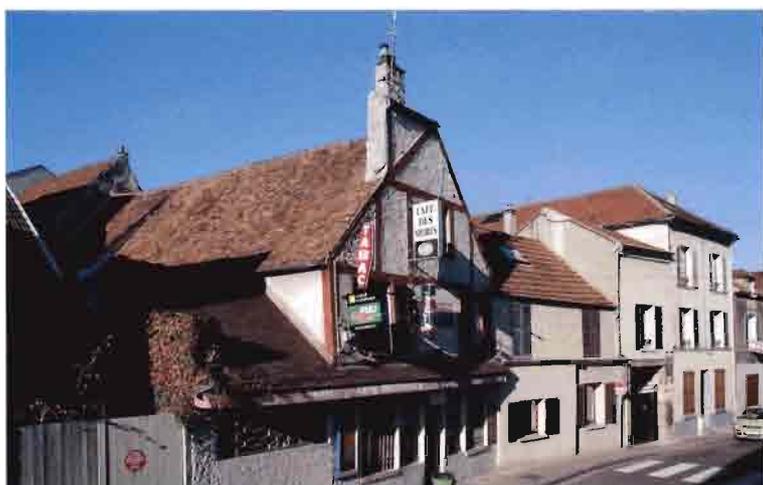
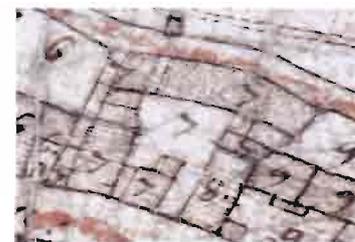
- a. Plan-terrier en 1731 (AN)
- b. et c. La cour
- d. Façade sur rue
- e. Escalier de la cave
- f. Coupe longitudinale

Le plan-terrier de 1731 (a) montre que l'implantation des bâtiments autour de cette cour était déjà irrégulière à l'époque. Sauf la partie n° 8 qui était l'un des pressoirs du chapitre, la plupart des bâtiments appartenaient à un dénommé Henry. Ce personnage possédait aussi dans les parcelles voisines d'autres maisons qu'il louait, un « magasin » et une tonnellerie. On peut donc penser à une importante activité de négoce de vin ce que confirme la présence d'un vaste cellier qui se prolonge sous la rue des

Courcieux (f). Contrairement à de nombreuses maisons d'Andrésy qui ont été régularisées, la cour a conservé ses volumes emboîtés, signes de la construction empirique au gré des besoins qui caractérise l'architecture « ordinaire » (b).

La façade du bâtiment en fond de cour comporte un escalier (à gauche) qui permet de sortir sur la rue des Courcieux (c). À côté se trouve la descente de cave (e) prolongée par un passage sous la même rue. Enfin, à droite, un espace plus large permettait aussi d'aller rue des Courcieux. À la fin du XIX^e siècle, c'est là que le charcutier installé dans une boutique sur la rue, à côté d'un café, avait l'autorisation de tuer ses cochons. Le bâtiment où se trouvait le pressoir a été réaménagé

au XIX^e siècle en appartements. Les matériaux sont traditionnels : moellons de calcaire local et tuile plate mais les enduits d'origine ont été refaits ou enlevés, laissant apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus.



L'architecture « ordinaire » Deux anciennes fermes



Maurecourt, 18 et 20, rue Carnot

a. Vue cavalière en 1702 (AN)

b. Plan en 1820 (AD)

20, rue Carnot

c. Façade arrière de l'ancien logis

d. Cour d'entrée avec le logis du XIX^e

e. Ancienne cuisine

Ces deux propriétés, si étroitement imbriquées que leur histoire individuelle est difficile à décrypter, ont conservé de nombreux éléments de leur passé agricole. Les étudier permet de suivre l'évolution d'une exploitation agricole sur le long terme. En effet, elles existaient toutes les deux au début du XVIII^e siècle et sont figurées sur le plan dressé pour le Chapitre en 1702 (a). Le cadastre napoléonien nous renseigne davantage sur leur imbrication. La ferme du 20, rue Carnot présente les étapes inhérentes à la modernisation sur plusieurs siècles. L'ancienne habitation correspondait probablement au bâtiment (c) qui figure sur le cadastre de 1820. Elle comportait une cuisine au rez-de-chaussée dont la cheminée et le four à pain sont toujours en place (e). Un escalier rural entre deux murs permettait de monter dans la chambre à l'étage, transformée plus tard en fruitier. Ces deux pièces, petites et peu éclairées, sont caractéristiques de l'habitat paysan d'Ancien Régime. Peu confortables, les bassiers* ont été abandonnés au profit de pièces plus spacieuses dans le courant du XIX^e siècle. Dans cette ferme, un nouveau logis a été construit à la fin du XIX^e : on le voit à gauche en entrant



dans la cour (d). Il comportait probablement quatre pièces, et a encore été agrandi au début du XX^e siècle, comme l'atteste sa façade arrière. Cette évolution du monde paysan vers un habitat plus

« bourgeois » se retrouve aussi à Chanteloup, on le verra plus loin. La ferme a conservé ses annexes agricoles quasiment intactes : on aperçoit une grange en moellons enduits ajoutée au XIX^e siècle.





Maurecourt, 18, rue Carnot

f. Façade sur rue

g. Charpente d'une grange

h. Plafond de l'ancien logis

i. Entrée d'une cave voûtée

Cette ferme est intéressante par l'importance des caves et celliers qu'on y trouve. Trois sont voûtées en berceau. La première en entrant débouche sous le passage charretier. Les deux autres se trouvent sous l'ancien logis (i) et sous le logis actuel. La ferme recèle aussi un cellier plafonné en rez-de-chaussée. La variété des types de celliers est liée à la pratique de la viticulture : le cellier en rez-de-chaussée servait à la première fermentation qui devait se faire dans un lieu qui ne soit pas trop frais. En revanche, une fois le mélange vin de goutte et vin de presse réalisé, il était mis dans des caves pour attendre au frais sa commercialisation. Au-dessus de ce cellier se trouve une grange (g) dont la charpente montre que l'architecture « ordinaire » utilise des matériaux locaux : les fermes et le lattis sont en châtaignier provenant de la forêt de l'Hautil voisine, de même que le plafond de la pièce de l'ancien logis (h). Le bâtiment sur rue comporte deux logements séparés par une haute porte charretière. C'est cette façade, tournée vers le sud, qui a les principales ouvertures (f).



L'architecture « ordinaire » Les escaliers



Andrésy

a. et b. 41, rue de l'Église
Maurecourt

c. 18, rue du Général-Leclerc
Chanteloup-les-Vignes

d. 1, rue de la Plâtrière

e. Rue Charles-Barrois

À la différence de ceux des demeures de campagne, la plupart des escaliers des maisons anciennes sont peu remarquables. Construits entre deux murs, ils ne comportent aucun décor (c). À Andrésy toutefois,

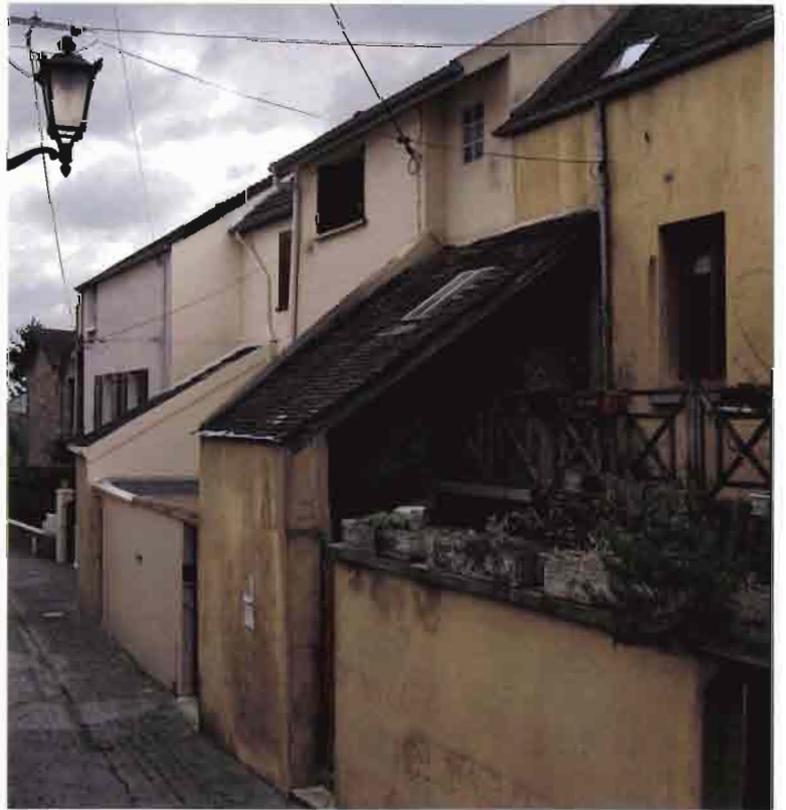
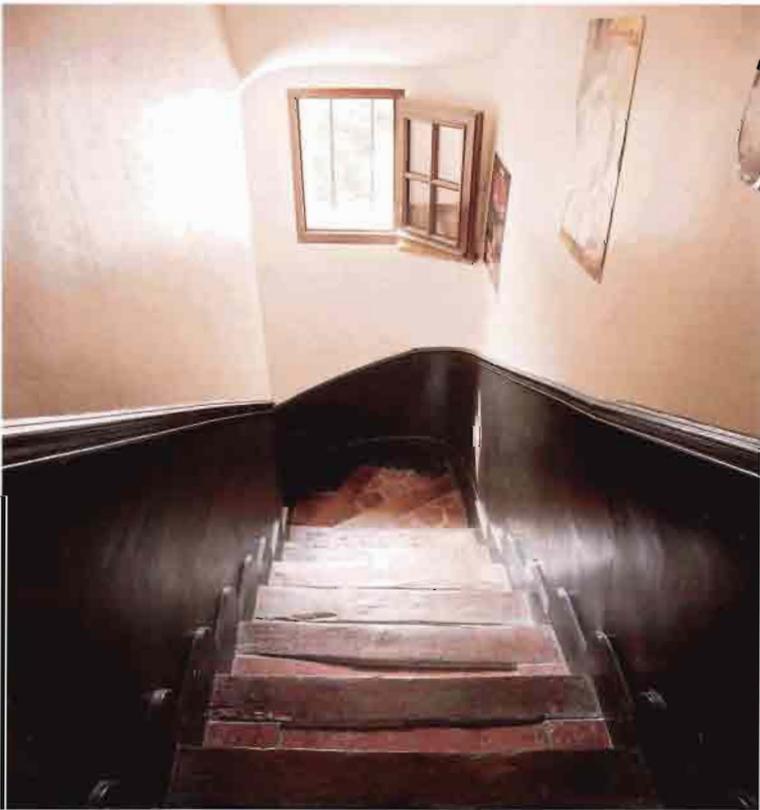
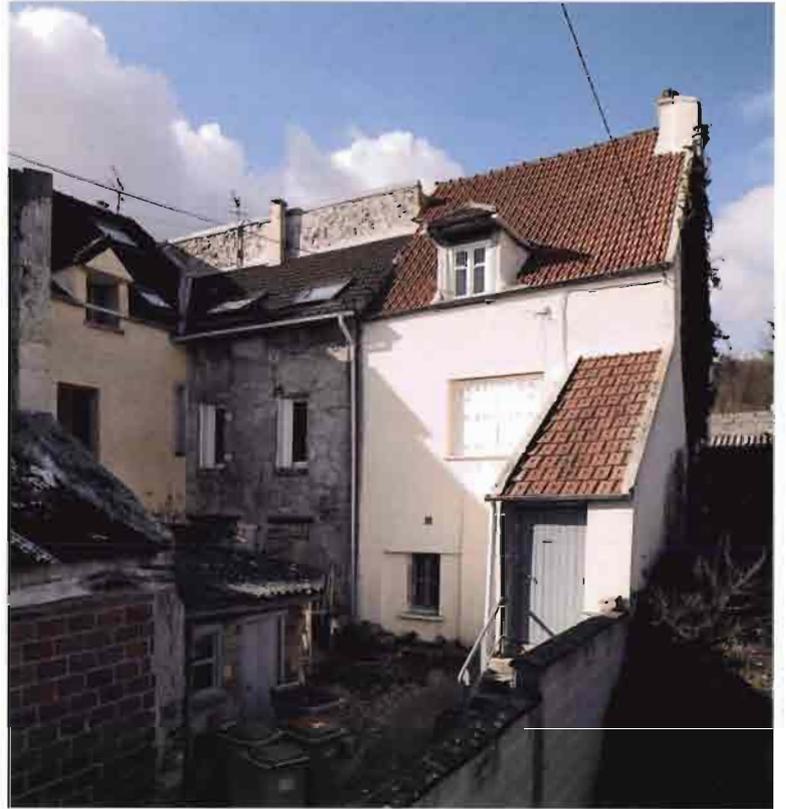
subsiste un escalier exceptionnel en vis à marches portant noyau, c'est-à-dire dont chaque tambour est taillé dans le même bloc que la marche (a). C'est bien évidemment une mise en œuvre médiévale mais en l'absence de tout élément décoratif une datation précise est difficile, d'autant que les caves de la maison ont été comblées et que la façade a été reprise au XIX^e siècle. Placé dans une cage en demi hors œuvre à la jonction entre deux corps de bâtiments (b), cet

escalier pourrait dater du XIII^e siècle ce que confirme le décalage* du dessous des marches.

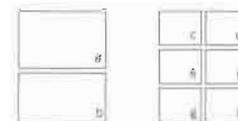
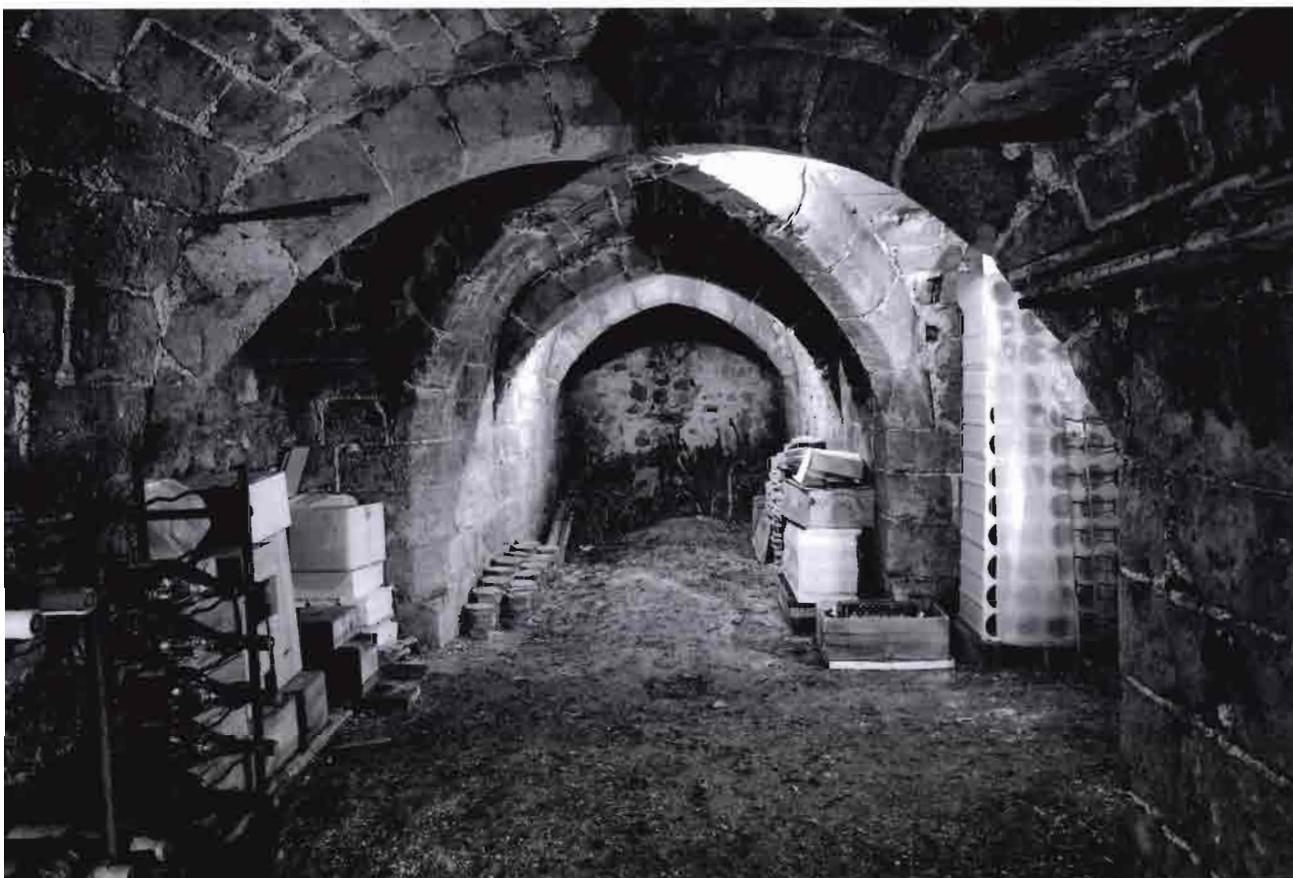
À Chanteloup, les maisons traditionnelles présentent la particularité, en raison de la présence d'un sous-sol humide, d'avoir les logis à l'étage, le rez-de-chaussée étant dévolu à des celliers plafonnés. On y accède par un escalier droit extérieur couvert, placé perpendiculairement au bâti (d). Quand ils ont été conservés, ces escaliers donnent une allure tout

à fait particulière aux rues anciennes de Chanteloup, comme la rue Charles-Barrois (e). Mais peu pratiques pour la vie courante, ils sont peu à peu supprimés.





Caves, boves* et celliers La viticulture enfouie

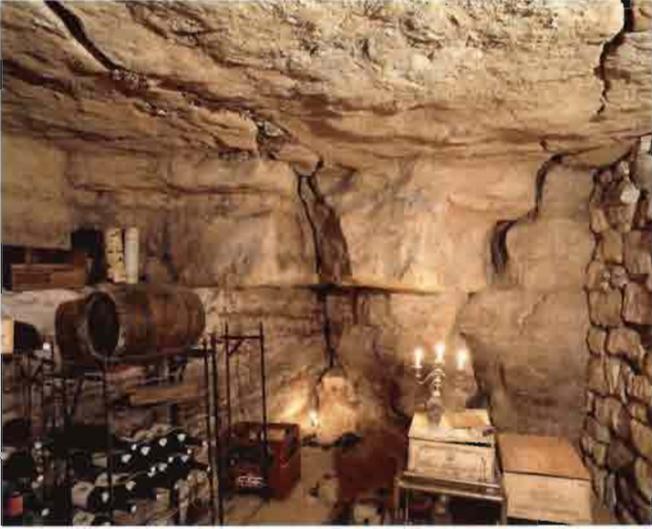


Andrésey
c. et d. 116, rue du Général-Leclerc
e. et f. 35, rue de l'Église
Maurecourt
a. 7, rue du Général-Leclerc
b. 14, rue de l'Oise
e. et f. 2, rue du Général-de-Gaulle
g. et h. Impasse Hoche

Trace la plus tangible de l'activité viticole, caves et celliers sont aussi la preuve de la capacité des anciens à tirer parti du site. À Andrésey les maisons adossées au rocher ont des boves*, creusées dans la roche dans le prolongement de la maison (c). Une autre solution consiste à construire des celliers à l'arrière des maisons et à les recouvrir d'une masse de terre qui forme jardin en terrasse au-dessus, ainsi à Andrésey celui qui se trouve à l'arrière d'une ancienne maison de campagne au 35, rue de l'Église (d). De plan rectangulaire, il présente une belle voûte en berceau renforcée de chaînages et se termine par deux niches en berceau briaé.



À Maurecourt, l'absence de dénivellation oblige à construire des caves en sous-sol. Une des plus anciennes se trouve sous la maison du général Lepic, d'une construction plus récente (a). Elle comportait à l'origine un plan en croix dont une partie est aujourd'hui murée. Les ogives de la croisée et les doubleaux ont un profil rectangulaire simplement chanfreiné qu'on retrouve par exemple au prieuré Sainte-Honorine à Comfians, ce qui pourrait donner une datation du XIV^e siècle. En revanche, la plupart des caves recensées à Maurecourt datent du XVII^e siècle. La date de 1763 gravée à l'entrée de l'une d'entre elles (e, f) permet de dater de la seconde moitié du XVIII^e siècle tout le corps de ces salles rectangulaires aux voûtes en berceau bien appareillées. Celle qui se trouve dans son prolongement (g), mais fait partie aujourd'hui d'une autre propriété, comporte de beaux souffreux hauts d'un ou deux lits de pierre et à la partie supérieure en arc segmentaire. La plus vaste est celle qui était attenante au pressoir du château de Glatigny (b).



Chanteloup-les-Vignes La viticulture vivante



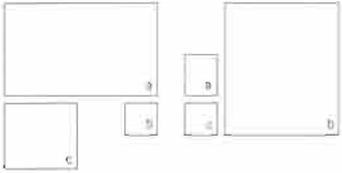
Maison de vigneron, 1, rue Saint-Roch
a. Cour du côté de la rue Charles-Barrois (photographie, coll. part.)
b. Vue actuelle de la cour
c. Maison d'habitation

À Chanteloup, la viticulture est restée une activité importante jusqu'aux années 20. C'est pourquoi elle est encore très vivante dans la mémoire des familles qui ont conservé maints objets et photographies liés à cette pratique.

Au début du ^{xx}e siècle, la famille Langlois habitait cette maison traditionnelle avec logement à l'étage et escalier extérieur. On le voit sur la photographie ancienne qui représente la préparation des vendanges : les fûts sont nettoyés et les « bachots* » sortis (a). La courette existe toujours aujourd'hui mais le cellier en rez-de-chaussée a été transformé en vestibule et en salon (b). L'escalier



extérieur a disparu en 1927 lorsque la maison a été agrandie et réstructurée. Désormais, elle présente une façade en meulière avec faux pans-de-bois (c) ainsi qu'une distribution intérieure qui correspondent aux pavillons contemporains. L'auteur de cet agrandissement est Léon Lemire installé à Poissy.



Maison de vigneron, 10, rue de Triel

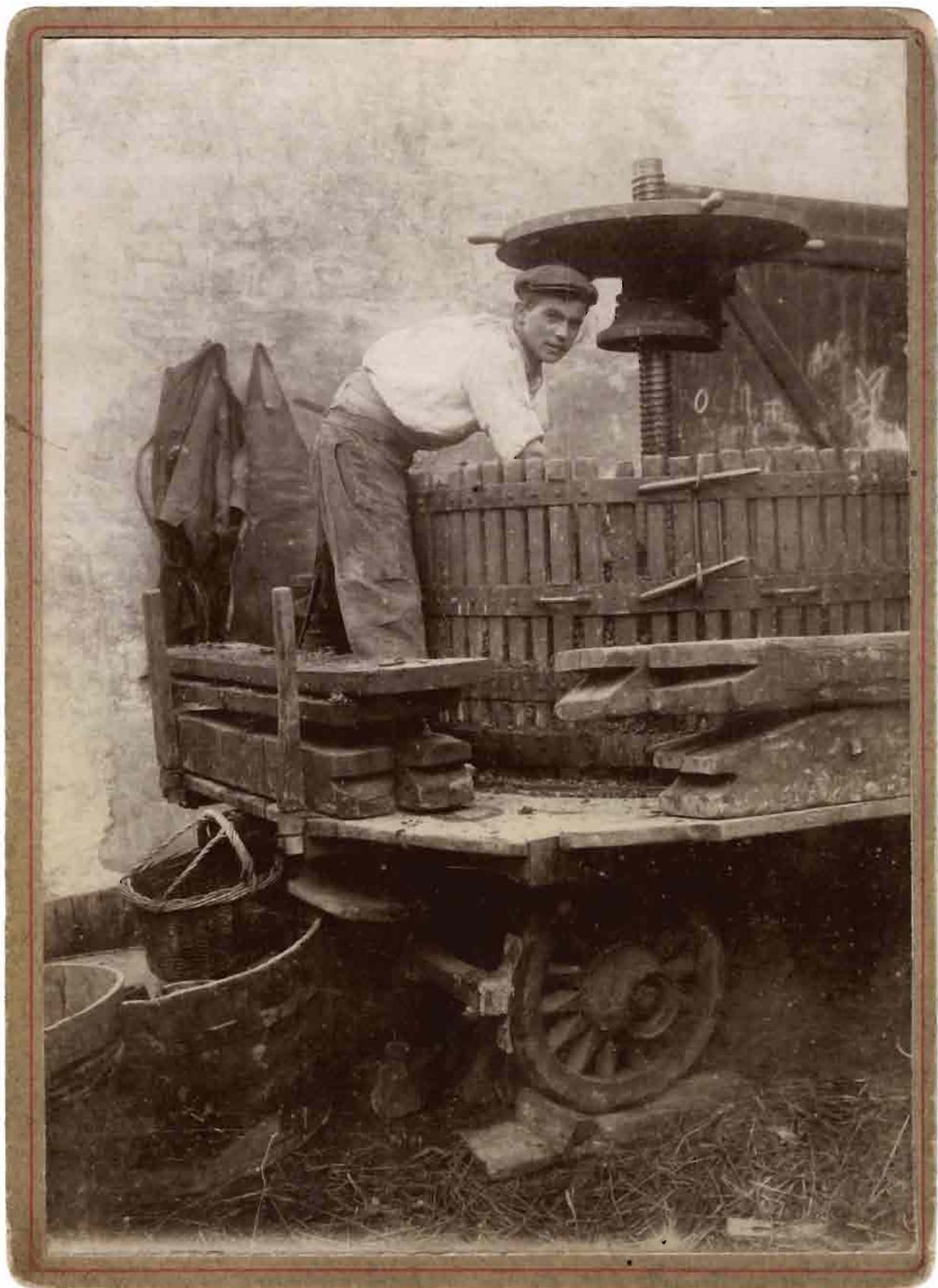
- a. Le logis
- b. Le pressoir
- c. Le cellier et la cave
- d. et e. Le pressoir, les vendanges (photographies, coll. part., pages suivantes)

Au début du xx^e siècle, M. Masle, vigneron, construit cette maison

en meulière de l'Hautill (a). Placée perpendiculairement à la rue, elle est, comme nombre de ses contemporaines, ornée d'un enduit rocaillé* et d'un décor de brique. Les annexes se développent toutes à l'arrière, notamment une belle salle voûtée, de plus de 17 mètres de long, placée dans le prolongement d'un très

vaste cellier plafonné (c). La ferme, qui s'est convertie après la Première Guerre mondiale dans les cultures maraîchères en utilisant les eaux d'épandage de la ville de Paris, puis dans la culture du maïs, a néanmoins toujours continué à produire du vin et a conservé ses tonneaux, ses « bachots* » et le pressoir représenté sur les photographies des

pages suivantes. Ce dernier (b) est monté sur une plate-forme à quatre roues, ce qui lui permettait de faire le tour des fermes à une époque où la viticulture n'était plus l'activité principale. Il est à vis centrale. Les photographies des pages suivantes montrent l'usage de tous ces instruments au début du xx^e siècle.





Maurecourt Les murs parlent



a. Maison avec palissage, 12, rue de la Gare

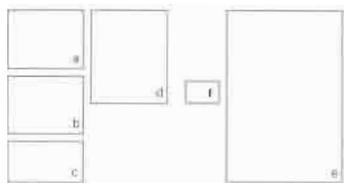
b. Anciens murs à chasselas, 17, rue de la Gare

c. et d. Murs de plein champ à Glatigny

À Maurecourt, la présence de nombreux murs à l'intérieur des jardins mais aussi en plein champ n'échappera pas au visiteur attentif. À les regarder de plus près, ces murs, en mauvais état quand ils ne servent pas aussi de clôture, présentent plusieurs caractéristiques qui permettent d'en comprendre l'usage: ce sont des murs à chasselas. Construits en moellons de calcaire local, ils sont enduits de plâtre ce qui permettait d'emmagasiner la chaleur. Un «chaperon» de tuiles les couvre en débordant afin de protéger les espaliers (a). De plus, certains comportaient des tiges métalliques supportant des paillassons, puis des vitres qui protégeaient le chasselas des pluies d'automne et permettaient d'accumuler la chaleur dans les parties

hautes (b). Au printemps, on pouvait aussi y fixer des toiles pour éviter les gelées tardives. Ces caractéristiques se retrouvent à la fois dans les murs à pêches de Montcuil (93) et dans les murs à chasselas de Thomery (77). En revanche, Maurecourt a une particularité: l'usage des os de moutons pour guider le palissage (c). Le mur ici photographié, haut de 2,75 mètres, comporte 8 rangées d'os séparées d'environ 33 centimètres. Sur chaque rangée, les os sont alignés à des distances variables comprises entre 75 et 93 cm. L'utilisation de ce matériau animal permettait d'éviter la rouille dont auraient souffert des clous métalliques. Ces os sont aujourd'hui un des seuls vestiges de cette activité de palissage et on les retrouve même sur les murs méridionaux de plusieurs maisons (a). À Thomery, on sait que le palissage sur la façade d'une maison permettait d'en payer le loyer. Car cette activité qui demandait un travail

minutieux et incessant était très lucrative, le chasselas étant recherché sur le marché parisien. D'autant qu'à partir de 1848, il est possible de conserver le raisin à l'état frais jusqu'en avril ou mai grâce à la découverte de la conservation à rafle fraîche.



e. et f. Flacons

Ces flacons de verre proviennent d'une chambre à raisin récemment démantelée. Ils sont le signe que, si à Maurecourt on utilisait le procédé de conservation dit « à la Thomery », on l'avait aussi amélioré. Le principe était simple : chaque grappe était cueillie avec un morceau de sarment qui était plongé dans un flacon rempli d'eau. Ceux-ci étaient rangés dans des supports en bois percés de trous, placés dans des pièces fraîches et obscures, le plus souvent à l'étage, appelées chambres à raisin. Le flacon cylindrique de gauche était le type le plus courant : il nécessitait d'être placé dans un support avec un fond pour le maintenir ou d'utiliser des fils de fer. Le flacon de droite, qui présente un épaulement, a été fabriqué à Pontoise pour les producteurs maucourtois. Son maintien ne nécessite qu'une seule planche trouée. Dans chaque flacon était glissé un morceau de charbon de bois pour garantir la pureté de l'eau.



Villas et pavillons Les déclinaisons d'un thème

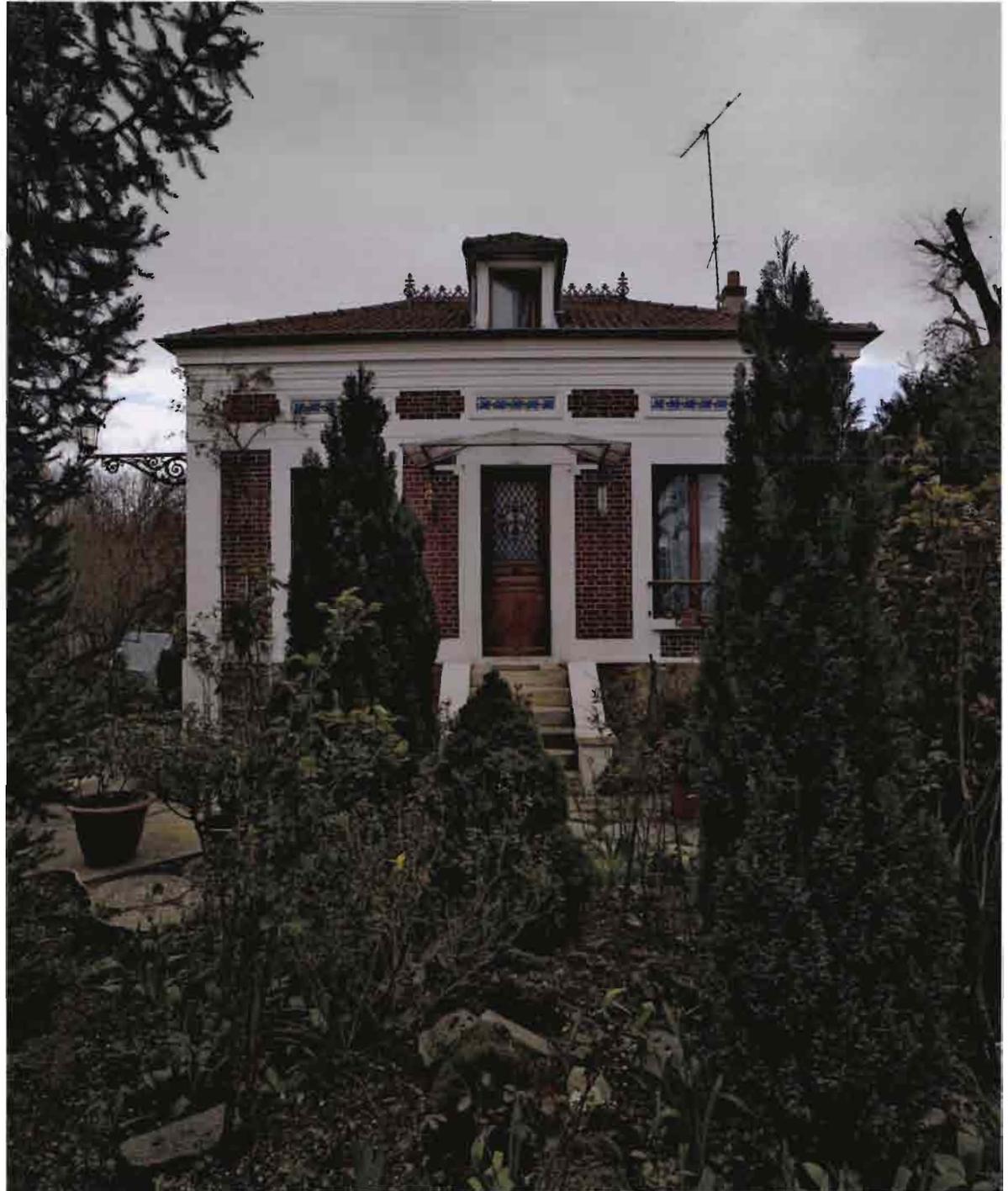




- Andrésey
- a. 6, impasse de la Gare
 - b. « Le Castel bleu », 1, rue de la Halte
 - c. 80, rue du Général-Leclerc
 - e. « Villa Louis XIII », 42, avenue de Fin-d'Oise
 - f. « Villa Le Castelet », 87, rue Maurice-Berteaux
 - g. et i. « Villa La Cigogne », 67, rue du Général-Leclerc
 - h. 34, avenue des Coutayes Maurecourt
 - j. « Villa La Pinsonnette », 6, rue Maurice Berteaux
- Chanteloup-les-Vignes
- d. Rue de l'Hautil

Il est difficile de déterminer des caractéristiques communes à toutes ces maisons construites entre la fin du XIX^e et la Seconde Guerre mondiale, si ce n'est qu'elles sont toutes implantées en milieu de parcelle. Pour le reste, elles présentent une telle variété de formes (plans massés ou articulés), de matériaux (meulière rocaillée*, meulière et brique, meulière et pans-de-bois, calcaire et brique, calcaire en *opus incertum**, ardoise, tuiles mécaniques, tuiles plates), mais aussi de toitures (demi-croupes*, toit en pavillon*, toit à l'impériale*), qu'il est impossible d'établir des catégories. C'est ce qui fait la richesse de cette architecture, qui cherche par ailleurs toujours à tirer parti du site exceptionnel et multiplie belvédères, balcons et terrasses.

Le pavillon est une version plus réduite de la villa. Mais il n'empêche pas un modé de vie « bourgeois ». Ainsi, à Maurecourt « La Pinsonnette » (j) avait sa salle de billard. Ce pavillon a été construit à la fin du XIX^e siècle pour Auguste Crucq, chimiste à Colombes. Il est représentatif de ce que recherchaient les citadins : une petite maison, un jardin permettant d'avoir

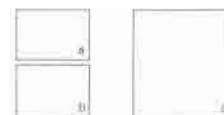


une production agricole entretenu par un jardinier qui loge sur place. Malgré la petite taille de la maison (qui a dû être agrandie à l'arrière), il a été jugé indispensable de disposer d'une salle de billard, laquelle a été construite dans un petit bâtiment indépendant dans le jardin. Le décor et la

modénature* de la façade veulent faire illusion : la brique est en fait un décor et la frise en céramique relativement sommaire. Mais l'ensemble est malgré tout soigné comme le montrent la courte frise qui court sur le faîtage du toit et le soubassement en meulière rocaillée*.



Villas et pavillons Les déclinaisons d'un thème



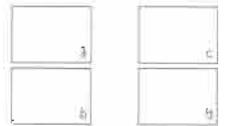
Andrésy, 60 bis, rue du Général-Leclerc

Cette maison construite à son propre usage par l'architecte Raymond Fischer est atypique à plus d'un titre. Tout d'abord parce qu'il s'agit d'une maison d'architecte construite en 1968 à une époque où la vague des maisons de constructeurs submerge les banlieues. Ensuite parce qu'elle se cache dans sa parcelle au lieu de s'afficher de manière ostentatoire. Enfin parce qu'elle se développe entièrement sur un rez-de-chaussée surélevé (a). Cette villa, construite alors que l'architecte avait près de 70 ans, résume tous les combats qu'il a menés depuis sa sortie de l'École des beaux-arts : faite de l'agencement de volumes simples, elle affirme un refus déterminé de l'ornement. Le plan comporte de multiples décrochements comme le montre la photographie prise depuis le jardin qui surplombe la construction (c). On voit que la partie centrale est distribuée autour d'un patio sur lequel donnent le salon et une chambre (b). Ce petit espace central à qui les propriétaires actuels ont donné une allure japonaise crée des perspectives inattendues et variées. Il s'agit plus d'introspection que d'ouverture sur l'extérieur. Plus complexe que cette maison, le personnage de Raymond Fischer comporte de multiples facettes : issu d'une riche famille de francs-maçons d'origine alsacienne, il fut maire de la ville d'Hirson, dans l'Aisne, pendant vingt ans et un de ses collaborateurs dira de lui qu'aucun personnage n'a autant marqué ce département. C'est à Andrésy qu'il prend sa retraite en 1973, tout en poursuivant son œuvre politique comme conseiller municipal. Il quitte la ville en 1983 pour s'installer à Paris où il meurt en 1987.





La Z.A.C. de la Noé



- a. La Cour Verte
- b. et d. La place du Béguinage
- c. Passage entre la place des Arcades et la Cour Verte

(Clichés, circa 1978, Cité de l'Architecture et du Patrimoine – Archives d'architecture du XX^e siècle)

Lorsqu'il conçoit la Noé en 1964, Aillaud tente de donner une réponse différente de celle de ses confrères à la problématique du logement en grand nombre. Il récuse le modèle issu des préceptes de Le Corbusier de barres et de tours implantées sur de vastes étendues engazonnées sans identité et tente de composer de véritables espaces urbains. Aillaud aime la ville, sa densité, sa minéralité ; fêru de culture classique, il trouve son inspiration à Rome. Ainsi, puisqu'on lui commande une ville, il cherche à dessiner un tissu urbain d'une grande variété. Il préfère « abandonner le goût actuellement généralisé des grands « espaces verts » peu propices à créer une véritable communauté humaine, au profit d'un agencement de places successives, de caractère résolument urbain, et, puisque la séparation des voitures et des piétons est une option moderne faire une ville avec des espaces assez réduits pour accompagner le cheminement des piétons et assez variés pour distraire et surprendre la lenteur de leur marche. Et pour cela, juxtaposer, avec d'étroits passages de liaison, des places de forme et de dimensions différentes qui comporteront chacune une attraction particulière qui les personnalisera : piste de patinage, bassins, mer de sable, marchés, clubs de jeunes... ». Indique-t-il dans son rapport de présentation du projet en 1968. Effectivement, Aillaud, entouré d'une petite équipe de fidèles (les architectes Christophe Lukasiwicz ainsi qu'Ewa et Jozef Brukalski, les artistes Ewa Lukasiwicz, Laurence Rieti – sa propre fille – et Fabio Rieti – son gendre), soigne dans les moindres détails les espaces publics. Ensemble ils dessinent chacune des places bordées par des bâtiments rectilignes ou courbes, chaque espace de jeux qui les anime, ils conçoivent les motifs décoratifs formés par les revêtements de sol, le dessin des escaliers ou des emmarchements, déterminent les déclivités, choisissent chaque essence d'arbre planté et



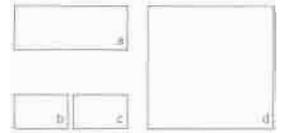
son emplacement. Ils conçoivent également d'imposants décors muraux ou des sculptures monumentales. Aillaud finance ce « supplément d'âme » grâce aux économies réalisées sur les VRD (voiries et réseaux divers) : puisque les voitures sont contenues sur des aires de stationnement en périphérie du site, le réseau viaire s'en trouve largement simplifié.

D'autre part il tire également parti du mode général de construction de l'ensemble : la préfabrication lourde. Il affiche clairement ses réticences pour ce procédé mais les entreprises de BTP partenaires le lui imposent (aux Courtilières de Pantin, panneaux type Camus, à la Grande Borne de Grigny, procédé Costamagna). À Chanteloup, l'entreprise construit sur le site, le long de la voie de chemin de fer, son usine de préfabrication des panneaux. Ils y sont coulés à plat, englobant les châssis de fenêtres, les huisseries et les canalisations électriques ainsi qu'une isolation intérieure en polystyrène. Le revêtement extérieur, des carreaux de pâtes de verre ou de céramique disposés pour former divers dessins (comme les six portraits de poètes), est placé en fond de moule, tandis que la face intérieure est laissée en béton brut prêt à peindre. Les panneaux sont ensuite transportés et positionnés grâce à des grues. Ils sont assemblés pour composer deux travées type, l'une droite, l'autre courbe. Aillaud tente de lutter contre l'effet de trame qu'entraîne ce principe constructif en variant les coloris du revêtement mosaïque et en jouant sur une composition aléatoire des panneaux fabriqués sur la base de cinq modules type de fenêtres.

Si Aillaud impose sa vision de la ville, il ne souhaite pas, toujours à l'opposé de Le Corbusier, s'immiscer dans la manière de vivre des familles qu'il loge. Il préfère aux « trouvailles modernistes : espaces continus, cuisines-laboratoires, suppression des couloirs de desserte » qui ne peuvent satisfaire qu'une minorité, proposer « un modèle » omnibus » dont les caractéristiques sont en définitive celles qu'une longue tradition dite « bourgeoise » a mises au point : vestibule indépendant sur quoi donnent le séjour, la cuisine et les WC, puis desserte intérieure avec les



La Z.A.C. de la Noé



parties intimes de la vie : chambres, placards et bains » précise-t-il dans l'ouvrage qu'il consacre à la Noé en 1978.

Le parti d'exclure la voiture du quartier s'est révélé une grave erreur, y compris pour des raisons de sécurité. Pour autant, dès 1974, les difficultés de la Noé sont exposées dans la revue *Architecture française*, difficultés qui ne relèvent pas de la responsabilité de l'architecte et qui ne cesseront plus d'être d'actualité : les problèmes locaux d'emploi et de transport, ainsi que la présence exclusive de logements sociaux. En 4 ans, la

population communale est multipliée par 5 et atteint 10000 habitants ; 80 % d'entre eux représentent plus de 45 nationalités et habitent dans la cité. Les dégradations et malfaçons apparaissent très vite. Dès 1982 les premières réhabilitations sont envisagées dans le cadre de la Politique de développement social des quartiers, à laquelle succède la Politique de la ville. Les dispositifs de requalification s'enchaînent jusqu'à l'actuelle opération de l'A.N.R.U. (Agence nationale de rénovation urbaine) ; ses principaux objectifs, du point de vue urbain, visent à désenclaver le quartier en perçant

plusieurs rues et à poursuivre les démolitions / reconstructions variées, amorcées dès la fin des années 1980.

a. Place de la Coquille (cliché, circa 1980)

La place, aujourd'hui en partie détruite, était délimitée par les pignons de six immeubles ornés des portraits de grands poètes français du XIX^e siècle, conçus par Fabio Rieti. Une nouvelle mairie, dessinée par Alliaud mais jamais construite, aurait dû compléter la composition de cette esplanade. Le motif au sol évoquait celui de la place du Capitole à Rome.

b. Place du Pas

L'œuvre en béton époxy moulé de Laurence Rieti évoque la sculpture antique.

c. Place des Quatre-Vents

Le sol de brique s'incurve pour former un talus isolant les logements en rez-de-chaussée surélevé.

d. L'Ellipse

Le bâtiment serpentin enserre une piste circulaire de patinage et un étang de sable bordé de gradins.

Isabelle Duhau





Les « noces vaporeuses de la Seine et de l'Oise » Les ponts

a. Le pont suspendu sur l'Oise (carte postale, MIDF)

b. Le pont Eiffel (carte postale, MIDF)

c. L'actuel pont routier

d. L'actuel pont de chemin de fer

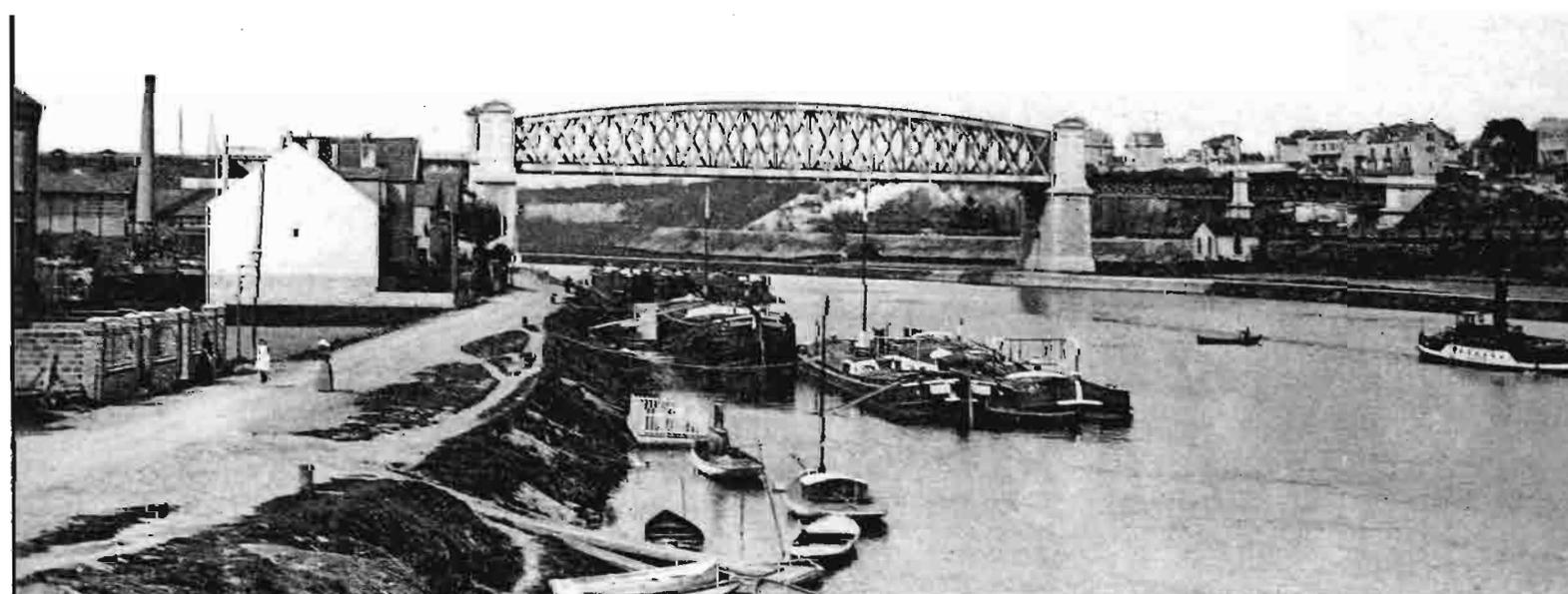
Le pont suspendu sur l'Oise (a) fut construit juste après celui sur la Seine par la même société en commandite fondée par l'ingénieur Marc Seguin. Long de 126 mètres, il comportait un tablier* de 78 mètres reposant sur

deux culées* portant des obélisques qui soutenaient les câbles en « fil de fer ». Le pont avait été inauguré en octobre 1837 avec concession d'un péage pour 67 ans. Sa structure est très visible sur la photographie : une suspension composée d'un faisceau de fils de fer à laquelle étaient suspendues des « cordes verticales » en fil de fer elles aussi. Ce sont ces câbles qui supportaient les poutrelles

en bois sur lesquelles reposait le tablier*. La chaussée était étroite : sa largeur utile était de 5,5 mètres sans trottoir. Lors de la reconstruction du pont en 1873, des garde-corps métalliques remplacèrent ceux en bois mais au début du XX^e siècle ils n'étaient plus jugés assez sûrs : la chaussée présentant des trous en plusieurs endroits, les chevaux risquaient de faire des écarts et de

renverser les passagers dans la rivière. De multiples réparations étant nécessaires, il fut décidé en 1922 de reconstruire le pont, projet qui aboutit en 1929. Ce nouvel ouvrage fut détruit en 1940.

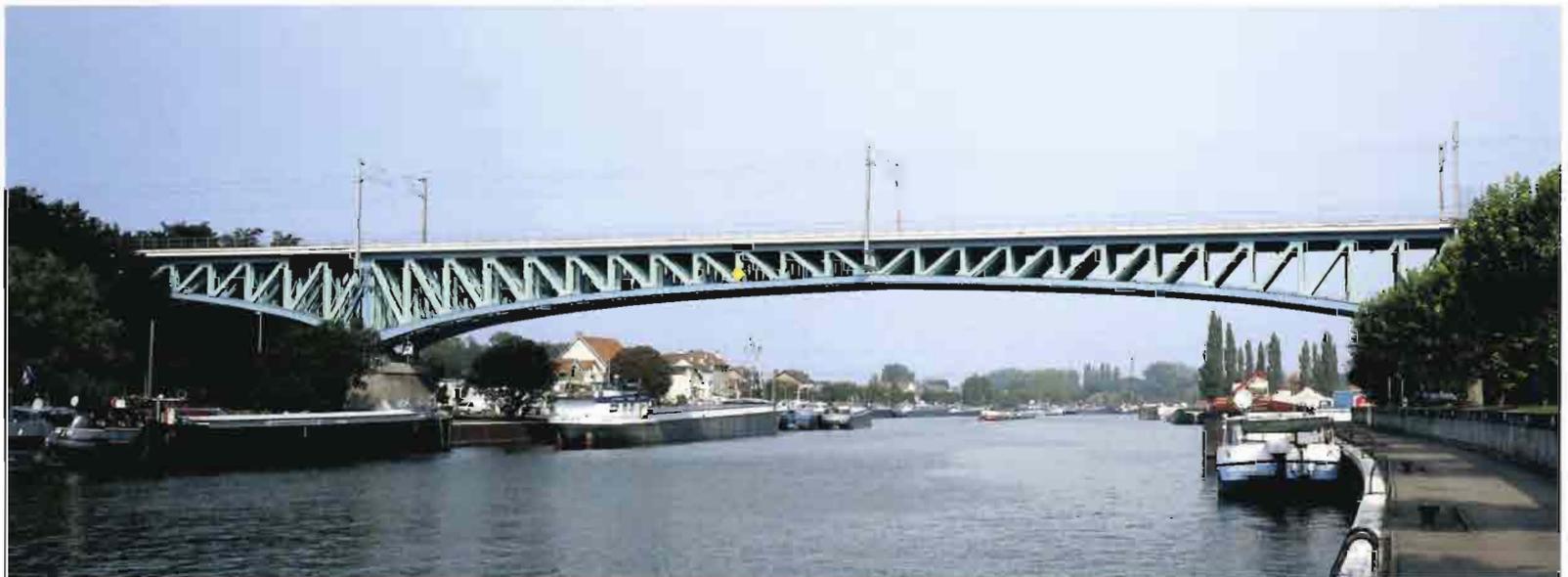
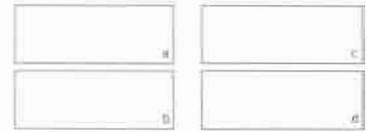
Le pont de chemin de fer dit « pont Eiffel » (b) fut construit en 1892 pour le franchissement de l'Oise par la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes. À cette date, la technique du pont



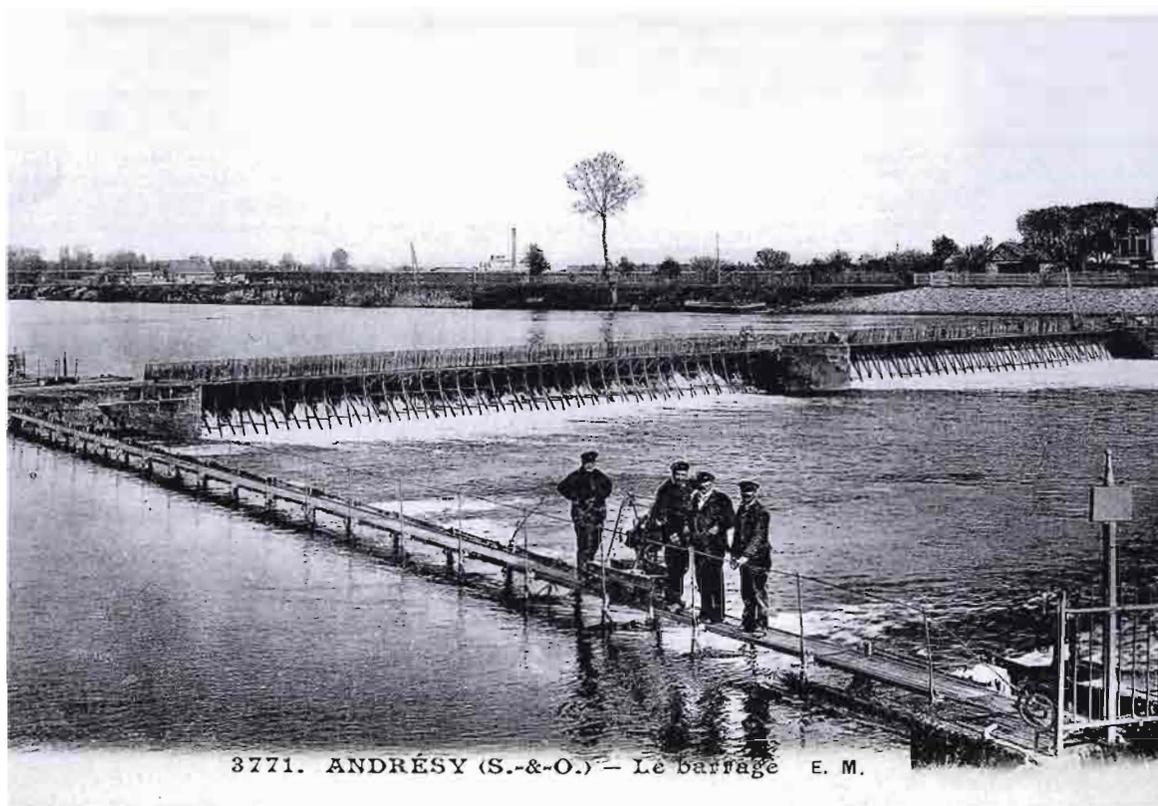
métallique était à son apogée et fut mise en œuvre par les sociétés Eiffel et Soubirou. L'arche principale, de près de 100 mètres, était à tablier* droit avec treillis en croix de Saint-André et membrure supérieure parabolique. Le pont fut bombardé en 1944 et reconstruit selon une autre technique. Construits à la même époque (1947 et 1950), les deux ponts actuels sur

l'Oise présentent un profil différent de celui de leurs prédécesseurs: ils sont tous les deux à arche centrale curviligne. Dans les deux cas aussi le tablier* passe sur la partie supérieure. Le pont routier, en béton armé **(c)**, a été construit par l'entreprise Boussiron. Il a une longueur totale de 140 mètres et a été implanté une soixantaine de mètres en amont du précédent. Si bien qu'il marque une rupture dans

les constructions préexistantes. Le pont Eiffel, en revanche, a été reconstruit au même emplacement par la société Bacci et selon le même principe, adapté aux techniques du jour, des treillis métalliques au profil en N, témoignant que les ingénieurs des chemins de fer sont restés longtemps fidèles au fer **(d)**.



Les « noces vaporeuses de la Seine et de l'Oise » Les barrages



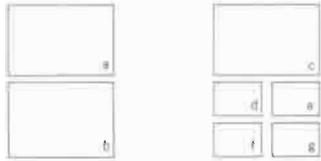
3771. ANDRÉSY (S.-&O.) – Le barrage E. M.

3669. ANDRÉSY-DÉNOUVAL (S.-&O) – Le Barrage E. M.



- a. Le barrage détruit d'Andrésy (carte postale, MIDF)
- b. Le barrage détruit de Denouval (carte postale, MIDF)
- c., f. et g. Barrage de Vendières (51)
- d. et e. Barrage de Mont-Saint-Père (02) sur la Marne

Les deux premiers barrages d'Andrésy mis en place en 1846 (a, b) étaient du type Poirée. Ils comportaient des fermettes métalliques de 2,5 mètres de haut placées dans l'axe du courant. De plan trapézoïdal, elles étaient destinées à supporter une passerelle volante sur laquelle circulaient les barragistes qui dressaient des aiguilles de bois. Accolées les unes aux autres, ces aiguilles formaient un barrage modulable, qui en cas de crue importante pouvait être entièrement abattu, les fermettes couchées au fond du lit. Au moment de l'étiage, les aiguilles formaient une retenue d'eau qui maintenait un mouillage de deux mètres. Un déversoir latéral permettait, sans intervention humaine, d'écouler les eaux surabondantes produites par une crue soudaine. Le barrage d'Andrésy (a) fut placé à l'entrée du bras de Plafosse entre la rive gauche et la pointe de l'île Nancy. La carte postale permet d'en analyser la structure: au premier plan le déversoir surmonté d'une passerelle sur laquelle passaient les barragistes pour aller dresser les fermettes. Ensuite le barrage lui-même et ses deux piles intermédiaires, larges de quatre mètres chacune, délimitant trois passes de quarante mètres environ. Ce barrage était non éclusé, c'est-à-dire que désormais la navigation se faisait entre la rive droite et l'île Nancy reliée par des digues aux deux suivantes, l'île de Devant et l'île d'En-Bas. Au bout de ce bras dévolu à la navigation, à Denouval (b), se trouvait un second barrage de même type, mais flanqué d'une écluse. Ces barrages ont survécu tant bien que mal pendant plus d'un siècle mais, devenus dangereux, ils ont été détruits l'un en 1953 et l'autre en 1980. Il n'y a plus de barrages Poirée sur la Seine mais il en subsiste ailleurs, sur l'Yonne, le Cher mais aussi sur la Marne, où a été réalisé un reportage (c, d, e, f, g) sur les manœuvres des aiguilles qui se



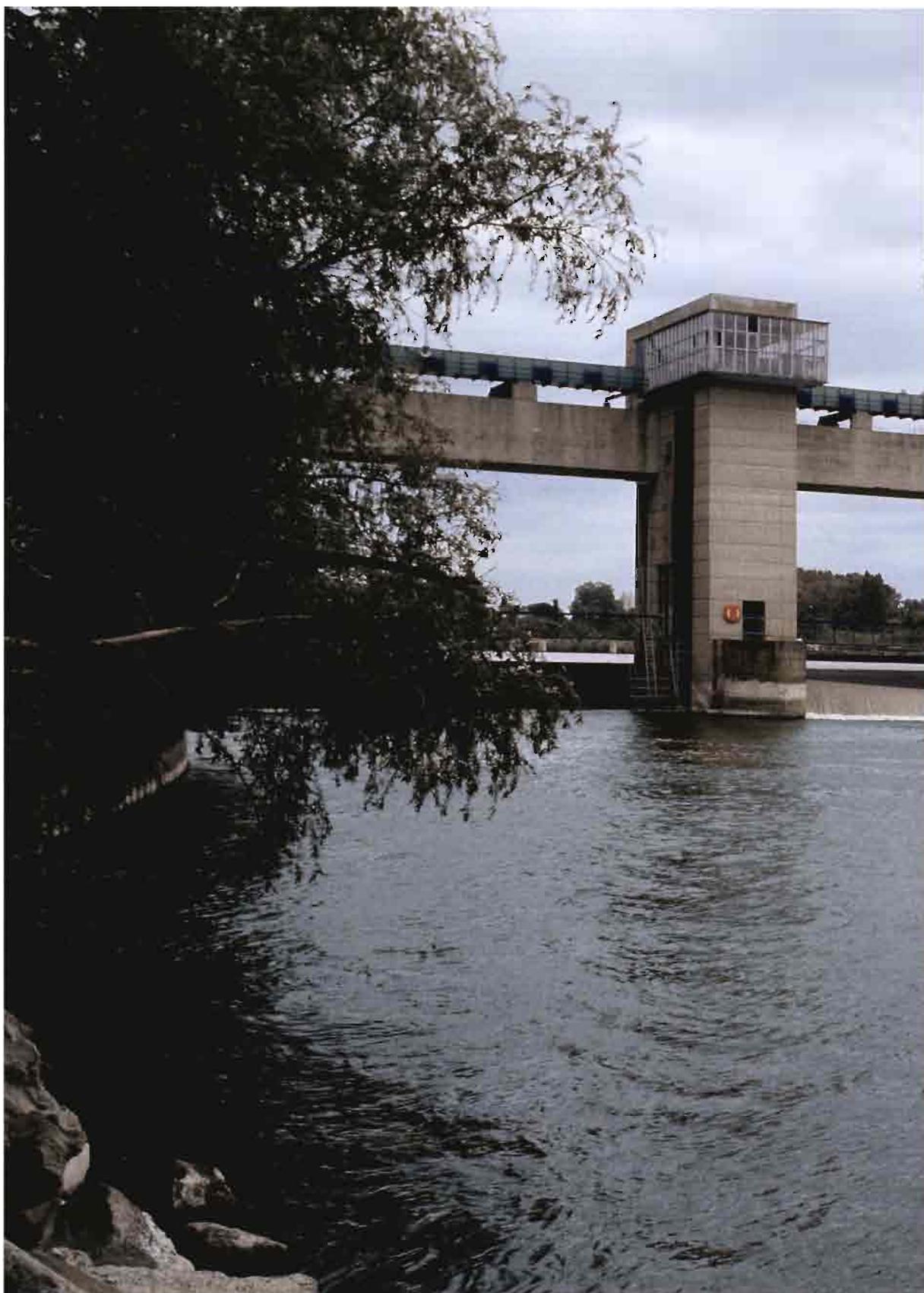
font selon les mêmes techniques qu'au XIX^e siècle. On voit sur ce barrage de Vandières (c) (1857) des fermettes et des aiguilles semblables à celles d'Andrésy. Quelques différences sont toutefois à noter : aujourd'hui les aiguilles, toujours en bois, ont une poignée en métal, alors que les anciennes étaient dites « à poupées » car elles avaient une tête plus étroite pour faciliter la préhension. La passerelle amovible est désormais en caillebotis métallique, ce qui la rend moins glissante et plus légère. Enfin, les barragistes sont attachés à une ligne de vie qui permet de limiter les risques lorsqu'ils « dégrillent » c'est-à-dire enlèvent les aiguilles. On voit cette opération à Mont-Saint-Père (d, e) où les aiguilles en aluminium (qui pèsent 18-19 kg au lieu de 50-60 kg pour celles en bois) sont attachées à une corde puis débloquées et récupérées en aval. En cas de crue, il faut travailler vite. Toutefois l'enlèvement ne se fait pas d'un bout à l'autre mais par trouées successives. Pour abattre complètement ce barrage il faut trois heures et huit personnes. Quand on le remonte (f, g), la difficulté survient au moment où presque toutes les aiguilles sont en place : il faut les manipuler en dépit du courant et les insérer avec un sextre-aiguille.



Les « noces vaporeuses de la Seine et de l'Oise » Les barrages

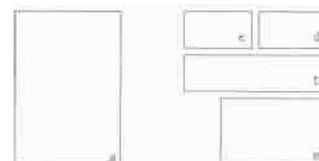
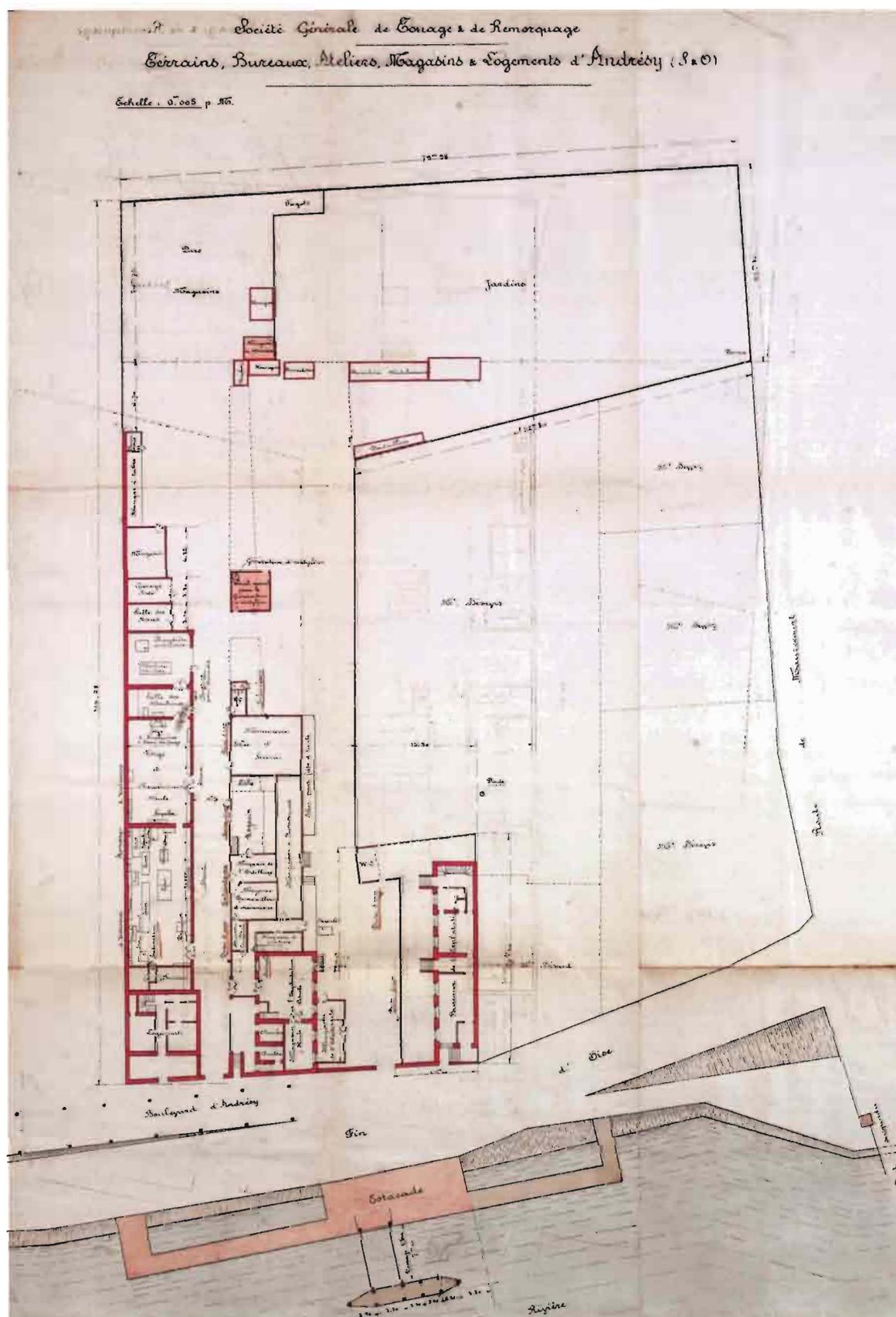
Le barrage d'Andrésy vu depuis l'île Nancy

Prise depuis l'emplacement approximatif de l'ancien barrage, la photographie de ce colossal ouvrage, achevé en 1958, en montre toute l'ampleur. Il se compose de trois pertuis de 30,5 m de largeur délimités par deux piles dans le cours du fleuve et deux cuïées* à terre. Ces appuis sont surmontés de quatre tours en béton abritant les cabines de manœuvre des chaînes permettant de remonter ou de descendre les vannes. Le tablier* qui les relie s'élève à 8,5 mètres. Dans chaque pertuis se trouvent deux vannes indépendantes à commande électromagnétique qui sont montées ou descendues indépendamment l'une de l'autre, en fonction de la hauteur des eaux. Les barragistes devaient surveiller plusieurs fois par jour le débit de la Seine pour adapter la position des vannes. Depuis 1965, le système a été automatisé. À l'origine, le barrage ne comportait qu'une écluse de 60 mètres de long sur 12 de large. Après la reconstruction du barrage de Denouval, non éclusé, il a fallu ouvrir une deuxième écluse à plus grand gabarit (185 mètres sur 24). On les aperçoit toutes les deux sur la droite. Désormais la navigation se passe exclusivement sur ce bras, donnant à la ville d'Andrésy, de l'autre côté de l'île, sa physionomie tranquille.





Les « noces vaporeuses de la Seine et de l'Oise » Les Guêpes



- a. Plan du site de la S.G.T.R. en 1926 (AD Yvelines)
- b. Le confluent vers 1950 (photographie, MIDF)
- c. Le port des Guêpes (carte postale, MIDF)
- d. Vue des bâtiments en 1997
- e. Le portique de levage en 1997

Les Guêpes sont des remorqueurs à la silhouette caractéristique (c) : de petite taille (la Guêpe n° 1 mesurait 21,6 mètres sur 3,6), elles ont une haute cheminée noire, liée à la présence d'une machine à vapeur, aux « couleurs » de la Société Générale de Touage et de Remorquage. Ces cheminées pouvaient être abaissées lorsque le tirant d'air sous le tablier* des ponts s'avérait insuffisant, ce qui était le cas du pont suspendu sur l'Oise. Chaque Guêpe avait son immatriculation composée de son numéro et du nom de sa compagnie. On aperçoit les hublots de la salle des machines, le poste de timonerie d'où le capitaine dirige le convoi et au premier plan, sous le canot de sauvetage, la claire-voie de l'habitation. La vue aérienne (b), qui date des années 50, montre l'importance dans le paysage fluvial du stationnement des remorqueurs, des bateaux en attente de remorquage et du passage des trains de péniches. On voit ici un remorqueur tractant quatre bateaux : entre le remorqueur et la première péniche, la remorque est toujours plus longue (entre 80 et 120 mètres) pour deux raisons : éviter à la coque du premier bateau les remous provoqués par l'hélice et les collisions quand le remorqueur freine. Entre les péniches,



la distance est d'environ 50 mètres. Il faut rappeler que chaque péniche avait son propre équipage et que c'était ainsi une petite communauté humaine qui partait pour plusieurs jours de navigation. Naissances et décès, bagarres et beuveries marquaient la vie de cette société à la fois très solitaire et solidaire. Les bureaux et ateliers de la S.G.T.R. ont été construits vers 1900. Le plan dressé en 1926 (a) montre les trois grandes divisions : à droite les bureaux, au centre les magasins et à gauche les ateliers, derrière la maison du directeur. On les retrouve sur la photographie prise avant la transformation du site (d). Les façades en meulière rocaillée* avec chaînes et bandeaux* en brique n'affichent pas leur caractère artisanal sur la rue, ce dernier est rejeté à l'arrière. Sur l'Oise, en revanche, le portique de levage des remorqueurs pour les réparations et la grue étaient bien visibles (e).



Les « noces vaporeuses de la Seine et de l'Oise » Les maisons de mariniers



- Maurecourt**
 b. 14-18, rue de l'Éperon
 c. 6, rue de l'Éperon
 d. 61, rue Maurice-Berteaux
 e. quai Boubou-Dado
Andrésy
 a. 43-55, rue du Maréchal-Gallieni
 f. 52, quai de l'Oise
 g. 20-22, rue du Maréchal-Gallieni
 h. 47, rue Victor-Hugo

Que ce soit à Maurecourt ou à Andrésy, les maisons de mariniers se caractérisent par leur simplicité et leur taille modeste. La plupart, parce qu'implantées en zone inondable, sont en rez-de-chaussée surélevé. Afin d'abaisser les coûts de construction, ce sont souvent des maisons doubles, c'est-à-dire des maisons divisées en deux dans le sens de la hauteur, ou des maisons jumelées. Les matériaux sont divers : brique, meulière voire plus rarement du bois. On retrouve les mêmes modèles à Maurecourt et à



Andrésy (b, h) : constructions en brique, toits débordants soutenus par des aisseliers*, nom du pavillon sur une plaque (disparue). Les mariniers pratiquant une très forte endogamie, ils aiment à se retrouver entre eux une fois l'heure de la retraite venue. Les logements hétérocites du quai Boubou-Dado (e) conservent les souvenirs des bateaux déchirés comme les mâts ou les ancres. Dans ce panorama, des édifices sont à placer à part : les maisons en série (a) construites par l'entrepreneur local Désiré Huché qui a habilement donné un aspect « monumental » à quatre pavillons accolés. Les éléments décoratifs qu'il utilise (rocaillage*, brique en chaînages* et fermes apparentes, larges garde-corps en ferronnerie) se retrouvent dans d'autres maisons construites par lui à Andrésy.



Le patrimoine de demain Le gîte urbain de Chanteloup-les-Vignes



Chanteloup-les-Vignes, projet de gîte urbain

En 2006, le Conseil général des Yvelines, l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine ont lancé un prix international d'architecture durable : la « Collection manifeste d'architecture du xx^e siècle en Seine Aval ». Il vise à récompenser chaque année un architecte pour son travail en termes de développement durable dans l'une des 51 communes de Seine-Aval. Le premier projet qui a été récompensé

est celui d'un gîte urbain à Chanteloup par l'architecte autrichien Hermann Kaufmann. Il sera construit en bois local non traité, sans colle, avec une toiture végétalisée, et posé sur pilotis. Jouissant d'une large vue sur toute la vallée de la Seine, ce bâtiment « calme, serein et modeste » selon les termes de son créateur, ne serait-il pas le signe que les valeurs traditionnelles de l'architecture « ordinaire » ont un avenir ?



Un paysage exceptionnel Les bords de fleuve



La courbe de la Seine après le confluent

La vue de la berge montre que le paysage offert par Andrésy est celui d'une alternance de parcs arborés et de bâtis qui font toute la spécificité des bords de Seine. On aperçoit, près de l'église, l'allée de tilleuls sous laquelle venaient se promener les familles en villégiature.

Le stationnement des péniches souligne la continuité historique des paysages d'aujourd'hui.



La Seine à Denouval

Les brumes matinales, très fréquentes, contribuent à la magie des lieux.

Vue de l'île de Nancy depuis le Boulevard Noël-Marc

Formée de la réunion de trois îles (île de Nancy, île d'En-Haut, île d'En-Bas) lors de la réalisation du barrage Poirée en 1846, l'actuelle île Nancy forme un véritable écrin de près de trois kilomètres. Seule la partie centrale est habitée, vestige de la villégiature d'antan. Comme la navigation est,

depuis la construction du barrage éclusé, entièrement détournée, le bras de la Seine prend des allures de plan d'eau dont la tranquillité n'est jamais perturbée. Plus de cent espèces d'oiseaux y vivent. C'est exactement à cet endroit que se développait le jardin de la comtesse de Marsan.



Un paysage exceptionnel Le plateau et la forêt



Maurecourt, le plateau et la forêt de l'Hautil

À la lisière entre la forêt de l'Hautil et les champs cultivés de la ferme de Bellefontaine se trouve le site du château du Fay, paysage directement hérité des périodes antérieures mais néanmoins transformé par l'extension de la forêt. Les cartes du XVIII^e siècle montrent en effet que le périmètre de cette dernière était plus circonscrit et qu'elle ne cernait pas le château comme c'est le cas aujourd'hui.

Chanteloup-les-Vignes, vue du site

Vu depuis ce qu'il est convenu d'appeler la plaine, le site de

Chanteloup-les-Vignes est celui qui est le plus marqué par les évolutions récentes de l'urbanisation et du déclin de l'agriculture. On y lit encore toutefois la nature du site, à flanc de coteau, entre la forêt de l'Hautil et la vallée de la Seine. Ici aussi la forêt a gagné du terrain à la suite de la disparition des vignes, si bien que les maisons paraissent avoir été construites au détriment des arbres alors que ce sont eux qui sont venus les cerner.





Maurecourt, le plateau

Ce champ de coquelicots à l'entrée de Maurecourt permet d'évoquer les fréquents séjours de Berthe Morisot dans ce village entre 1869 et 1884, dans la propriété des beaux-parents de sa sœur Edma. Elle aurait pu se trouver face à ce paysage inchangé depuis plus d'un siècle et demi et le peindre pour tenter de « fixer quelque chose de ce qui passe, oh quelque chose, la moindre des choses, un sourire, une fleur, un fruit, une branche d'arbre [...] ».

Notes

1. Cités par Clause-Kitaerf (Monique). *Le château-neuf de Saint-Germain-en-Laye*, DEA octobre 1997, exemplaire reprographié p. 72-73.
2. Thèse de Camille Jullian citée par Toutain (M. J.), « Le problème d'Andrézy-sur-Seine. Andrézy dans l'Antiquité et au début du Moyen Âge ». In : *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1944, tome XLII, p. 508-518.
3. Roblin (Michel). *Le Terroir de Paris aux époques gallo-romaines et franques*, Paris, Picard, 1951, p. 10.
4. Employé à la bibliothèque Mazarine, puis secrétaire du roi et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1719, commissaire du Trésor des Chartes.
5. Toutain, *op. cit.*, p. 507 et Morize (D.) et Bourgeois (L.), *Carte archéologique d'Andrézy*, Conseil général des Yvelines – Service archéologique départemental, 1994, exemplaire reprographié, non paginé.
6. Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, rééd. Paris, Librairie Féchoz et Letouzey, 1883, tome II, p. 98.
7. Abbé Lebeuf, *op. cit.* tome III, p. 101 et AN S 135.
8. AN S 135.
9. Abbé Pacaud (Georges), *Chanteloup-les-Vignes, pages d'histoire*, Paris, Impr. Chaffiotte, p. 9.
10. Jacquart (Jean), *La crise rurale en Île-de-France, 1550-1670*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 43 et sq.
11. *Ibidem*, p. 45.
12. AN S 143.
13. Abbé Lebeuf, *ibidem*, p. 100.
14. AN LL 320, f 169. Le texte latin dit « *dilatata coro* ».
15. *Ibidem* f° 109 « *Pro dilatanda eorum ecclesiam nimis [...] augusta* ».
16. AN N I Seine-et-Oise 7.
17. *Ibidem*, légende du plan.
18. Lachiver (Marcel). *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVII^e au XIX^e siècle*, Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin, 1982, p. 228.
19. Lachiver (Marcel), *op. cit.*
20. Lachiver (Marcel) « Le livre de raison de trois générations de vigneron de Chanteloup au XVIII^e siècle (famille Barrois Longé) ». in : *Mémoires de la société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin français*, tome LXXXI, 1982-83 p. 113-154.
21. Lachiver (Marcel), *Dictionnaire du monde rural*, Paris, Fayard, 1997.
22. Sur la parcelle AM 159, déjà détruit sur le cadastre napoléonien en 1821.
23. Actuellement 44, rue du Général-Leclerc.
24. Actuellement 22, rue du Général-Leclerc.
25. Moriceau (Jean-Marc), *Les Fermiers de l'Île-de-France XIV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1994, p. 333.
26. Lachiver (Marcel), *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVII^e au XIX^e siècle*, p. 436.
27. AD Yvelines, Cahier de doléances de la paroisse de Chanteloup.
28. Ce qui n'est pas surprenant puisqu'elle percevait par ailleurs la dîme du vin.
29. AN N IV Seine-et-Oise 19.
30. AD Yvelines Microfilms I MI 815, 816, 817.
31. AN S 143.
32. AN O/3 938 voir p. 76(d).
33. AD Yvelines 5Q 54.
34. AN O/3 938.
35. 70, rue Leclerc voir p. 57.
36. AN S 139 voir p. 106.
37. AD Yvelines IMI 816 n°664 voir p. 68.
38. Club historique d'Andrézy, *Andrézy vingt siècles d'histoire*, Maury Imprimeur, 1990, p. 49.
39. Lachiver, *op. cit.* p. 451 et AD Yvelines C 17 Paroisses d'Andrézy et Maurecourt.
40. Walckenaer (Charles Athanase), *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, Paris, Firmin Didot, 1858, p. 283-284.
41. Lachiver (Marcel), « Le livre de raison... » p. 148.
42. Club historique d'Andrézy, *op. cit.*, p. 66-67.
43. *Ibidem*, p. 81.
44. AD Yvelines 3P3 42 case 462.
45. AD Yvelines 3P3 1160.
46. AD Yvelines 3E 45/228.
47. AD 78 10Q4 990 transcription n° 6582.
48. MJC-Conflans à travers les âges, *Conflans-Sainte-Honorine : cartes, plans, photos aériennes témoins de son histoire*, Ed. MJC-Conflans à travers les âges, 2003, p. 75.
49. Cette partition est aujourd'hui d'autant plus forte que les deux communes ne sont plus dans le même département.
50. MJC-Conflans à travers les âges, *op. cit.*, p. 81.
51. Lesueur (Bernard), *Conflans-Sainte-Honorine histoire fluviale de la capitale de la batellerie*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 175-176.
52. *Ibidem*, p. 178.
53. *Ibidem, passim* et Bussière (Roselyne), *Conflans-Sainte-Honorine, Terre de confluence*, coll. Images du patrimoine n° 233, Paris, Appif, 2005.
54. Lesueur, *op. cit.*, p. 162.
55. Lesueur, *op. cit.*, p. 164.
56. AD Yvelines 9M 315/1 Recensement 1851 p. 28.
57. AD Yvelines S 12 : pont de Fin-d'Oise.
58. AD Yvelines Andrézy, monographie de l'instituteur, p. 36.
59. Lesueur, *op. cit.*, p. 195.
60. Cité par Lesueur, *op. cit.*, p. 198.
61. Lesueur, *op. cit.*, p. 195.
62. Lesueur, *op. cit.*, p. 276-301.
63. Merger (Michèle), « Les mariniers au début du XX^e siècle : des forains d'une espèce particulière ». In : *Le mouvement social*, n° 32, juillet-septembre 1985, Paris, les Éditions ouvrières, p. 83.
64. *Ibidem*, p. 86.
65. AD Yvelines 3P3 1161 f° 824.
66. Merger, *op. cit.*, p. 86.
67. Club historique d'Andrézy, *op. cit.*, p. 124.
68. Williot, (Jean-Pierre), « Le gaz et ses réseaux ». In : *Le Paris des centraliens bâtisseurs et entrepreneurs*. Paris, A.A.V.P. 2004, p. 204.
69. Club historique d'Andrézy, *op. cit.*, p. 136.
70. Club historique d'Andrézy, *op. cit.*, p. 130.
71. AD 78 S Égouts 18.
72. Cabedoce (Béatrice), « Épurer et produire : les champs d'épandage de Méry-Pierrelaye ». In : *Jardinages en région parisienne XVII^e-XX^e siècles*. Paris, Créaphis, 2003, p. 195-207.
73. Lachiver, *op. cit.*, p. 119.
74. Lachiver, *op. cit.*, p. 150.
75. *Ibidem*.
76. AD 78 13M 77.
77. AD 78 13M 80 statistique agricole annuelle.
78. En 1920, la vigne ne couvre que 3 hectares 13 M 77.
79. AD 13M77 Pons (Michel), *Thomery patrimoine viticole*, Thomery, Association de préfiguration du musée de la Vigne, 2003, p. 10 et Pons (Michel), « Le chasselas de Thomery, un raisin de luxe en Île-de-France (1730-1970) ». In : *Jardinages en région parisienne*, Paris, Créaphis, 2003, p. 48-61.
80. Bussière, *op. cit.*, p. 21.
81. Auduc (Arlette), *Montreuil, patrimoine horticole*. Collection Itinéraires du Patrimoine, Paris, Appif, 1999.
82. Charmeux (François), « L'exposition d'automne de Paris », In : *Le Jardin*, p. 341. Merci à madame Hervé de m'avoir prêté cet article.
82. AD Yvelines 8 S 1 Andrézy.
84. Bussière, *op. cit.*, p. 21.
85. AD Yvelines 7M 105.
86. AD Yvelines 2 O 8/3.
87. AD Yvelines 15 M 9 ; c'est de cette série que sont issues toutes les informations qui suivent.
88. AD Yvelines 10Q4 5280, casier 5166.
89. Elle ne figure plus sur l'annuaire de Seine-et-Oise en 1919.
90. Club historique d'Andrézy, *op. cit.*, p. 199.
91. *Ibidem*, p. 133.
92. AD Yvelines 10Q4 3861 article 94 843.
93. Anonyme, *Le Vieux Manoir d'Andrézy*, Paris, 1922.
94. Marrey (Bernard), *Les Ponts modernes XX^e siècle*, Paris, Picard, 1995, p. 42.
95. Vallette (Roger) In : *Le Génie civil*, 1^{er} février 1930, p. 5-6.
96. Marrey, *op. cit.*, p. 154.
97. Delhumeau (Gwenaél), « Pol Abraham construire sans désespérer ». In : *Pol Abraham architecte*. Exposition. Paris, Centre Pompidou 2008. Éditions du Centre Pompidou, Paris, 2008, p. 31-33.
98. Lesueur, *op. cit.*, p. 246.
99. Stébé (Jean Marc), *Le Logement social*, Paris, Puf, 2^e édition mise à jour, 2002, p. 100.
100. Voir le dossier d'Inventaire IA78001159 rédigé par Duhau (Isabelle).
101. Aillaud (Émile), *Chanteloup-les-Vignes La Noé*. Paris, Fayard, 1978, p. 189.
102. Delannoy (Julien), *Le patrimoine bâti « ordinaire » péri-urbain en banlieue parisienne. De l'inventaire au développement durable. Conditions et enjeux d'une patrimonialisation du bâti ordinaire. 1964 et la création de l'inventaire général*, 2007, Master II sous la direction d'Isabelle Backouche, exemplaire reprographié 164 p.
103. *Patrimoine d'Île-de-France, rencontres des histoires, des populations et des territoires*. Colloque, Paris, 6-7 décembre 2007. Actes à paraître.
104. C'est la loi de décentralisation du 7 janvier 1983 qui crée les Z.P.P.A.U. devenues Z.P.P.A.U.P. depuis 1993. Celle d'Andrézy date de 1989.
105. Féral (Marie-Agnès), *Élaboration des Z.P.P.A.U.P. Guide pratique*, ministère de la Culture et de la Communication, 2005.
106. Agence Kargo, Chantal Dolléans. Christine Alban : *La Z.P.P.A.U.P. d'Andrézy. Document 2 : Diagnostic et orientation*, 1.4.

Glossaire

Ais : planche de bois.

Aisselier : pièce de bois de forme triangulaire qui soutient le débord d'une toiture.

Bachot : hotte en bois pour recevoir le raisin. On dit aussi bacheux ou bachou.

Balconnet : garde-corps de ferronnerie en saillie.

Bandeau : moulure horizontale en saillie qui souligne les étages d'une façade.

Bassier : salle basse qui servait de pièce à vivre dans les maisons rurales et les fermes.

Bove : cave creusée dans la roche.

Bow-window : fenêtre en saillie sur une façade.

Cannelé : se dit du fût d'une colonne lorsqu'il est creusé longitudinalement.

Chânage d'angle en harpe : membre vertical placé à la rencontre de deux murs d'angle et formé d'éléments alternativement longs et courts.

Chaperon : petit toit protégeant le faite d'un mur.

Colombier : pigeonnier en forme de tour.

Corniche : moulure en surplomb d'un mur.

Corniche à modillons : corniche soutenue par de petits supports.

Croupe et demi-croupe : petit versant réunissant deux extrémités d'un toit à longs pans. La demi-croupe ne descend pas aussi bas que les longs-pans.

Cuir découpé : motif ornemental imitant des panneaux de cuir aux extrémités enroulées.

Culée de pont : massif de maçonnerie placé aux extrémités du pont.

Débardement : coupe oblique du dessous d'une marche d'escalier en pierre ou du linteau d'une fenêtre.

Essentage : revêtement d'une paroi verticale en matériaux de couverture (bois ou ardoise essentiellement).

Extraction par piliers tournés : le carrier lorsqu'il creuse une galerie laisse dans la masse des piliers naturels qui soutiennent la voûte.

Faux arbre écoté : imitation d'une branche d'arbre imparfaitement élaguée.

Ferme débordante : pièce de charpente de forme généralement triangulaire placée au-devant du pignon.

Fontis : affaissement du sol provoqué par un effondrement souterrain.

Godron : moulure ornementale de forme ovoïde.

Hall à l'anglaise : grande salle qui sert à la fois d'espace de distribution et d'espace de vie.

Hanap : grande coupe à boire munie d'un couvercle.

Limon : partie rampante d'un escalier sur laquelle sont fixés les bouts des marches.

Marquise : petit auvent placé au-dessus d'une porte d'entrée.

Mascaron : motif ornemental en relief représentant une figure humaine.

Modénature : effet obtenu par l'ensemble des moulurations qui ornent une façade.

Opus incertum : appareil irrégulier de la maçonnerie.

Perizonium : linge drapé autour des reins du Christ en croix.

Procédé Heurteaux : système de fausses voûtes en brique et plâtre mis au point par l'entrepreneur orléanais du même nom dans le troisième quart du XIX^e siècle.

Putto (pluriel putti) : mot italien désignant un jeune garçon nu figurant l'Amour.

Rocailleage : revêtement extérieur d'un mur formé de petits cailloux, enchâssés dans un enduit souvent coloré.

Rudenté : se dit du fût d'une colonne lorsqu'un bâton rempli en partie les sillons d'une cannelure.

Sénaillère : plafond d'étable mis en place par le fermier avec de minces troncs d'arbre surmontés de fourrage.

Shed : comble dissymétrique caractéristiques des usines, composé d'un versant court vitré et d'un versant plus long.

Tablier : sol du pont servant de voie.

Terrier : registre contenant la description des terres et censives dépendant d'un seigneur.

Toit à l'impériale : toit de forme galbée.

Toit en pavillon : toit à quatre versants sur un corps de bâtiment carré.

Toiture à coyaux : petite pièce oblique adoucissant la pente d'un toit dans sa partie basse et rejetant l'eau de ruissellement loin des murs.

Triforium : coursière haute ouverte sur la nef ou le chœur d'une église par de multiples baies.

Trompe : petite voûte formant support sous un ouvrage en surplomb.

Trumeau : pan de mur entre deux baies.

Liste des abréviations

AD : archives départementales.

AN : archives nationales.

A.N.R.U. : agence nationale pour la rénovation urbaine, établissement public ayant pour but de transformer de manière durable les quartiers les plus en difficulté.

BnF : Bibliothèque nationale de France.

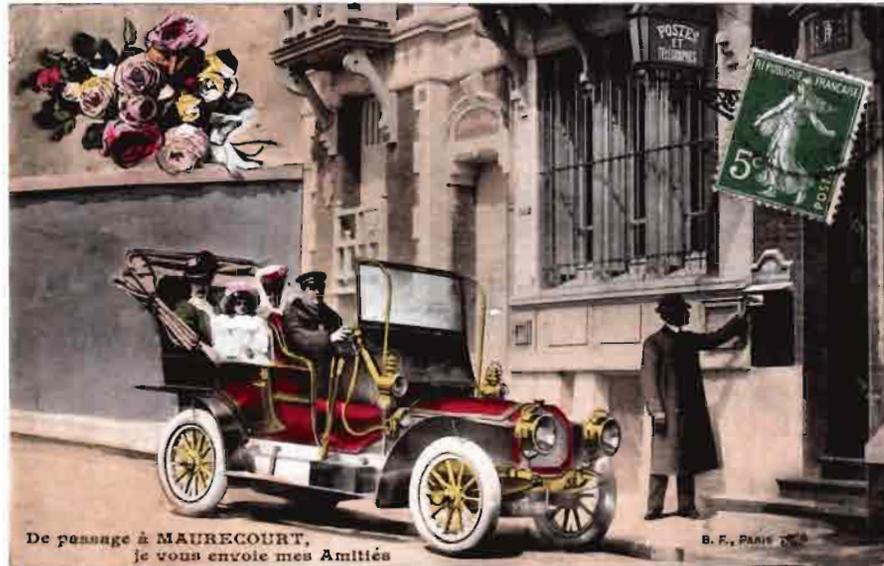
CAOA : conservateur des antiquités et objets d'art.

Cl. MH : classé monument historique.

ISMH : inscrit monument historique.

MIDF : musée de l'Île-de-France.

Z.P.P.A.U. et Z.P.P.A.U.P. : zone de protection du patrimoine architectural, urbain ; outil réglementaire mis en place en 1983 dans le cadre de la décentralisation. Le P de patrimoine a été ajouté en 1993.



Crédit photographique

© Région Île-de-France - Inventaire général,
Cl. ou repro. L. Kruszyk
sauf
S. Asseline, p.22, p.129,
C. Décamps, p. 50, 51, 53,
J-B Vialles, p. 23, 24, 35 bas, 84 (a), b, 88 (a, b,d),
104, 128, 130,
Archives départementales des Yvelines, p. 6 (haut),
13 (gauche), 34, 54, 61, 109 (b), 134,
Monsieur Durand, Maurecourt, p. 30, 36, 144,
Hermann Kaufmann, p. 137,
RMN, Nadar p. 95

Auteurs

Roselyne Bussièrè,
Laurence de Finance,
Isabelle Duhau

Cartographie et relevé

Diane Bétored, Malika Belmimoun

Charte graphique

A. Dejean de La Bâtie, Paris

Mise en page

Les auteurs et Couleur rouge, Paris

La photogravure a été réalisée par Quat'Coul.
Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en novembre 2008 sur les presses
de Grafiche Marini Villorba (Italie).

25 mars 1969

[...]

En même temps qu'il complète nos connaissances, il [l'inventaire] suggère une mise en question sans précédent des valeurs sur lesquelles ces connaissances se fondent. Les objets d'archéologie peuvent être définis en tant que témoins. On les rassemble selon des méthodes d'ordre scientifique, ou qui tentent de l'être. L'inscription inconnue rejoint l'inscription connue, et le morceau d'architrave, la colonne mutilée. Il n'en va pas de même des œuvres d'art. Au musée, dans notre mémoire, dans nos inventaires, l'objet inconnu, depuis un siècle, rejoint moins l'objet connu que l'œuvre dédaignée ne rejoint l'œuvre admirée. L'inventaire qui rassemblait les statues romaines de Provence n'était pas de même nature que celui qui leur ajoute les têtes de Roquepertuse et d'Entremont.

Il ne s'agit pas seulement d'une « évolution du goût ».

(Évolution d'ailleurs troublante, comme celle de la mode, car nul n'a expliqué ce qui pousse les hommes à être barbus sous Agamemnon, Henri IV et Fallières et rasés sous Alexandre ou Louis XV.)

Ce n'est pas seulement le goût qui, dans les inventaires, ajoute les statues romanes aux statues romaines, et les œuvres gothiques aux œuvres romanes avant de leur ajouter les têtes d'Entremont. Mais ce ne sont pas non plus les découvertes, car les œuvres gothiques n'étaient point inconnues :

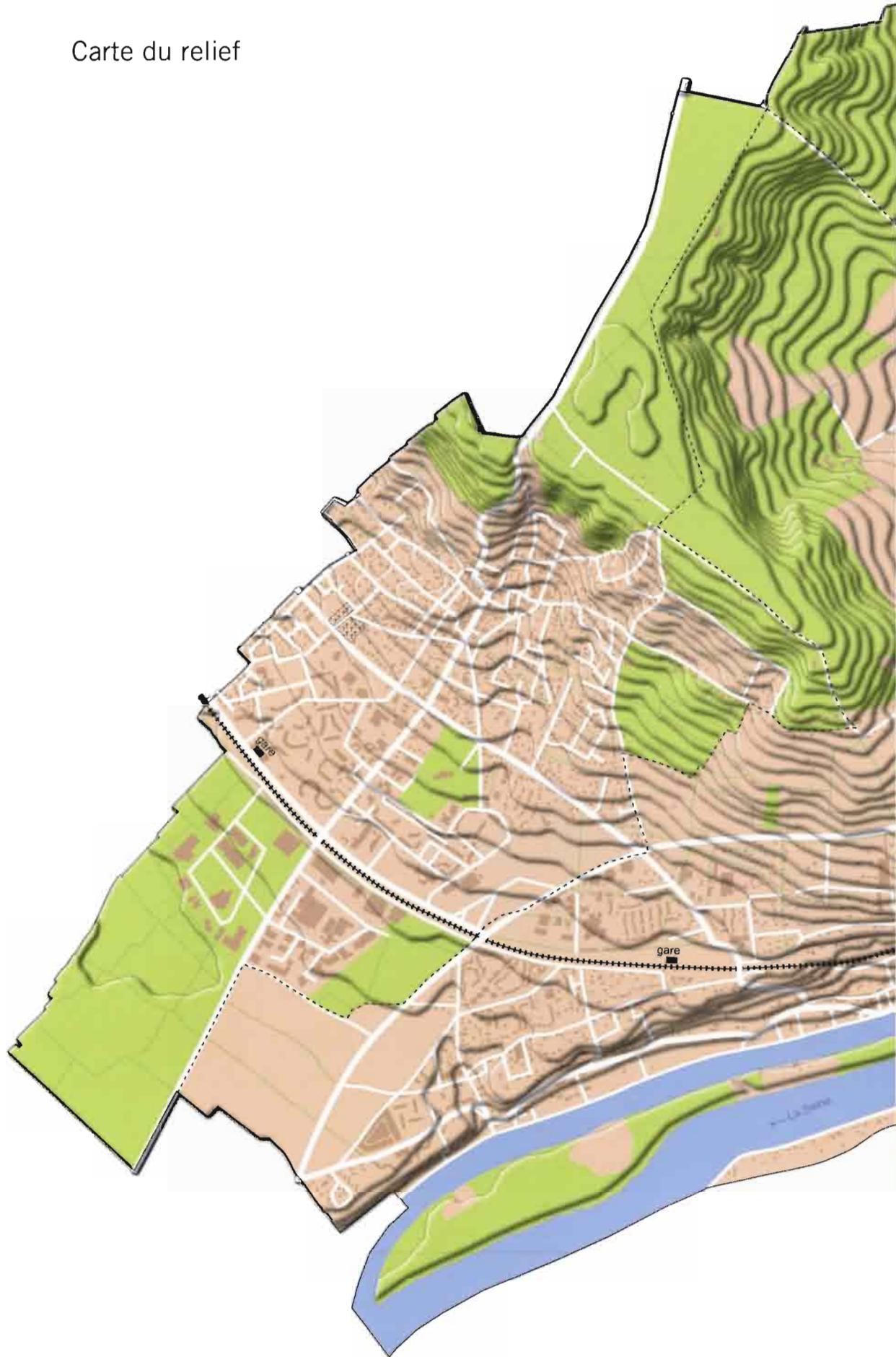
elles n'étaient qu'invisibles. Les hommes qui recouvrirent le tympan d'Autun ne le voyaient pas, du moins en temps qu'œuvre d'art. Pour que l'œuvre soit inventoriée, il faut qu'elle soit devenue visible. Et elle n'échappe pas à la nuit par la lumière qui l'éclaire comme elle éclaire les roches, mais par les valeurs qui l'éclairent comme elles ont toujours éclairé les formes délivrées de la confusion universelle. Tout inventaire artistique est ordonné par des valeurs : il n'est pas le résultat d'une énumération, mais un filtrage.

Nous écartons, nous aussi, les œuvres que nous ne voyons pas. Mais que nous puissions ne pas les voir, nous le savons, et nous sommes les premiers à le savoir ; et nous connaissons le piège de l'idée de maladresse. Si bien que nous ne tentons plus un inventaire des formes conduit par la valeur connue : beauté, expression, etc. qui orientait la recherche ou la résurrection, mais, à quelques égards, le contraire : pour la première fois, la recherche, devenue son objet propre, fait de l'art une valeur à redécouvrir, l'objet d'une question fondamentale.

Et c'est pourquoi nous espérons mener à bien ce qui ne put l'être pendant cent cinquante ans : l'inventaire des richesses artistiques de la France est devenu une aventure de l'esprit.

André Malraux

Carte du relief



D'après Christine Alban, paysagiste.



500m



Ce livre consacré au patrimoine de trois communes des Yvelines, Andrésy, Chanteloup-les-Vignes et Maurecourt, pourrait commencer comme un conte de fées. Il était une fois un site extraordinaire, béni des dieux : un fleuve et une rivière dont les « noces vaporeuses » engendraient abondance et beauté, un coteau généreusement ensoleillé où foisonnaient les grappes de raisin, une forêt aux hautes frondaisons recélant la richesse de la meulière et du gypse jusque dans ses entrailles. Bien sûr, ce lieu si richement doté avait son château, ses châteaux même, dont un seul a survécu, caché dans un repli du plateau. Survint une princesse, très éprise d'un botaniste qui l'aida à créer un jardin merveilleux dans une île, en face de sa maison de campagne. Attirés par la beauté du lieu et la richesse de ces jardins, gentilshommes et bourgeois voulurent eux aussi une parcelle de l'Éden et multiplièrent balcons et belvédères pour profiter de la sublimité du paysage, tout en buvant un vin généreux et doux. L'histoire du lieu peut s'exprimer aussi en termes bibliques : pendant ce temps, une fois le Paradis perdu, manants et manouvriers travaillaient dur pour dompter la terre et les éléments et produire ce nectar qui abreuvait toute la région. Ils connurent éléments déchaînés, déluges et débordements du fleuve mais apprirent grâce à un gentil Prométhée à dompter la nature. Des barrages endiguèrent les colères du fleuve, des ponts permirent de le franchir, des trains raccourcirent les distances. Et à nouveau, un vent de Paradis souffla : on venait de la capitale voisine pour se cacher dans les verts buissons et jouer au Robinson. Il y eut un soir, il y eut un matin et les hommes crurent et se multiplièrent, toujours plus nombreux à venir profiter de ce bout de Paradis préservé malgré quelques menaces. Comme les fées, bonnes ou mauvaises, existent vraiment, précisons que de multiples traces de cette charmante histoire ont subsisté jusqu'à nos jours. C'est ce patrimoine d'hier, d'aujourd'hui et de demain que nous vous invitons à découvrir à travers ces belles images.



SOMOGY
ÉDITIONS
D'ART



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine artistique de la France. Les Images du patrimoine présentent une sélection des plus beaux monuments et œuvres de la région.



Yvelines
Conseil général

